

# GUIDE DES DÉMARCHES DE LABELLISATION POUR UN TOURISME DURABLE

*Labels, marques, normes, certifications et autres*



Juin 2022

**Version 1 - 28 démarches**



# SOMMAIRE

ÉDITO.....	3
AUTEURS DU GUIDE.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
MÉTHODOLOGIE.....	6
LEXIQUE.....	14
LÉGENDES.....	17
QUELQUES BONNES PRATIQUES.....	20
DÉMARCHES DE LABELLISATION : LAQUELLE EST FAITE POUR MOI ?.....	22
FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS	
Démarches généralistes	
Affichage Environnemental.....	25
Agir pour un Tourisme Responsable.....	31
Clef Verte.....	37
Écolabel européen.....	43
Écotable.....	49
Engagé RSE.....	55
Food Index for Good.....	61
Gîte Panda.....	67
Green Globe.....	73
Hôtels au Naturel.....	79
ISO 14001.....	85
ISO 20121.....	89
NF Environnement Sites de Visite.....	93
Tourisme Équitable.....	99
Démarches spécifiques	
Accueil Vélo.....	109
Qualité Tourisme.....	115
Rando Accueil.....	121
Site Remarquable du Goût.....	127
Tourisme et Handicap.....	131
FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES	
Démarches généralistes	
Cittaslow.....	138
Flocon Vert.....	144
GDS Index.....	150
Green Destination.....	156
Passeport Vert.....	162
Pavillon Bleu.....	166
Station Verte.....	172
Villes et Villages Fleuris.....	178
Démarches spécifiques	
Destination Pour Tous.....	185

Les démarches ont été distinguées entre d'une part les démarches généralistes qui abordent de manière transversale le développement durable et d'autre part les démarches spécifiques qui sont spécialisées sur une thématique particulière (accessibilité, qualité de service, gastronomie...) et en ce sens qui n'abordent que certains aspects du développement durable.

# ÉDITO

La prise de conscience et la nécessité de s'engager pour un tourisme responsable incitent les acteurs du tourisme à s'informer, se former et repositionner leurs services et leurs actions afin de répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale du secteur.

Que ce soit dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du voyage, des loisirs ou de la gestion des destinations, les professionnels souhaitant définir ou approfondir leur positionnement en matière de tourisme durable se tournent bien souvent vers des démarches de labellisation.

Gages d'engagement, mais aussi outils de progression indéniables, ces démarches sont essentielles pour accompagner l'évolution des activités. Toutefois, entre notoriété, similitudes, coût, investissement humain ainsi que niveau d'engagement, il est parfois difficile de se retrouver parmi toutes ces démarches dont le nombre peut brouiller la lisibilité et constituer un frein à leur utilisation.

C'est pourquoi il nous est apparu important d'aider les territoires et professionnels du tourisme dans la compréhension et le choix de ces démarches de labellisation selon les spécificités de leurs activités et leur niveau de maturité par rapport aux enjeux du développement durable.

Le présent guide a pour objectif de répondre à cette ambition en proposant un regard global, à la fois pratique et analytique. ADN Tourisme s'est attelé à la présentation des différentes démarches, leurs modalités d'obtention ainsi que l'organisation nécessaire aux structures candidates et accompagnatrices, tandis qu'Acteurs du Tourisme Durable a analysé les critères et niveaux d'exigences de ces démarches au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le but de mettre en évidence leurs particularités et complémentarités.

Nous espérons que cette réalisation commune permettra d'aider et d'encourager les territoires et les professionnels à s'engager dans une labellisation adaptée à leurs activités et ainsi de créer, auprès des acteurs touristiques, l'effet d'entraînement nécessaire à la transition du secteur que nous appelons de nos vœux.



François DE CANSON  
Président d'ADN Tourisme



Caroline MIGNON  
Présidente d'ATD – Acteurs du Tourisme Durable

# AUTEURS DU GUIDE



ADN Tourisme est né le 11 mars 2020 du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. Elle fédère les représentants des trois échelons territoriaux, métropolitains et ultramarins (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme) et représente, au niveau national, les forces conjuguées de près de 1 200 structures et 13 500 salariés.

Tout en tenant compte des compétences partagées et des activités propres à chaque échelon territorial et dans le respect du Code du Tourisme, ADN Tourisme a pour objectif de proposer à ses adhérents une offre de services innovante et une expertise de qualité. Elle a également pour ambition de développer des partenariats forts avec l'État et ses opérateurs, ainsi qu'avec les acteurs privés, dans la perspective d'inscrire son action dans un tourisme responsable et de qualité.

Créée en 2011, l'association Acteurs du Tourisme Durable – ATD est le premier réseau national de professionnels engagés pour un tourisme plus durable. Elle compte plus de 200 structures membres, représentant tous les métiers de la chaîne touristique (territoires, voyagistes, hébergements, cabinets de conseil, écoles, médias...).



Parce que l'industrie touristique ne sera pas durable sans une évolution de tous les métiers, la mission d'ATD est d'encourager le secteur dans sa transition vers le développement durable pour que les professionnels intègrent ces enjeux. ATD fédère l'ensemble du secteur touristique pour l'accompagner vers une évolution de ses pratiques en favorisant les synergies et le partage de solutions entre les différents acteurs. Les actions majeures sont de favoriser les échanges de bonnes pratiques, de réfléchir à des problématiques communes à travers la mise en relation, des rencontres et des groupes de travail.

# REMERCIEMENTS

ADN Tourisme et ATD souhaitent remercier leurs adhérents qui ont participé aux travaux lancés au printemps 2021 et consacrés à l'élaboration de ce guide. Les adhérents ont orienté les réflexions sur les engagements en matière de développement durable pour les démarches de labellisation. ADN Tourisme et ATD tiennent à remercier particulièrement le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) Occitanie d'avoir autorisé la reprise d'éléments issus de son *Guide des labels du tourisme* publié en octobre 2020.

ADN Tourisme et ATD remercient également les propriétaires et gestionnaires de démarches, les adhérents des réseaux, les cabinets auditeurs et les structures labellisées d'avoir pris le temps de répondre aux entretiens menés par les membres des groupes de travail et pour leur riche contribution au guide.

## ADN Tourisme

Au sein d'ADN Tourisme, l'équipe ayant participé à ce projet est composée de :

- Marie GUIGNON – Chargée de mission tourisme responsable, itinérances et ingénierie touristique
- Benoît ARTIGE – Responsable communication
- Sylvain PAIX et Lou DELVA – Stagiaires chargés de tourisme responsable dans le cadre de leur Master Tourisme « Aménagement Touristique et Développement des Destinations » à l'ESTHUA – Université d'Angers

ADN Tourisme remercie les membres du groupe de travail pour leur investissement sur le sujet, leur participation active aux entretiens et leur réflexion générale pour l'élaboration de ce guide : Catherine DEMOLY (Bourgogne-Franche-Comté Tourisme), Marion DE SAINT-MARTIN (CRTL Occitanie), Karine TRAMIER (Provence Tourisme), Carole HEILIGENSTEIN (Alsace Destination Tourisme), Pierre LABADIE (ADT Marne), Roseline ROUILLARD, Fanny BOURRIAUX, Léa BULINSKY et Hélène GAINON (ADT Ille-et-Vilaine), Elisabeth VUILLET (Gironde Tourisme), Vincent BOUSSIN (Mayenne Tourisme), Ségolène MAZET (Attitude Manche), Bruno BOURDAT (OT Sources du Lac d'Annecy), Fabienne BARRERE-ELLUL (OT Salon-de-Provence), Sandra CANTAIX (Le Havre Étretat Normandie Tourisme), Sophie DUPRAT-CAOURE et Chloé BONHOURE (MONA) et Romane MOREAU (OTN).

## ATD - Acteurs du Tourisme Durable

L'équipe d'ATD ayant travaillé à ce projet est composée de :

- Juliette RUEL – Animatrice du réseau ATD
- Clémence PEROCHON – Alternante chargée de mission dans le cadre de son Master Développement et Aménagement Touristique des Territoires à l'IREST - Paris 1 Panthéon - Sorbonne
- Anne-Lise OLIVIER – Coordinatrice

Le comité de pilotage de ce projet est constitué d'administrateurs et membres actifs d'ATD, qui se sont engagés à la plus grande objectivité par rapport aux démarches étudiées : Julien BUOT (admin. ATD - ATR), Elsa MIROUX (admin. ATD - ATES), Hubert VENDEVILLE (admin. ATD - Butterfly Tourism), Grégoire MALLETT (admin. ATD - VVF Villages), Philippe BERNEZ (Stations Vertes), Nathalie BEL BAUSSANT (Teragir), Marion SAINT-MARTIN (CRTL Occitanie) et Julia THIBAUT (Hållbar bureau d'études).

Le comité final, composé de représentants de têtes de réseau et d'experts du secteur, a proposé des adaptations méthodologiques et a apporté son regard objectif aux travaux réalisés : Caroline MIGNON (Présidente d'ATD), Marie GUIGNON (ADN Tourisme), Simon THIROT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air - UNAT), Céline SCHEUER (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME), Betty RECH (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères – MEAE), Corinne LESPINASSE TABARA (Atout France), Céleste FRANCOIS (Direction Générale des Entreprises – DGE sous l'autorité du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance – MEFR) et Christophe BONNAFOUS (Tourisme & Développement – T&D).



# MÉTHODOLOGIE

## Sélection des démarches

Face au nombre important de démarches sur le sujet, ADN Tourisme et ATD ont élaboré des filtres pour établir une sélection selon :

- **La thématique** : en lien direct ou non avec le tourisme,
- **Les piliers du développement durable** : en lien avec un ou plusieurs piliers (économique, social, environnemental),
- **Le soutien financier** : possibilité de financements par l'État, lien avec le Fonds Tourisme Durable (FTD) de l'ADEME ou autres subventions,
- **L'application territoriale** : nationale plutôt que localisée (régionale, départementale...),
- **La notoriété** : démarches les plus développées et reconnues, les plus souvent questionnées ou demandées au sein de nos réseaux...

Ces filtres ont permis d'aboutir à une première sélection comportant les **28 démarches** suivantes :



Du fait de l'évolution rapide de ces démarches, ce guide sera actualisé régulièrement et sur demande des propriétaires de démarches en cas d'évolution majeure.

Chacune des fiches de démarche comporte deux parties principales :

1. Identité et obtention des démarches
2. Analyse des référentiels selon les Objectifs de Développement Durable (ODD)

## Méthodologie : Identité et obtention des démarches

Outre une présentation générale de la démarche, cette partie a pour but d'apporter des compléments d'information sur les modalités d'obtention et l'organisation nécessaire dans les structures candidates et/ou accompagnatrices : temps à prévoir pour une candidature, pour un renouvellement, nombre d'équivalents temps plein (ETP), formations nécessaires aux candidats, budget initial et annexe, subventions nationales...

Le présent guide comporte donc des éléments descriptifs sur chacune des démarches puis des informations plus subjectives, issues d'entretiens, relatives à l'organisation et l'accompagnement nécessaires à leur déploiement. Des **entretiens qualitatifs** ont donc été réalisés avec :

- **Chacun des propriétaires ou gestionnaires de démarche** pour bien connaître l'intégralité du processus de la démarche : préparation et accompagnement en amont, déroulé de l'audit, accompagnement et poursuite en aval, animation d'un réseau de labellisés, temps à consacrer, budget à prévoir entre les coûts directs et indirects, aides financières disponibles, éventuelles évolutions à venir, participation d'ADN Tourisme et d'ATD ou de leurs membres à la gouvernance, l'accompagnement ou la promotion de la démarche, autres parties prenantes...
- **Des organismes institutionnels du tourisme** qui accompagnent la mise en place de ces démarches : description de l'engagement de la structure, collecte de retours d'expérience, personnel nécessaire et temps à consacrer au lancement ou au suivi des démarches, sensibilisation ou formation éventuelles, mise en place de process et exemples de bonnes pratiques d'accompagnement et d'animation, autres parties prenantes...
- **Quelques professionnels candidats ou labellisés** afin de recueillir des retours « terrain » : raison de l'engagement, personnel nécessaire et temps à consacrer au lancement ou au suivi des démarches, durée et complexité du processus de qualification, sensibilisation ou formation éventuelles, accompagnement reçu, leviers d'actions, résultats obtenus et autres compléments aux informations recueillies auprès des propriétaires/gestionnaires de démarche et des organismes institutionnels du tourisme.

Concernant les prérequis, l'engagement et les modalités de contrôle, les auteurs ont défini les **éléments d'exigence** suivants, qui peuvent être validés (✓) ou non (✗) :





- **L'impartialité de l'audit** : est-il effectué par une tierce partie (éviction du « juge et partie ») ?
- **La typologie des audits** : y a-t-il des audits terrain, si oui, à quelle fréquence ? Y a-t-il des audits documentaires (envoi de pièces justificatives telles que des factures, des relevés...), si oui, à quelle fréquence ?
- **L'identité de l'organisme de validation** : existe-il un jury externe ?
- **Prévision de sanction** : des sanctions, pouvant aller jusqu'au retrait du label, sont-elles envisagées sous certaines conditions ?
- **Suivi d'amélioration continu** : y a-t-il une incitation franche (via un suivi ou un accompagnement) pour encourager les structures labellisées à se perfectionner d'année en année ?

# Méthodologie : Analyse des référentiels selon les Objectifs de Développement Durable



Selon l'ONU, le tourisme a le potentiel de contribuer, directement ou indirectement, à la totalité des 17 ODD définis en 2015 et est notamment ciblé dans les objectifs 8, 12 et 14. Le tourisme durable étant fortement présent dans le Programme 2030, il nous a semblé pertinent d'utiliser cette référence universelle et internationale pour conduire nos travaux.

## Tableau d'analyse

L'analyse croise les critères des référentiels des différentes démarches avec chacun des 17 ODD. L'objectif de cette partie est ainsi de mettre en lumière la manière dont sont traités ces ODD dans les référentiels. Pour cela, 2 ou 3 indicateurs clés en matière de tourisme ont été identifiés pour chaque ODD.

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 <p><b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b></p> <p>Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde</p>	Le tourisme fournit des revenus grâce à la création d'emplois aux niveaux local et communautaire. Cela peut être lié aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et à l'esprit d'entreprise. Le faible niveau d'exigence en matière de compétences et le recrutement local peuvent autonomiser les groupes défavorisés, en particulier les jeunes et les femmes.	<p><b>Emploi non précaire</b> : recrutement responsable, formation en continu, mesures de protection sociale</p> <p><b>Accès équitable aux services touristiques</b></p> <p>Favoriser les <b>commerces et structures locales</b></p>
 <p><b>2 FAIM «ZÉRO»</b></p> <p>Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, promouvoir une agriculture durable</p>	Le tourisme peut stimuler l'agriculture durable et la vente de produits locaux aux touristes. L'agriculture durable peut générer des revenus supplémentaires tout en valorisant l'expérience touristique.	<p><b>Achats alimentaires responsables</b> de produits "bon, propres et justes" : bons en termes de qualité gustative, propres par rapport au respect des normes d'hygiène et sans pression environnementale et payé au juste prix aux producteurs en éliminant le plus possible les intermédiaires (définition de Carlo PETRINI)</p> <p>Favoriser/Promouvoir l'<b>agriculture durable</b></p> <p>Lutte contre le <b>gaspillage alimentaire</b> : sensibilisation, formation, action</p>
 <p><b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b></p> <p>Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	Les recettes générées par le tourisme peuvent être réinvesties dans les soins et les services de santé, l'amélioration de la santé maternelle, la réduction de la mortalité infantile et la prévention des maladies.	<p><b>Santé</b> des clients et employés</p> <p><b>Sécurité</b> des clients et employés</p>
 <p><b>4 EDUCATION DE QUALITÉ</b></p> <p>Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous</p>	Le secteur du tourisme offre des possibilités d'emplois directs et indirects aux jeunes, aux femmes et aux personnes ayant des besoins spécifiques, qui devraient en bénéficier par des moyens de formation. Le tourisme a le potentiel de promouvoir l'inclusion.	<p>Formation aux <b>compétences techniques et professionnelles du tourisme</b> : accueil, hospitalité, communication, commerce...</p> <p><b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b></p> <p><b>Sensibilisation au développement durable</b> du tourisme</p>



ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 <p><b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b></p> <p>Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>Le tourisme peut être un outil permettant aux femmes de s'engager pleinement et de jouer un rôle de premier plan dans tous les aspects de la société. Il peut autonomiser les femmes en particulier grâce à la création d'emplois.</p>	<p>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</p> <p>Parité H/F dans le recrutement</p>
 <p><b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b></p> <p>Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement</p>	<p>Les investissements touristiques peuvent améliorer les services publics tel que l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour tous. L'utilisation mesurée de l'eau dans le tourisme, le contrôle de la pollution et l'efficacité technologique peuvent être essentiels à la sauvegarde de cette ressource précieuse.</p>	<p>Amélioration de la <b>qualité de l'eau</b> : assainissement, lutte contre la pollution</p> <p>Mesure de la consommation d'eau et suivi</p> <p>Limitation de consommation d'eau</p>
 <p><b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b></p> <p>Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous</p>	<p>En tant que secteur à forte intensité énergétique, le tourisme peut accélérer la transition vers une part accrue des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. En encourageant les investissements dans les sources d'énergie propres, le tourisme peut contribuer à réduire les gaz à effet de serre, à atténuer le changement climatique et à favoriser l'accès de tous à l'énergie.</p>	<p>Favoriser l'usage des <b>énergies renouvelables</b> ou propres</p> <p>Mesure de consommation d'énergie et suivi</p> <p>Actions de <b>réduction de la consommation d'énergie</b></p>
 <p><b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b></p> <p>Promouvoir un soutien, une inclusion et une durabilité, la croissance économique, l'emploi et un travail décent pour tous</p>	<p>Le tourisme, en tant que commerce de services, est l'une des quatre principales recettes d'exportation dans le monde, fournissant actuellement un emploi sur dix. Le secteur offre des possibilités de travail décent dans le tourisme, en particulier pour les jeunes et les femmes et des politiques qui favorisent une meilleure diversification.</p>	<p>Egalité d'accès au travail</p> <p>Inclusion et respect de la <b>population et culture locale</b></p> <p>Formation continue des collaborateurs ou renforcement des capacités</p>
 <p><b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b></p> <p>Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation</p>	<p>Le développement du tourisme repose sur les infrastructures publiques et privées. Le secteur peut influencer la mise à niveau des politiques publiques et la modernisation des infrastructures, en les rendant plus durables, innovantes et économes en ressources. Il s'oriente vers une croissance à faible émission de carbone, attirant ainsi les touristes et d'autres sources d'investissement étranger.</p>	<p>Eco-conception/rénovation <b>énergétique des bâtiments et infrastructures</b></p> <p>Installation d'équipements/infrastructures et <b>promotion des mobilités douces</b></p> <p>Installation de matériaux et d'<b>équipements pour la gestion</b> (recyclage et la réduction) <b>des déchets</b></p>
 <p><b>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</b></p> <p>Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux</p>	<p>Le tourisme peut être un outil puissant pour réduire les inégalités, s'il implique les populations locales et toutes les parties prenantes clés dans son développement. Il peut contribuer à la rénovation urbaine et au développement rural en donnant aux gens la possibilité de prospérer dans leur lieu d'origine. C'est un moyen efficace d'intégration et de diversification économique.</p>	<p>Soutien des initiatives de <b>tourisme social et solidaire</b></p> <p>Actions pour permettre la <b>résilience des professionnels du tourisme</b> en cas de crise et de choc</p> <p>Assurer des valeurs de <b>non-discrimination et d'égalité des chances</b> dans le recrutement</p>

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 <p><b>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</b></p> <p>Rendre les villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables</p>	<p>Le tourisme peut permettre d'améliorer les infrastructures et l'accessibilité urbaine, tout en préservant le patrimoine culturel et naturel. Les investissements dans des infrastructures vertueuses (transports plus efficaces, réduction de la pollution atmosphérique...) devraient se traduire par des villes plus intelligentes et plus vertes, non seulement pour les résidents mais aussi pour les touristes.</p>	<p>Favoriser l'<b>accessibilité</b> : accès PMR et transports sûrs et abordables</p> <p><b>Infrastructures et collectivités inclusives</b></p> <p>Préservation et promotion du <b>patrimoine naturel et culturel</b></p>
 <p><b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b></p> <p>Assurer les modes de consommation et de production durables</p>	<p>Le secteur du tourisme doit adopter des modes de consommation et de production durable. Les outils de suivi des impacts sur le développement durable pour les touristes (y compris l'énergie, l'eau, les déchets, la biodiversité et la création d'emplois) permettront d'améliorer les résultats économiques, sociaux et environnementaux.</p>	<p>Favoriser les achats, fournisseurs, investissements locaux et <b>entreprises locales</b> : circuits courts, Economie Sociale et Solidaire</p> <p>Outil de <b>suivi</b> de la consommation et contrôle des <b>impacts</b> sur le <b>développement durable</b></p> <p>Favoriser la <b>réduction et gestion</b> (recyclage, réutilisation ou le traitement) <b>des déchets</b></p>
 <p><b>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b></p> <p>Prendre des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique</p>	<p>Le tourisme contribue au changement climatique et est affecté par celui-ci. Les acteurs du tourisme doivent jouer un rôle de premier plan dans la réponse mondiale aux changements climatiques. En réduisant son empreinte carbone, dans le secteur des transports et de l'hébergement, le tourisme peut bénéficier d'une croissance à faibles émissions de carbone et aider à relever l'un des défis les plus urgents de notre époque.</p>	<p>Encourager la <b>mobilité alternative</b> non carbonée</p> <p>Mesures et/ou réduction et/ou compensation des émissions de <b>gaz à effet de serre</b></p> <p><b>Adaptation aux changements climatiques</b></p>
 <p><b>14 VIE AQUATIQUE</b></p> <p>Conserver et utiliser durablement les océans et les mers et les ressources marines pour le développement durable</p>	<p>Le tourisme côtier et maritime repose sur des écosystèmes marins sains. Le développement du tourisme doit faire partie de la gestion intégrée des zones côtières afin de contribuer à la conservation et à la préservation des écosystèmes marins. Le tourisme doit avoir la capacité de promouvoir une économie bleue, contribuant à l'utilisation durable des ressources marines.</p>	<p><b>Réduction de la pollution de l'eau</b></p> <p><b>Achats écologiques</b> (pêche durable, produits d'entretien non toxiques...) qui permettent de préserver la faune et la flore marine</p> <p>Informations, sensibilisations ou actions de <b>protection de la biodiversité marine</b></p>
 <p><b>15 VIE TERRESTRE</b></p> <p>Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et enrayer la perte de la biodiversité</p>	<p>La riche biodiversité et le patrimoine naturel sont souvent les principales raisons pour lesquelles les touristes visitent une destination. Le tourisme peut jouer un rôle majeur s'il est géré de manière durable dans les zones fragiles, non seulement dans la conservation et la préservation de la biodiversité, mais aussi dans la génération de revenus en tant que moyen de subsistance alternatif pour les communautés locales.</p>	<p>Actions de <b>protection de la faune et de la flore</b> : lutte contre l'usage des pesticides et produits chimiques...</p> <p><b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b></p> <p>Promouvoir une <b>offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b></p>
 <p><b>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</b></p> <p>Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions inclusives</p>	<p>Alors que le tourisme contribue à des milliards de rencontres entre des personnes d'origines culturelles diverses, le secteur peut favoriser la tolérance et la compréhension multiculturelles et interconfessionnelles, jetant les bases de sociétés plus pacifiques. Le tourisme, qui profite aux communautés locales et les fait participer, peut également consolider la paix dans les sociétés sortant d'un conflit.</p>	<p><b>Relations transparentes</b> et responsables avec les fournisseurs et les employés</p> <p>Prise de décisions basée sur l'ouverture, la <b>concertation et l'écoute</b> de toutes les parties prenantes</p> <p>Garantir l'<b>accès public à l'information</b></p>

ODD	Description ONU appliquée au tourisme	Indicateurs définis par le groupe de travail
 <p><b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> <p>Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable</p>	<p>En raison de sa nature intersectorielle, le tourisme a la capacité de renforcer les partenariats public-privé et d'engager de multiples parties prenantes – internationales, nationales, régionales et locales – à travailler ensemble pour atteindre les ODD et d'autres objectifs communs. Les politiques publiques et le financement innovant sont au cœur de la réalisation du Programme 2030.</p>	<p>Favoriser la <b>coopération avec les professionnels du tourisme</b> du territoire</p> <p><b>Participation citoyenne</b> auprès de la communauté locale</p>

A partir des indicateurs définis ci-dessus, trois éléments caractéristiques sont pris en compte de manière croisée dans l'analyse, à savoir l'impact du critère sur l'ODD, son importance et son objectif.

Typologie des caractéristiques		
Impact sur l'ODD	D = Direct	I = Indirect
Importance de critère	O = Obligatoire	R = Recommandé (ou nombre de points)
Objectif du critère	R = objectif de Résultat	M = objectif de Moyen

L'objectif du critère est relatif au niveau d'exigence demandé pour le valider. Un critère est à objectif de **résultat** si un résultat est constaté et qu'une preuve justificative (ex. facture d'achat) est demandée pour le valider. Un critère est à objectif de **moyen** lorsque la mise en place d'action est encouragée sans preuve de résultat (ex. déclaration sur l'honneur d'engagement).

Ces caractéristiques, ainsi que les indicateurs, permettent d'atteindre quatre niveaux de traitement de l'ODD :

Correspondance entre indicateurs et caractéristiques des critères	Traitement de l'ODD	Lecture
3 critères à objectifs de résultat avec plus de 50% de critères obligatoires <b>ou</b> points maximum <b>ou</b> impact direct	Principal	L'ODD est abordé de manière principale dans le référentiel
2 critères à objectif de résultat <b>ou</b> 3 critères obligatoires et directs dont 1 critère à objectif de résultat	Modéré	L'ODD est abordé de manière modérée dans le référentiel
1 critère à objectif de résultat <b>ou</b> 1 <b>ou</b> 2 <b>ou</b> 3 critères à objectif de moyen	Partiel	L'ODD est abordé de manière partielle dans le référentiel
Aucun critère	Non abordé	L'ODD n'est pas abordé dans le référentiel

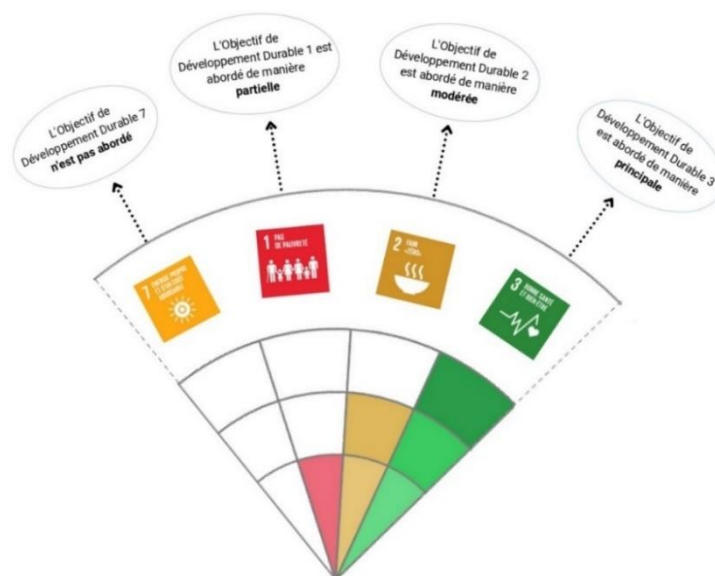
Le comité final s'est réservé le droit de réévaluer, de façon exceptionnelle, le niveau de traitement attribué à certains ODD, s'il juge que le niveau obtenu avec la correspondance théorique ci-dessus n'était pas représentatif.

## Diagramme

Pour chaque fiche, le diagramme permet de conclure le tableau qui le précède et ainsi de visualiser la répartition de traitement des ODD par la démarche. Il est découpé en fonction des trois grands piliers du développement durable et constitue une conclusion visuelle du tableau. Il doit être impérativement lu, compris et communiqué avec celui-ci.

Le but de l'analyse est de mettre en évidence les ODD pour lesquels chacune des démarches sont engagées. Une démarche n'a donc pas vocation à aborder de manière principale tous les ODD. Un niveau de traitement moindre ne signifie pas un désengagement de la démarche sur ces ODD qui peuvent être considérés comme des thématiques de progression pour les évolutions des référentiels.

A la suite du diagramme, un commentaire non exhaustif permet de revenir sur les points les plus importants des résultats de l'analyse ainsi que, de manière globale, sur les aspects généraux et différenciants de la démarche.



### Cas particuliers : analyse alternative

Pour certaines démarches sans référentiel de critères définis ou pour lesquelles le référentiel ne peut être communiqué, une analyse alternative du traitement des ODD a été réalisée, prenant la forme d'un texte explicatif. Elle se base sur le cahier des charges et/ou les grandes orientations ou valeurs des démarches concernées afin de faire ressortir quels ODD sont principalement abordés. Ceci concerne ISO 14001, ISO 20121, Passeport Vert et Site Remarquable du Goût.

## Points de vigilance

ADN Tourisme et ATD attirent l'attention des lecteurs et utilisateurs de ce guide sur :

- **La terminologie :**
  - Les démarches peuvent avoir des fonctionnements différents entre critères obligatoires ou recommandés, critères à points ou encore des grandes valeurs et orientations. A des fins de compréhension, le terme de « critère » uniquement sera utilisé dans ce guide pour regrouper tous ces éléments.
  - De plus, nous utiliserons le terme « critère obligatoire » pour désigner les critères impératifs imposés aux labellisés. A l'inverse, le terme « critère optionnel » s'appliquera aux critères recommandés ou facultatifs non imposés aux labellisés.
  - Enfin, nous employons le terme « audit » pour désigner de manière globale tout acte de contrôle qui serait fait durant le processus de labellisation : audits, visites d'évaluation, diagnostic, inspection de contrôle...
- **Les référentiels :**
  - L'analyse porte sur l'ensemble des critères des différents référentiels. Pour les démarches proposant un niveau de progression, cela correspond au niveau maximum d'exigence. Pour les démarches ayant des référentiels adaptés à différentes typologies de métiers, l'analyse a été faite sur l'ensemble des critères des référentiels, sauf cas particulier (ex. ATEs).
  - Les niveaux de détail des référentiels ne sont pas équivalents d'une démarche à l'autre. Malgré une analyse approfondie pour associer critères et ODD, celle-ci dépend du volume et de la précision des critères proposés (chapitre/critères/sous-critères).

- Les référentiels ne sont pas toujours en libre accès au grand public. Ils nous ont parfois été transmis sous réserve de confidentialité de la part des propriétaires ou gestionnaires des démarches. Sans accès à ces référentiels, nous avons étudié les grandes valeurs.
- Certains référentiels ont été élaborés ou révisés en prenant en compte les ODD. Le résultat de l'analyse peut s'en trouver valorisé.
- **L'impartialité** : Par leur position d'associations représentant un large réseau d'acteurs du tourisme, les auteurs ne valoriseront pas une démarche plutôt qu'une autre sur des critères subjectifs.
- **Le choix du périmètre** : Pour cette première édition, le guide ne couvre pas l'intégralité des démarches identifiées. Une seconde sélection fera l'objet d'une analyse ultérieure et d'un complément de publication à ce guide.
- **La subjectivité** : La méthodologie de ce guide est basée sur des éléments déclaratifs provenant d'entretiens et d'auto-déclarations de chacun des propriétaires ou gestionnaires des démarches à l'appui des référentiels.
- **La transparence** : Les propriétaires ou gestionnaires des démarches ont été informés avant publication de la teneur et des résultats de nos travaux.

### **Pour une compréhension optimale d'une démarche, il est nécessaire de considérer :**

- La notoriété de la démarche : ancienneté, nombre de labellisés, typologie du propriétaire (public/privé), implantation géographique (locale/nationale/internationale)
- Les prérequis et le process de candidature : classement ou appartenance préalable à un réseau, audit en milieu avec actions correctives ou en fin de procédure...
- Les modalités de contrôle : fréquence des audits, externalisation des audits et/ou des jurys...
- La gouvernance et l'adaptation des référentiels aux différentes activités : parties prenantes, nombre et modalités de révisions des référentiels...

### **Nous attirons votre attention sur cette analyse.**

Les diagrammes de conclusion ne doivent pas être vus comme une étude du gage de qualité d'une démarche mais bel et bien de l'intégration des 17 ODD dans les référentiels. Il ne faut donc pas interpréter une démarche ayant une roue "très colorée" comme meilleure, ou ayant une roue "peu colorée" comme peu qualitative.

## Ressources

- [Labels environnementaux recommandés par l'ADEME pour les hébergements touristiques](#) – ADEME (2019)
- [Guide International des Labels de Commerce Équitable](#) – Commerce Equitable France (2020)
- [Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development](#) – ONU (2015)
- [Tourism and the Sustainable Development Goals – Journey to 2030](#) – OMT et PNUD (2017)
- [Le tourisme dans le programme 2030](#) – OMT (2017)
- [Comment la Clef Verte répond aux objectifs de développement durable de l'ONU](#) – Teragir (2020)
- [Guide des labels en tourisme](#) – CRTL Occitanie (2020)
- Entretiens menés par les groupes de travail
- Sites internet des démarches étudiées



# LEXIQUE

Dans le langage courant, le mot « label » est employé pour englober toutes les démarches de labellisation. En réalité, il existe de nombreux termes tels que norme, certification, marque, charte... Dans le domaine du tourisme, il s'avère que les termes sont souvent employés les uns à la place des autres. Ainsi, les auteurs du guide ont jugé nécessaire de définir les principaux termes des démarches étudiées ici et se sont accordés sur les définitions suivantes.

## Norme

Une norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit :

- Pour des usages communs et répétés des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques,
- Pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné<sup>1</sup>.

La norme doit impérativement lister les méthodes pour reproduire un produit ou un service et être reconnue par les professionnels du milieu concerné. Les établissements qui rédigent les normes sont appelés organisme de normalisation. A l'international, il s'agit de l'International Organization for Standardization (ISO) dont l'Association Française de Normalisation (AFNOR) est membre. La norme n'est pas un règlement, elle est majoritairement d'application volontaire et une minorité est obligatoire. Une norme n'est pas obligatoirement certifiable. Ainsi, sur les quelques 60 000 normes ISO, seules 3% ont des décrets d'application d'état (certification). Les normes ISO finissant par les chiffres 1, 2, 3, 4 ou 5 sont certifiables et celles finissant par 6, 7, 8, 9 ou 0 ne le sont pas.

⇒ Exemples : ISO 9001, ISO 14001, ISO 20121, ISO 26000

## Certification

La certification est une procédure par laquelle une tierce partie donne une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme à des exigences spécifiques (référentiel de critères)<sup>2</sup>. Elle est délivrée par des organismes certificateurs indépendants ainsi que des pouvoirs publics. La conformité peut parfois être valorisée par l'octroi du droit d'usage d'une marque de garantie.

⇒ Exemples : ISO 9001, ISO 14001, ISO 20121, NF Environnement, Ecolabel Européen

## Marque

Une marque est un signe distinctif qui peut-être un mot, un nom, un slogan, un logo, un dessin ou la combinaison de plusieurs ou l'intégralité de ces éléments. Il en existe plusieurs types.

### Marque individuelle

« Au sens de la propriété industrielle, une marque [individuelle] est un signe permettant de distinguer précisément les produits et services d'une entreprise de ceux [de même nature] de ses concurrents. [...] En déposant sa marque à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), le propriétaire obtient un monopole d'exploitation sur le

<sup>1</sup> Définition de ISO

<sup>2</sup> Définitions de la norme ISO/CEI 17000:2004 (article 5) et du Code de la Consommation (article L115-27)

territoire français pour 10 ans, renouvelable indéfiniment. Il est ainsi le seul à pouvoir l'utiliser et peut se défendre en poursuivant en justice toute personne qui imiterait ou utiliserait aussi sa marque »<sup>3</sup>.

⇒ *Exemples : marques de constructeurs automobiles, de prêt-à-porter, d'opérateurs téléphoniques*

### Marque collective / partagée / de réseau

Une marque collective distingue des produits ou services d'acteurs présentant des caractéristiques propres, sans validation de critères particuliers et sans processus d'évaluation indépendant. Elle permet de revendiquer une fierté d'appartenance (à un territoire, à un réseau d'acteurs...) et l'adhésion à des valeurs communes.

⇒ *Exemples : marque Bretagne, marque Vigneron Indépendant, marque France Relance, Accueil Vélo*

### Marque de garantie

Une marque de garantie est une distinction destinée à être utilisée par tous les producteurs et fournisseurs de produits ou services dont certaines caractéristiques ont objectivement été attestées par une démarche de labellisation et dont les spécificités sont donc uniformisées. La marque de garantie est déposée pour sa propriété intellectuelle par le propriétaire de la démarche et est accompagnée d'un droit d'usage.

⇒ *Exemples : Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, Fairtrade, AB Agriculture Biologique*

## Label

Le terme de « label » est un emprunt à l'anglais "label", signifiant marque/étiquette. Outre la promotion, la version française y ajoute toutefois une notion de qualité et de garantie dans le processus de production ou de servuction. « Le label doit être réservé à des dispositifs visant à offrir à leurs cibles une garantie objective de conformité à des caractéristiques établies dans un référentiel ou cahier des charges »<sup>4</sup>. Un label est constitué de trois critères :

- Un usage collectif,
- Un dispositif de candidature et de sélection (référentiel) associé à un signe (dite marque de garantie),
- Une promesse de garantie.

Un label se base sur une candidature volontaire de l'entité qui souhaite en bénéficier et est évalué par une entité indépendante. Si les critères fixés dans un cahier des charges sont respectés, alors la candidature est validée et « une marque [de garantie] vient matérialiser l'attribution [du label] afin de rendre visibles et identifiables les produits et services qui en bénéficient »<sup>4</sup>. La marque n'est donc que la partie visible d'une démarche. Un label peut être créé et géré par un organisme professionnel privé ou par des autorités publiques, auquel cas il a pour finalité l'intérêt général. Enfin, par son caractère volontaire, le label peut parfois venir en complément d'un socle législatif existant car il a une démarche incitative qui vise à encourager des pratiques vertueuses sur un marché et qu'il distingue des structures aux pratiques exemplaires.

⇒ *Exemples : Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, Clef Verte, Ecocert*

### Écolabel

Un label est dit « écolabel » lorsqu'il est en conformité avec l'ISO 14024. L'ADEME<sup>5</sup> définit ainsi 4 conditions nécessaires pour utiliser ce terme :

- Disposer d'un référentiel accessible gratuitement sur les sites internet des écolabels,
- Avoir une certification réalisée par une tierce partie indépendante,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur les différents impacts environnementaux que peut générer le produit ou le service.

⇒ *Exemples (liste exhaustive) : Écolabel européen, Écolabel Nordique, Ange Bleu*

<sup>3</sup> INSEE et INPI

<sup>4</sup> [Le label public : enjeux, définitions et méthodologie](#) – Direction des affaires juridiques du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – Juin 2021

<sup>5</sup> [Les avis de l'ADEME – Les labels environnementaux](#) – ADEME – Novembre 2018

## Affichage / Étiquette

L'affichage est une note calculée sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service sur la base d'un référentiel qui permet une évaluation régulière dans l'optique d'une démarche de progrès sans validation de critères obligatoires.

⇒ Exemples : *Affichage Environnemental, Nutri-Score, Étiquette Énergie*

## Charte

La charte est un texte juridique ou une règle fondamentale censée s'appliquer à tous, ayant pour but de garantir des libertés, des droits ou des devoirs. Elle n'est pas vérifiée par un auditeur interne ou externe à la démarche et repose sur un principe d'engagement volontaire, généralement ratifié par une signature.

⇒ Exemples : *Charte du voyageur (Vannes Golfe du Morbihan Tourisme), Charte des 15 engagements éco-responsables (Ministère des Sports)*

# LÉGENDES

## Pictogrammes

	Description de la démarche	<b>N</b>	Année de candidature
		<b>N+...</b>	Année de suivi après obtention
	Propriétaire de la démarche		Candidats cibles de la démarche
	Date de création		Zone géographique éligible
	Nombre de labellisés + année de référence		Niveau de progression
	Contact du propriétaire/gestionnaire de la démarche		Site internet
	Référentiel de critères <u>sur demande</u>		Référentiel de critères <u>en libre accès</u>
			
	Durée de validité de la démarche		Formation nécessaire/conseillée
	Équivalent Temps Plein nécessaire au sein de la structure candidate		Temps à prévoir pour monter et instruire le dossier (depuis la décision de se lancer à l'octroi de la démarche)
	Détail des coûts obligatoires <u>non</u>		Détail des coûts obligatoires <u>transparent</u>
	<u>transparent</u>		
<b>+</b>	Coûts facultatifs supplémentaires à prévoir		Subventions et financements

## Abréviations et acronymes

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
**AFNOR** : Association Française de Normalisation  
**AG** : Assemblée Générale  
**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt  
**APB** : Aire de Protection Biotope  
**ATD** : Acteurs du Tourisme Durable  
**ATES** : Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire  
**ATH** : Association Tourisme et Handicaps  
**ATR** : Agir pour un Tourisme Responsable  
**BEGES** : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre  
**BIT** : Bureau d'Information Touristique  
**BSPCE** : Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise  
**CA** : Conseil d'Administration  
**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie  
**CDT** : Comité Départemental du Tourisme  
**CE** : Commission Européenne  
**CIR** : Crédit d'Impôts Recherche  
**CN...** : Commission/Conseil/Comité National(e) ...  
**COFRAC** : Comité Français d'Accréditation  
**CRT** : Comité Régional du Tourisme  
**DD** : Développement Durable  
**DGE** : Direction Générale des Entreprises  
**DMA** : Délégation Ministérielle à l'Accessibilité  
**DSP** : Délégation de Service Public  
**ECS** : Eau Chaude Solaire  
**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale  
**ESS** : Économie Sociale et Solidaire  
**ETP** : Équivalent Temps Plein  
**FEE** : Foundation for Environmental Education – *Fondation pour l'Éducation à l'Environnement*  
**FFCC** : Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes  
**FTD** : Fonds Tourisme Durable  
**GERES** : Groupement pour l'Exploitation Rationnelle de l'Énergie Solaire  
**GES** : Gaz à Effet de Serre  
**GIEC** : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat  
**GPS** : Géo-Positionnement par Satellite  
**GR** : Grande Randonnée  
**GRI** : Global Reporting Initiative  
**GSTC** : Global Sustainable Tourism Council – *Conseil Mondial du Tourisme Durable*  
**GT** : Groupe de Travail  
**HPA** : Hôtellerie de Plein Air  
**HT** : Hors Taxes  
**INC** : Institut National de la Consommation  
**INPI** : Institut National de Propriété Intellectuelle  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
**ISO** : International Organization for Standardization – *Organisation Internationale de Normalisation*  
**JEI** : Jeune Entreprise Innovante  
**JO** : Journal Officiel  
**LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux



**MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères  
**MICE** : Meetings, Incentives, Conferencing & Exhibitions – *Réunions, Congrès, Conférences & Expositions*  
**MTE** : Ministère de la Transition Écologique  
**ODD** : Objectif de Développement Durable  
**OFB** : Office Français de la Biodiversité  
**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme  
**ONF** : Office National des Forêts  
**ONU** : Organisation des Nations Unies  
**OPCO** : Opérateurs de Compétences  
**OT** : Office de Tourisme  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PMR** : Personne à Mobilité Réduite  
**PN** : Parc National  
**PNR** : Parc Naturel Régional  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
**RD** : Recherche & Développement  
**RSE** : Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises  
**RSO** : Responsabilité Sociale/Sociétale des Organisations  
**SD3V** : Schéma Départemental des Véloroutes et Voies Vertes  
**SETO** : Syndicat des Entreprises du Tour Operating  
**SME** : Système de Management Environnemental  
**SN3V** : Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes  
**SR3V** : Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes  
**TPE** : Très Petites Entreprises  
**TTC** : Toutes Taxes Comprises  
**UE** : Union Européenne  
**UNAT** : Union Nationale des Associations de Tourisme  
**UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization – *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture*  
**VAE** : Vélo à Assistance Électrique  
**VTC** : Voiture de Transport avec Chauffeur  
**VV** : Voie Verte  
**WWF** : World Wide Fund for Nature – *Fonds Mondial pour la Nature*  
**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

# QUELQUES BONNES PRATIQUES

## COMMENT BIEN APPRÉHENDER UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION ?



### AVANT – Pour quelles raisons se lancer vers une labellisation de sa structure ou de son territoire ?

- Valoriser officiellement, avec validation d'un tiers à l'appui, **son engagement et ses actions en faveur du développement durable** et d'un tourisme plus responsable
- **Faire preuve d'éco-exemplarité**, afficher la politique durable du fonctionnement de sa structure
- **Fédérer ses équipes** et créer une émulation en interne autour d'un projet commun et valorisant
- **Faire évoluer sa structure/son territoire** autour de bonnes pratiques
- **Comprendre les problématiques et répondre aux attentes des parties prenantes** : fournisseurs, clients, visiteurs, partenaires, employés...
- **Faire diminuer l'impact environnemental** des activités touristiques et réduire les coûts de fonctionnement de l'établissement
- **Anticiper les réglementations** : de nombreux critères présents dans les cahiers des charges des démarches préfigurent très souvent des évolutions réglementaires quelques années plus tard
- **Bénéficier d'un cadre méthodologique** pour être en accord avec ses ambitions
- **Être cohérent avec la volonté globale de son projet** et parfois sa raison d'être

### APRÈS – Valoriser l'obtention de sa reconnaissance : quelques suggestions de communication

- **S'approprier la démarche** : la communication n'incombe pas qu'au porteur, elle appartient aussi à la structure ou au territoire labellisé(e)
- **Mentionner l'octroi de la démarche** sur tous les supports de communication dans le respect des règles d'utilisation propres à la démarche

- **Dédier une page sur son site internet** aux démarches et aux actions internes liées
- **Renvoyer vers les pages internet** des porteurs de démarche
- **Communiquer** sur les réseaux sociaux, newsletters et autres supports

## Points d'attention

- Chaque démarche de labellisation doit s'inscrire dans une stratégie globale. Avant de se lancer, il est important de :
  - Faire un état des lieux pour analyser la situation actuelle de la structure,
  - Identifier ses objectifs (internes, externes, court terme et long terme),
  - Définir les moyens disponibles et ceux nécessaires à allouer (budget, ressources humaines, logistique).
- Les audits de contrôle ne sont pas à voir comme des visites de sanction, ils permettent d'identifier des pistes de progrès grâce à un regard indépendant et impartial avec un expert et d'améliorer continuellement la démarche.
- De plus, la labellisation n'est pas une fin en soi, il s'agit d'amélioration continue de l'offre. Qu'elle valide des moyens ou un résultat, il faut continuer de faire vivre la démarche en interne et auprès des parties prenantes de la structure.
- Les démarches de labellisation ont généralement une cible double :
  - Les professionnels ou les territoires en tant que distinction de qualité, permettant de répondre aux demandes des clientèles, parfois spécifiques,
  - Le grand public en tant que critère de choix, comme garantie de la qualité.

# DÉMARCHES DE LABELLISATION : LAQUELLE EST FAITE POUR MOI

## Démarches à destination des socioprofessionnels

CIBLE	Organismes institutionnels du tourisme		Structures touristiques			
	OT	CDT/CRT	Hébergement	Restauration	Sites de visite et de loisirs	Autres
Démarches généralistes						
Affichage Environnemental			X			
Agir pour un Tourisme Responsable						X Voyagistes
Clef Verte			X	X		
Ecolabel européen			X			
Écotable				X		
Engagé RSE	X	X	X	X	X	
Food Index for Good				X		
Gîtes Panda			X			
Green Globe	X	X	X	X	X	X Multiples
Hôtels au Naturel			X			
ISO 14001	X	X	X	X	X	
ISO 20121	X	X			X	X Évènementiel
NF Environnement Sites de Visite					X	
Tourisme Équitable	X	X	X	X	X	X Voyagistes
Démarches spécifiques						
Accueil Vélo	X		X	X	X	X Vélocistes
Qualité Tourisme	X		X	X	X	X Multiples
Rando Accueil			X	X	X	
Site Remarquable du Goût				X		
Tourisme et Handicap	X		X	X	X	X

## Démarches à destination des territoires

THEMATIQUE	Cadre de vie	Culture et patrimoine	Urbain / MICE	Balnéaire et nautique	Montagne
Démarches généralistes					
Cittaslow	X				
Flocon Vert					X
Global Destination Sustainability Index			X		
Green Destination	X				
Passeport Vert	X				
Pavillon Bleu				X	
Station Verte	X				
Villes et Villages Fleuris	X				
Démarches spécifiques					
Destination Pour Tous	X				



# FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS

Démarches généralistes



## Fiche d'identité de l'affichage



**Mesure de l'impact environnemental** d'une nuitée, petit-déjeuner compris, dans un hôtel à l'aide de 4 indicateurs environnementaux.



Ministère de la Transition Écologique (MTE)  
via l'ADEME



Hôtels

\*HPA : en phase de test

\*Meublés de tourisme : lancement fin 2021 de la [Note touristique](#) qui vise à se rapprocher du socle de l'AE



2010



France



2022

200 hôtels environ ont calculé et validé leur note d'impact environnemental



Note entre A et E (A étant la meilleure note)



[affichage.environnemental@ademe.fr](mailto:affichage.environnemental@ademe.fr)



[ADEME](#)

## Référentiel



4 indicateurs portant sur :

- Consommation d'eau
- Consommation d'énergies non renouvelable
- Impact sur le climat
- Part des produits issus de l'agriculture biologique ou écolabellisés dans les approvisionnements

## Organisation structure



5 ans



Pas de formation nécessaire



100 % d'1 ETP sur 3 jours



3 – 6 mois si l'hôtel a déjà une bonne maturité des sujets environnementaux

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Consulter le [site](#) de l'ADEME dédié à la démarche et télécharger le [cadre technique](#) (gratuit)
2. S'adresser à son [contact local ADEME](#) pour des informations sur le dispositif : accompagnements possibles, structure évaluatrices, ...
3. Effectuer ou faire effectuer l'évaluation environnementale et le calcul des notes à l'aide d'un outil spécifique validé par la DSP de l'ADEME
4. Validation des données
5. Attribution de la note environnementale avec proposition d'un plan d'action

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Optionnel
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans mise à disposition obligatoire des documents de preuves pour justifier le bon calcul de l'étiquette environnementale
- Jury externe** : ADEME via une DSP à des cabinets : AFNOR Certification, AMVALOR et CD2e
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue** : Webinaires pour les porteurs de l'étiquette

## Budget



**Gratuit** : Pas de coût d'entrée

Coût d'audit de vérification des notes :

- **4 800 € HT** (primo-audit)
- **2 400 € HT** (audit pour évolution de la note ou renouvellement)

*Possibilité de tarif dégressif en cas de groupement hôtelier ou territorial*

*Réflexion en cours de l'ADEME sur une évolution des coûts d'audit*



- Accompagnement par des bureaux d'études et cabinets privés
- Coûts de travaux



[Aides Tremplin](#), Fonds Tourisme Durable jusqu'à 3 000 € sur les coûts d'audit

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ADEME se charge des évolutions du processus de vérification des étiquettes environnementales

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Cahier des charges rédigé à partir de travaux sur plusieurs années et un groupe de travail (syndicats de professionnels, ADEME, MTES, CCI France, destinations touristiques). Les référentiels sont ensuite validés par l'ADEME via une DSP à des cabinets : RDC Environnement, AMVALOR et CD2e
- **La stratégie de développement du label** : Réunion du GT tous les 5 ans pour faire évoluer le cahier des charges

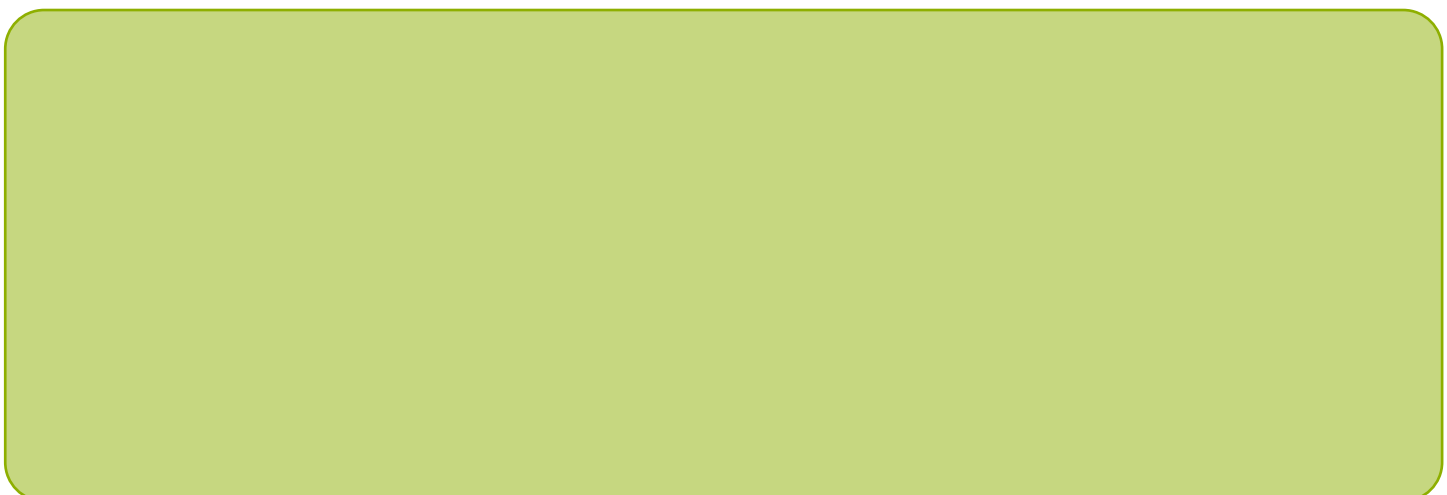
### Construction et évolution du référentiel

- Référentiel élaboré à partir de travaux d'analyses de cycle de vie et basé sur les règles du cadre général de l'affichage environnemental le BPX-30-323
- Expérimentation en vue d'une mise en œuvre obligatoire de l'Affichage Environnemental est inscrite dans l'article 2 de la loi Climat et Résilience

## Accompagnement

- ✘ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✔ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires
- ✔ **Autres structures** : bureaux d'études et cabinets privés (ex : Butterfly Tourism a développé un outil de calcul de l'étiquette « Winggy » et propose de l'animation de réseau)

## *Contacts et financements locaux*



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Pour chaque achat de l'hôtel, il est demandé la provenance si local, national ou import de ses consommables. Ainsi, l'hôtel est invité à relocaliser ses achats pour réduire ses impacts et pour augmenter les retombées économiques locales	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	Achats alimentaires responsables	Provenance des achats alimentaires : local, national ou import	D	O	R	Principal
	Agriculture durable	Qualité des produits alimentaires : biologiques, certifiés	D	O	R	
	Gaspillage alimentaire	Quantité des produits alimentaires : les hôtels détaillent les quantités de produits alimentaires achetés pour estimer les déchets alimentaires pour réduire les pertes alimentaire	D	R	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	Santé	Quantité des produits alimentaires : achats alimentaires, produits d'accueil, produits d'entretiens et textiles	D	O	R	Partiel
	Sécurité	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des équipes : chaque hébergeur est formé à la notion d'impact environnemental en cycle de vie avec l'affichage environnemental. Il est proposé de sensibiliser les équipes	D	R	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	Qualité de l'eau	-				Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Indicateur consommation d'eau en cycle de vie : mise en place d'un plan d'action pour réduire les consommations d'eau directes	D	O	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b> 	Limitation de consommation d'eau	Indicateur consommation d'eau en cycle de vie	D	O	R	Principal
	Énergies renouvelables	Production d'électricité d'origine renouvelable : existence de production d'électricité sur site	D	O	R	
	Mesure de consommation d'énergie	Indicateur consommation de ressources énergétiques : l'étiquette environnementale calcule la consommation d'énergie sur site à partir de la facture d'énergie	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	Réduction de consommation d'énergie	Existence de production d'eau chaude sanitaire et indication de son rendement : décrire le système de production d'eau chaude et si existence d'ECS solaire	D	O	R	Partiel
	Égalité d'accès au travail	-				
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Population et culture locale	-				Partiel
	Formation continue des collaborateurs	Sensibilisation des équipes : meilleure connaissance des impacts environnementaux et de la RSE des responsables d'hôtels et de leurs équipes	D	R	R	
	Éco-conception / rénovation énergétique	Équipements de l'hôtel ; chaque équipement doit être décrit pour calculer les impacts environnementaux : supprimer l'équipement / optimiser son utilisation / remplacer l'équipement par un équipement plus performant	D	O	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				Partiel
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non Abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Non Abordé
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	-				
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Provenances des achats : local, national ou import	D	O	R	Principal
	Suivi des impacts développement durable	Indicateur consommation de ressources énergétiques	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Indicateur déchets : réduction significative des déchets, consommations d'eau et d'énergie sur site et achats responsables	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Impact du transport de marchandise et des navettes clients	D	O	R	Principal
	Gaz à effet de serre	Indicateur impact sur le changement climatique : calcul de l'impact carbone de l'établissement à l'aide de toutes les données d'achats et de consommations, plan d'action pour réduire l'impact carbone	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Indicateur impact sur le changement climatique : prise en compte de ressources directes et indirectes, indication totale, par nuitée et par poste	D	O	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Mesure des produits chimiques, notamment les produits d'entretiens espace verts, piscine pouvant avoir un gros impact sur l'eau	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	Qualité des achats (biologiques / certifiés) : pour chaque achat il est demandé la caractéristique issue de l'agriculture biologique ou écolabellisé. Un produit certifié nécessite pas ou peu de produits chimiques qui détériorent la qualité de l'écosystème marin	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Indicateur biodiversité : calcul d'un ratio sur tous les achats	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Indicateur biodiversité	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise en place de questionnaire dédié à la gestion des espaces verts avec une note sur les pratiques de biodiversité	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Nature des produits alimentaires : réduire la quantité de produits carnés ou laitiers dans les hôtels	D	O	R	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Format de l'étiquette environnementale : changement de pratiques des clients (achat des hôtels les mieux notés) et des hébergements (choix des pratiques les plus vertueuses) à l'aide des indicateurs fournis et de la note consolidée A,B	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Description des achats : recherche d'optimisation des impacts des achats implique de se renseigner auprès des fournisseurs et de rechercher des solutions en partenariat avec eux	I	O	R	Partiel
	Participation citoyenne	-				



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

L’Affichage Environnemental est un format d’étiquette avec un référentiel accessible à tous. Le dispositif permet une mesure de base des objectifs de développement durable, incitant à l’amélioration continue.





## Fiche d'identité du label



Garantie que les opérateurs de voyages impliquent les voyageurs et les acteurs du tourisme dans une démarche de tourisme responsable, de la conception du voyage jusqu'à sa réalisation sur place.



Association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR)



Opérateurs de voyage



2015



Pays francophones



16 structures : [liste des membres](#)



Pas de graduation

2022



[contact@tourisme-responsable.org](mailto:contact@tourisme-responsable.org)



[Agir pour un Tourisme Responsable](#)

## Référentiel



42 indicateurs regroupés en 16 critères d'exigence et 13 de bonnes pratiques, autour de 3 axes :

- Cohérence
- Partenariat
- Transparence et sensibilisation client

## Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire mais ATR en recommande avec Travel Pro Formations



20 % d'1 ETP sur 1 an



6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être adhérent à l'association Agir pour un Tourisme Responsable
- Être immatriculé sur le registre des opérateurs de voyage Atout France

### Candidature et obtention

1. Prendre contact avec ATR pour obtenir les documents nécessaires à la candidature
2. Formuler une demande de labellisation à retourner à Écocert Environnement pour devis
3. Accompagnement dans la démarche de labellisation avec ATR
4. Audit d'habilitation par Écocert Environnement
5. Analyse du rapport d'audit et attribution du label par Écocert Environnement

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes d'Écocert Environnement
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✓ **Jury externe** : Auditeur délivre ou non l'attestation de conformité au label, signée par le directeur général d'Écocert Environnement
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait du label si non respect des critères obligatoires
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Certains critères de progrès sont proposés pour aller au-delà des critères d'exigence

## Budget



- 100 – 3 000 € HT : Coût d'adhésion
- 1 000 – 3 000 € HT : Coûts de labellisation par Écocert Environnement



- 500 – 1 000 € HT : Séminaire
- 500 – 1 000 € HT : Formation
- **Compensation carbone** : absorption à 100 % sur le périmètre entreprise et client à partir de 2023 (5 - 20 €/tonne)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité annuel de suivi du label composé d'ATR, d'Écocert Environnement et diverses parties prenantes : bilan sur le fond et la forme des audits et préparation des évolutions du cahier des charges et du plan de contrôle. Mise à jour des documents soumise à l'approbation du comité exécutif et de l'AG d'ATR.

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Membres et représentants d'ATR, représentants d'Écocert Environnement et invités temporaires : MEAE, SETO, Institut National de la Consommation, Acteurs du Tourisme Durable...
- **La stratégie de développement du label** : ATR et Écocert Environnement

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Entre 2006 et 2014, la première version du cahier des charges du plan de contrôle avait été pilotée avec AFNOR Certification. Depuis 2017, les passerelles ont été mises en places avec le plateforme internationale Travelife TO, reconnue par le GSTC.

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire
- Organismes institutionnels du tourisme
- Autres structures : Écocert Environnement



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>Emploi non précaire</b>	Mettre en place des actions sociales pour les salariés, qui vont au-delà de la réglementation nationale : sondages réguliers sur le bien-être au travail, politique de communication interne comme outil de management, salle de détente mise à la disposition des salariés	D	O	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	
<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	-				Non abordé
	<b>Agriculture durable</b>	-				
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>Santé</b>	-				Non abordé
	<b>Sécurité</b>	-				
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Faire un bilan annuel avec les réceptifs pour aborder les thématiques du tourisme responsable et la qualité de la relation partenariale	D	O	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Informer le client sur les enjeux liés à la destination	D	O	M	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Éducation et plaidoyer : s'engager localement pour promouvoir le tourisme responsable auprès des plus jeunes, des dirigeants et du grand public	D	R	R	
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non abordé
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	<b>Qualité de l'eau</b>	-				Partiel
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Gestion de l'eau : utilisation de réducteurs de débit d'eau, utilisation de robinets temporisés, réutilisation de l'eau de pluie	D	O	R	Modéré
	<b>Énergies renouvelables</b>	-				
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Gestion de l'énergie : audit énergétique	D	O	R	
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Gestion de l'énergie : éclairage de bureau éteint après les heures de bureau, éclairage basse consommation	D	O	R	Modéré
	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				
	<b>Population et culture locale</b>	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Les formations avec les prestataires prioritaires doivent être privilégiés. Assurer un suivi des formations dans un but d'amélioration continue	D	O	R	Modéré
	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Gestion environnementale : écoconstruction	D	O	R	
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Transports alternatifs clients : encourager le client à utiliser : des vols directs ou des modes de transport alternatifs à l'avion, des modes de transport alternatifs à la route afin de limiter les émissions de CO <sub>2</sub>	D	R	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Fonds d'urgence et prévoyance	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Développement territorial : recours à des fournisseurs de proximité engagés dans l'économie sociale et solidaire	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Patrimoine naturel et culturel	Informé le client sur les enjeux liés à la destination : des us et coutumes locales, des informations nécessaires au client pour une bonne application de la charte éthique	D	O	M	Modéré
	Entreprises locales	Participation au développement local : participer à minima sur un site visité à des actions de développement de populations locales	D	O	R	
	Suivi impacts développement durable	Faire un bilan annuel avec les réceptifs, pour aborder les thématiques du tourisme responsable et la qualité de la relation partenariale	D	O	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	Échanges de bonnes pratiques structure : les bonnes pratiques environnementales (gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie...)	D	O	M	Principal
	Mobilité alternative	Transports alternatifs clients : encourager le client à utiliser : des vols directs ou des modes de transport alternatifs à l'avion, des modes de transport alternatifs à la route afin de limiter les émissions de CO <sub>2</sub>	D	R	M	
	Gaz à effet de serre	Mise en place d'au moins 5 actions pour la gestion environnementale dont deux obligatoires sur l'évaluation carbone de l'entreprise (bilan carbone) puis la compensation carbone	D	O	R	
14 VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	Développer et diffuser une politique de gestion environnementale au sein de l'entreprise intégrant une stratégie de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise	D	O	R	Non abordé
	Réduction de la pollution de l'eau	-				
	Achats écologiques	-				
15 VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	-				Partiel
	Protection de la faune et de la flore	-				
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Échanges de bonnes pratiques structure : les bonnes pratiques environnementales (gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie...)	I	O	M	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Modéré
	Relations transparentes	Être transparent sur la répartition du prix de la prestation	D	O	M	
	Concertation et écoute	Prendre des dispositions pour optimiser le taux de retour des enquêtes de satisfaction : solliciter les voyageurs dès le retour, adresser un questionnaire par participant	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Bonnes pratiques des destinations fragiles : information sur les supports de communication des problématiques identifiées et des bonnes pratiques associées	D	O	R	Modéré
	Coopération avec les professionnels du tourisme	Mettre en place une convention de partenariat avec ses réceptifs et ses TO	D	O	R	
	Participation citoyenne	Éducation et plaidoyer : mise en place de partenariats locaux avec des écoles, centres de formation universités	D	R	M	

Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

ATR engage au déploiement d'un tourisme positif en incitant à l'échange et la mise en place de bonnes pratiques. La démarche met en avant les aspects sociaux et la décarbonation dans la gestion de l'activité touristique, essentiels à la transition vers un tourisme plus responsable.



Clef Verte

## Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



**Distinction des hébergements touristiques et des restaurants qui choisissent de réduire leur impact environnemental et d'affirmer leur responsabilité sociale.**



Foundation for Environmental Education (FEE) à l'international  
Teragir en France



Hébergements et restaurants



Créé au Danemark en 1994  
Lancé en France en 1998



International (*Green Key*)



**843** hébergements et **12** restaurants en France : [carte interactive](#)  
3 200 établissements dans 66 pays



Pas de graduation



01 45 49 05 80 - [infos@laclefverte.org](mailto:infos@laclefverte.org)



[Teragir](#) – [Clef Verte](#)

## Référentiel



Environ **60 critères impératifs (CI) et conseillés (CC)** portant sur :

- Achats responsables
- Cadre de vie
- Gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie
- Politique environnementale
- Sensibilisation à l'environnement



## Organisation structure



1 an



Formation du responsable environnement de la structure obligatoire



Année N : 20 % d'ETP sur 6 mois  
Année N+ : 10 % d'ETP



1 an comprenant travail en amont du dépôt du dossier + process de candidature

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. S'inscrire sur [l'espace pro](#) en ligne (gratuit) : jusqu'à mi-avril pour les établissements avec visite audit dans l'année ou jusqu'à fin juin pour les autres
2. Remplir la grille de critères de son activité et accepter les [conditions générales de participation](#)
3. Contrôle par un auditeur du label
4. Accompagnement post audit par l'équipe Clef Verte/CDT-OT pour progresser dans la démarche, rattraper des critères et présenter un dossier qualitatif au jury
5. Avis du jury sur l'obtention du label en octobre-novembre

## Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie** : Auditeurs formés par Teragir
- ✓ **Audit terrain** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Année N, N+1, puis tous les 3 ans
- ✓ **Jury externe** : [Jury](#) dont ADN Tourisme et ATD font partie
- ✓ **Prévision de sanction** : Possible au moment du jury
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

## Budget



- **360 € - 460 € HT\***: frais d'audit terrain
- **150 € - 1 690 € HT\*** : frais annuels de participation comprenant étude du dossier, accompagnement et valorisation du label (réductions pour les membres UMIH et FNHPA)

\*pas de TVA appliquée



- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)
- Coûts de travaux

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décision au sein du comité de pilotage international Green Key puis adaptation dans chaque pays

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Les équipes des structures responsables du déploiement du label dans chaque pays (Teragir en France), des experts de l'environnement, des fédérations professionnelles du tourisme, des structures qui déploient des innovations technologiques en faveur du développement durable
- **La stratégie de développement du label** : Teragir pour la France

### Construction et évolution du référentiel

- Évolution quinquennale du référentiel définie par Green Key puis adapté en France par Teragir

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche, accompagnement aux critères et amélioration continue
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Conventions de développement signées avec l'Office de Tourisme de Marseille, l'Office de Tourisme et des Congrès Tours Val de Loire, Provence Tourisme, le CDT Haute-Garonne, Hérault Tourisme, Jura Tourisme et Sarthe Tourisme
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Mise en œuvre d'au moins deux initiatives sociales pour les employés et/ou clients	D	R	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	Sur les cartes, au moins cinq types de produits alimentaires ou boissons produits localement et/ou issus du commerce équitable	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Sur les cartes, au moins cinq types de produits alimentaires ou boissons produits localement et/ou issus du commerce équitable	D	O	R	Principal
	<b>Agriculture durable</b>	L'établissement dispose d'un espace vente pour des produits locaux respectueux de l'environnement ou issus de l'agriculture biologique	D	R	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Mise en place des initiatives pour limiter le gaspillage alimentaire constaté au sein de l'établissement	D	O	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Formation des employés de manière à pouvoir mettre en œuvre dans leur poste respectif les engagements environnementaux de l'établissement : la formation à la bonne utilisation des produits d'entretien, réduit les risques d'erreur de manipulation ou de surexpositions aux produits chimiques dangereux pour la santé	D	O	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Les déchets dangereux sont gérés de façon appropriée et sécurisée : tri, stockage, transport et élimination	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Envoi au personnel chaque année d'une information sur la démarche de tourisme durable de l'établissement et dispose de la possibilité de partager ses idées la concernant	D	O	R	Principal
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Mise à disposition des clients des informations sur la faune, la flore et les sites naturels des alentours et sur les comportements appropriés pour préserver les espèces et espaces protégés	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	L'établissement dispose d'une charte environnementale formulée par écrit et diffusée auprès de ses clients et salariés	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non Abordé
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Établissement conforme à la réglementation sur la distribution, la collecte et le traitement de l'eau	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Mise en place d'une procédure permettant de déceler les fuites d'eau sur l'ensemble des robinetteries, des tuyauteries, des WC et le cas échéant des piscines de l'établissement	D	O	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Au moins 75 % des robinets ont un débit inférieur à 8 L/min, et lors du remplacement des installations, les nouveaux robinets ont un débit inférieur à 8 L/min	D	O	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Utilisation ou achats de 100 % d'énergies renouvelables ou éco labellisées	D	R	R	Principal
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Tableau de suivi mensuel des consommations d'énergie (électricité, gaz) dans la rubrique "Mes indicateurs" et bilan comparatif annuel	D	O	R	
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Interdiction d'utilisation de système de chauffage et de climatisation en extérieur	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Animations ou activités dont le contenu porte sur le tourisme durable et l'agriculture biologique et locale, au sein de l'établissement et/ou en collaboration avec des organismes de la région	I	R	R	Principal
	<b>Population et culture locale</b>	Collaboration active avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets locaux liés au développement durable ou à la solidarité	D	O	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Responsable environnement formé sur les enjeux environnementaux	D	O	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Au moins 75 % des fenêtres des bâtiments chauffés sont équipées de double ou triple vitrage	D	O	R	Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Facilitation de l'usage d'autres types de mobilité moins impactant pour les clients et employés : covoiturage ou bornes de recharge pour véhicule électrique ou circulation douce	D	R	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Mise en place de tri pour toutes ces catégories de déchets : verre, plastiques, métal, papier, carton et bois	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Facilitation de l'accès aux personnes en situation de handicap pour au moins deux handicaps	D	R	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Facilitation de l'accès aux personnes en situation de handicap pour au moins deux handicaps	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Au moins deux initiatives pour protéger la biodiversité locale au sein de l'établissement	D	O	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Les produits d'accueil (hygiène et alimentaire) sont des produits locaux respectueux de l'environnement	D	O	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Mesure ou estimation du poids/volume total des déchets	D	O	R	
	Réduction et gestion des déchets	Suppression des produits d'accueil en conditionnement individuel ou proposition de produits aux emballages recyclés ou recyclables	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Clients informés sur les possibilités de prêt ou location de bicyclettes au sein de l'établissement ou à proximité	D	O	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Établissement neutre en carbone selon les périmètres 1 et 2 du Bilan carbone® de l'ADEME ou du protocole sur les GES	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Plan d'actions listant les objectifs d'amélioration et les projets environnementaux pour les prochaines années établi par écrit	D	O	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Les produits piscine et d'entretien sont stockés dans des conditions ne permettant aucun dommage pour l'environnement et la santé : système de rétention et local sécurisé	D	O	R	Principal
	Achats écologiques	Interdiction d'usage de pesticides (insecticides, herbicides) et engrais chimiques	D	O	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Les cartes sont exemptes de produits issus d'espèces menacées : produits carnés, poisson, crustacés...	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Au moins deux initiatives pour protéger la biodiversité locale sont mises en place au sein de l'établissement	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise à disposition des clients des informations sur la faune, la flore et les sites naturels des alentours et sur les comportements appropriés pour préserver les espèces et espaces protégés	D	O	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Proposition d'au moins un menu végétarien/végétalien à la carte	D	O	R	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	L'ensemble du personnel reçoit chaque année une information sur la démarche de tourisme durable de l'établissement et dispose de la possibilité de partager ses idées la concernant	D	O	M	Modéré
	Concertation et écoute	Collaboration avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets liés au développement durable	D	O	R	
	Accès public à l'information	Établissement dispose d'une charte environnementale formulée par écrit et diffusée auprès de ses clients et salariés	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Proposition d'animations ou d'activités dont le contenu porte sur le tourisme durable et l'agriculture biologique et locale	I	O	R	Principal
	Participation citoyenne	Collaboration active avec des associations et acteurs du territoire pour soutenir des projets locaux liés au développement	D	O	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

De reconnaissance internationale (Green Key), Clef Verte couvre les principaux aspects écologiques des ODD et cherche à faire progresser son réseau via un système de management environnemental continu. L'exigence du référentiel incite donc les hébergeurs à s'améliorer en répondant chaque année à davantage de critères « recommandés ».



### Fiche d'identité de l'écolabel



**Valorise les produits et services plus respectueux de l'environnement. Seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.**



Commission Européenne avec mise en application en France par le Ministère de la Transition Écologique (MTE) via l'ADEME



Hébergements



2017 pour les hébergements touristiques (1992 pour le 1<sup>er</sup> référentiel)



Européen



179 hébergements



Pas de graduation

2022



02 41 20 43 26 – [Formulaire de contact](#)



[ADEME](#)

### Référentiel



**67 critères, dont 22 obligatoires et 45 critères optionnels, répartis en 5 catégories :**

- Déchets et eaux usées
- Eau
- Énergie
- Gestion générale
- Autres critères



## Organisation structure



2 ans



Formation du responsable de la structure conseillée



30 % d'1 ETP sur 6 mois



6 mois à compter du dépôt de dossier

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Consulter [la boîte à outils de l'ADEME](#) pour accompagner à l'obtention de l'Écolabel européen

### Candidature et obtention

1. Prendre contact avec [l'AFNOR local](#) pour recevoir les référentiels, la démarche et les tarifs
2. Constituer le dossier et le soumettre à l'AFNOR
3. Analyse du dossier et réalisation d'un audit
4. Rapport d'audit
5. Délivrance du certificat

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : AFNOR Certification
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans (*hébergements ≥ 10 chambres*)
- ✓ **Jury externe** : AFNOR Certification
- ✗ **Prévision de sanction** : Le retrait peut être prononcé à titre de sanction ou en cas d'abandon du droit d'usage par le titulaire.
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Un programme d'action précis qui définit, au moins une fois tous les deux ans, des objectifs de performance environnementale.

## Budget



### Hébergements ≥ 10 chambres

- 200 € - 1 200 € : Admission et instruction du dossier
- 665 € - 1 635 € : Audit terrain
- 200 € - 750 € : Droit d'usage (TPE ou PME)

N : Admission + audit + droit d'usage

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Audit de suivi + droit d'usage

### Hébergements < 10 chambres

- 500 € : Admission et instruction du dossier + audit terrain
- 200 € : Suivi documentaire
- 200 € : Droit d'usage

N : Admission + audit

N+1 : Droit d'usage uniquement

N+2 : Suivi documentaire + droit d'usage



- Accompagnement par des bureaux d'études et cabinets privés
- Coûts de travaux
- Coûts de formation du responsable environnement (financement possible par les OPCO)



[Aides Tremplin, FTD](#)



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Planning de travail sur l'Écolabel européen, notamment le développement ou la révision de référentiels, défini en concertation entre la Commission Européenne (CE), les États Membres et les organismes chargés de la vérification des critères

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : La CE, les États Membres ou toute partie prenante intéressée (industriels, associations de protection de l'environnement et les certifiés Écolabel européen intéressés)
- **La stratégie de développement du label** : Non communiqué

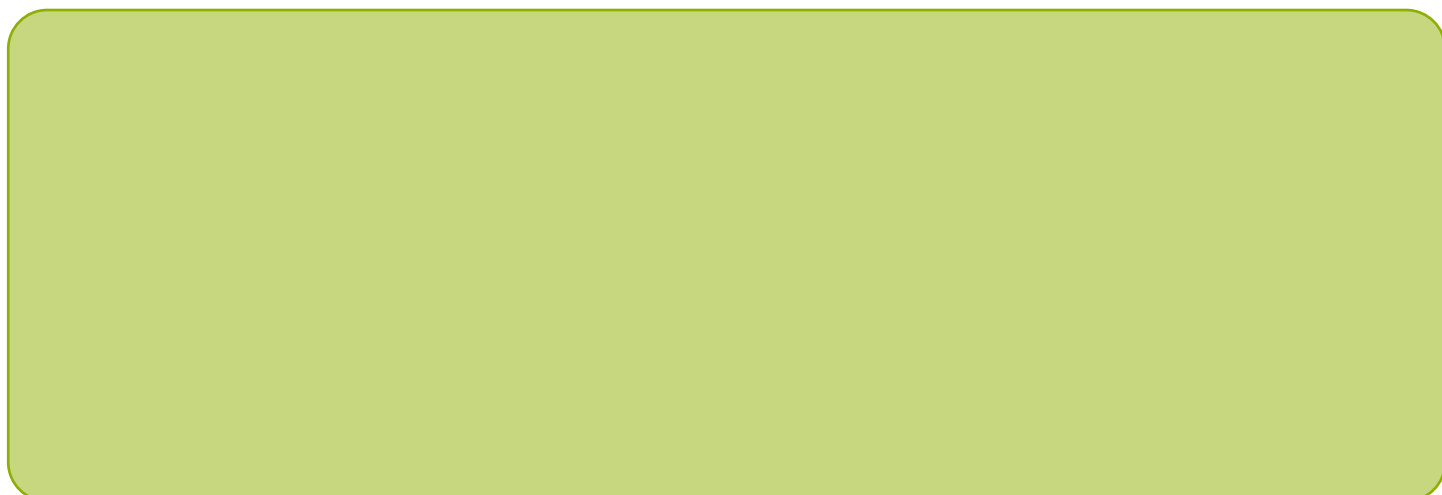
### Construction et évolution du référentiel

- Référentiels déjà existants valables environ 5 ans. Passé ce délai, la CE s'interroge sur leur mise à jour, leur révision voire l'arrêt du référentiel selon le niveau de succès atteint

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise à disposition de la boîte à outils [Toolbox écolabel européen](#) et renseignement auprès des ADEME régionales
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : CRT ou CDT selon les territoires, notamment dans le cadre de l'AMI du FTD
- ✓ **Autres structures** : Bureaux d'études et cabinets privés

## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>Emploi non précaire</b>	Politique social : l'hébergement touristique doit disposer d'une prestations sociales	D	R - 2 points	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	Produits locaux et issus de l'agriculture biologique : au moins deux produits alimentaires locaux et de saison	D	R - 4 points	R	
<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Produits locaux et biologiques : l'hébergement touristique choisit délibérément des fournisseurs locaux de produits et de services	D	R - 4 points	R	Principal
	<b>Agriculture durable</b>	Agriculture sans pesticides	I	R - 2 points	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration	D	O	R	
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>Santé</b>	Formation au personnel : mesures de recours minimal aux produits chimiques pour le nettoyage, la vaisselle, la désinfection, le blanchissage et d'autres nettoyages spécifiques	D	O	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Formation du personnel	D	O	R	
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Formation du personnel	D	O	R	Principal
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Information à la clientèle : l'hébergement touristique doit fournir aux clients des informations relatives aux lieux d'intérêts touristiques, aux guides, aux restaurants, aux marchés et à l'artisanat des environs	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Formation du personnel : l'hébergement touristique doit fournir à son personnel des informations et des formations, afin de garantir des mesures environnementales et de sensibiliser à un comportement respectueux de l'environnement	D	O	R	
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non Abordé
<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-					
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	<b>Qualité de l'eau</b>	Réduction de la quantité de linge à laver grâce à la réutilisation des serviettes de toilettes et du linge	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Suivi de la consommation d'eau : compteurs divisionnaires d'eau	D	R - 2 points	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Sanitaires économes en eau : robinetterie des salles de bains et douches	D	O	R	
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	<b>Énergies renouvelables</b>	Approvisionnement en électricité auprès d'un fournisseur d'électricité d'origine renouvelable	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Suivi de la consommation : l'hébergement touristique doit disposer de procédures pour l'énergie renouvelable produite sur place	D	O	R	
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Dispositifs de conditionnement d'air et pompes à air économes en énergie	D	O	R	
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				Partiel
	<b>Population et culture locale</b>	-				
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Formation du personnel	D	O	R	
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Dispositifs de chauffage des locaux et de production d'eau chaude économes en énergie	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Promotion de moyens de transport préférables du point de vue environnemental : si existantes, offres spéciales ou accords avec les agences de transport à proximité	D	O	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Réduction des déchets : plan de réduction des déchets générés par les services de restauration	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non Abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Promotion de moyens de transport préférables du point de vue environnemental	D	O	M	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Information à la clientèle relatives aux lieux d'intérêt touristique, aux guides, aux restaurants, aux marchés et à l'artisanat	D	O	M	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Produits locaux et issus de l'agriculture biologique	D	R – 4 points	R	Principal
	Suivi impacts développement durable	Suivi de la consommation	D	O	R	
	Réduction, et gestion des déchets	Tri des déchets et envoi au recyclage	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Promotion de moyens de transport préférables du point de vue environnemental	D	O	M	Modéré
	Gaz à effet de serre	Entretien général : prise en compte des GES	D	O	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Base d'un système de management environnemental	D	O	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	Traitement des eaux usées	D	R – 3 points	R	Principal
	Achats écologiques	Détergents et produits de toilette : au minimum 80 % en volume ou en poids à l'achat des détergents et produits doivent avoir obtenu un label environnemental	D	R – 2 points	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Agriculture sans pesticides	D	R – 2 points	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	Utilisation d'espèces indigènes ou d'espèces exotiques non envahissantes dans les plantations extérieurs	D	R – 2 points	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Communication et éducation sociale et environnementale	D	R – 2 points	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	-				Partiel
	Concertation et écoute	-				
	Accès public à l'information	Information à la clientèle	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Non Abordé
	Participation citoyenne	-				

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

L'Écolabel européen est une démarche européenne reposant sur des éléments de preuves exigeants. En mettant l'accent sur de nombreux critères énergétiques de manière prioritaire, la labellisation permet un impact important sur l'adaptation au changement climatique et la prise en compte de l'épuisement des ressources en eau et énergie.



### Fiche d'identité du label



Diminue l'impact environnemental de la restauration.



Écotable



Restaurants



2019



France



180 restaurants



Note entre 1 et 3 (3 étant la meilleure note)

2022



06 80 24 32 72 - [contact@ecotable.fr](mailto:contact@ecotable.fr)



[Écotable](https://www.ecotable.fr)

### Référentiel



200 critères dont 15 obligatoires répartis en 8 catégories :

- Approvisionnement
- Carte du restaurant
- Communication
- Consommations d'eau et d'énergie
- Éthique et social
- Non alimentaire
- Recyclage et gaspillage
- Santé



## Organisation structure



1 an



Pas de formation nécessaire



5 % d'1 ETP sur 3 mois



3 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Créer un compte sur la plateforme [Impact](#) par Écotable
2. Choisir la formule d'adhésion adaptée à ses besoins
3. Répondre au [questionnaire de pré-éligibilité](#) (gratuit et sans engagement) et envoyer un dossier comprenant les factures d'approvisionnement, produits d'entretiens, justificatifs si déclaration d'usage d'énergies vertes
4. Retour et accompagnement d'Écotable via une synthèse de labellisation mettant en avant les points forts et les axes d'amélioration (note sur 100)
5. Mise à disposition de ressources pour progresser : tableau de bord, annuaire des prestataires, ressources pédagogiques, feuille de route

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Auditeurs internes aux profils d'ingénieurs agronomes
- Audit terrain** : Tous les ans
- Audit documentaire** : Tous les ans
- Jury externe**
- Prévision de sanction** : Retrait du label si non respect de la charte
- Suivi d'amélioration continue** : La [plateforme](#) permet d'être continuellement accompagné à des pratiques plus durables

## Budget



À partir de 500 € HT / an



- Accompagnement personnalisé
- Formation
- Mesure d'impact carbone

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Entreprise de l'ESS, Écotable a une gouvernance horizontale, avec une assemblée annuelle des salariés pour les prises de décisions stratégiques. Tout salarié Écotable a la possibilité d'en devenir actionnaire (plan de BSPCE pour tous)

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et leurs évolutions dans le temps** : Équipe d'Écotable (ingénieurs agronomes), un panel de restaurateurs et clients Écotable, veille régulière sectorielle et scientifiques. Démarche R&D continue validée par le Crédit d'Impôts Recherche (CIR) et le statut Jeune Entreprise Innovante (JEI).
- **La stratégie de développement du label** : L'assemblée annuelle des salariés dont l'ambition est de proposer des solutions à tout établissement (souhaitant le label ou non). La plateforme propose des axes de progression et s'enrichit petit à petit d'outils pour couvrir les besoins de tout type de restauration : traiteur, foodtruck, traditionnelle, collective... et ce sur tout le territoire.

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Evolutions en continu selon les constats établis à l'aide d'une étude documentaire et bibliographique sur l'impact environnemental de notre alimentation, veille sectorielle

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire** : Mise en place de pratiques plus durables, quel que soit le niveau de départ et les objectifs
- Organismes institutionnels du tourisme**
- Autres structures**

## *Contacts et financements locaux*





ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Partenariat associatif	I	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Part des produits issus de circuits courts	D	R	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Part de produits certifiés par un label de commerce équitable	D	R	R	Principal
	<b>Agriculture durable</b>	Part de produits issus de l'agriculture biologique	D	O	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Recette zéro-gaspillage	D	R	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Mise en place d'actions favorisant le bien-être des employés	D	R	R	Modéré
	<b>Sécurité</b>	Consignes de manipulation des produits ménagers dangereux indiquées à l'ensemble du personnel	D	R	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Formation des employés	D	R	R	Partiel
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	-				
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Personnel formé ou sensibilisé aux pratiques écologiques de base	D	R	M	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Sensibilisation sur le harcèlement moral et sexuel en cuisine et au travail	D	R	M	Modéré
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	Politique de recrutement de l'établissement non discriminatoire et inclusive	D	R	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Utilisation de produits d'entretien écolabellisés	I	R	R	Modéré
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Consommation en eau de l'établissement	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Installation de matériel économe en eau	D	R	R	Principal
	<b>Énergies renouvelables</b>	Énergie verte	D	O	R	
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Consommation énergétique de l'établissement	D	R	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Appareil basse consommation	D	R	R	Modéré
	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	
	<b>Population et culture locale</b>	Mise en avant de producteurs avec lesquels l'établissement travaille	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Personnel formé ou sensibilisé aux pratiques écologiques de base	D	R	M	Modéré
	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Rénovation énergétique ou écoconception	D	R	R	
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	-				
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Installation d'un bac à graisses	D	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Emploi de personnes en difficulté sociale ou professionnelle	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Politique de recrutement de l'établissement non discriminatoire et inclusive	D	R	M	
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	Actions liées à l'écomobilité des employés : indemnités kilométriques pour l'usage du vélo, du covoiturage, remboursement au delà de 50 % des frais de transports en commun	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Personnel à même de répondre à la clientèle sur la provenance des produits	D	R	M	
	Patrimoine naturel et culturel	Mobilier ou vaisselle issue de l'artisanat local	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	Part de produits issus d'une agriculture locale	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Diagnostic de performance énergétique	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	Utilisation d'ustensiles, meubles, textiles, ... de seconde main ou issus de matériaux de récupération	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mobilité alternative	Actions liées à l'écomobilité des employés : indemnités kilométriques pour l'usage du vélo, du covoiturage, remboursement au delà de 50 % des frais de transports en commun	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Équivalent CO <sub>2</sub> des achats	D	R	M	
	Adaptation aux changements climatiques	Respect de la saisonnalité	I	O	R	
14 VIE AQUATIQUE	Réduction de la pollution de l'eau	Utilisation de produits d'entretien écolabellisés	I	R	R	Modéré
	Achats écologiques	Label de pêche	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	Interdiction de présence d'espèces marines menacées	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE	Protection de la faune et de la flore	Interdiction d'utilisation œufs issus de poules élevées en cage	D	O	R	Principal
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Rencontre régulière avec les producteurs et fournisseurs	I	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Choix végétarien dans l'assiette	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Relations transparentes	-				Modéré
	Concertation et écoute	Réunions avec le personnel	D	R	R	
	Accès public à l'information	Information sur place des clients	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Coopération avec les professionnels du tourisme	Rencontre régulière avec les producteurs et fournisseurs	D	R	R	Modéré
	Participation citoyenne	Partenariat associatif	D	R	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Écotable accompagne le secteur de la restauration dans la transition écologique. Comportant trois niveaux de graduation, la démarche impose une amélioration continue et un plan d'action autant sur l'aspect social qu'environnemental.



### Fiche d'identité du label



Évalue la maturité des démarches RSE des organisations sur la base de [l'ISO 26000](#).



AFNOR Certification



Tous types d'établissements



2010



France



2022

**300** structures : [carte interactive](#)



**Initial** : de 1 à 300 points  
**Progression** : de 301 à 500 points  
**Confirmé** : de 501 à 700 points  
**Exemplaire** : de 701 à 1 000 points



[alain.jounot@afnor.org](mailto:alain.jounot@afnor.org)



[Engagé RSE](#)

### Référentiel



**54 critères** répartis en **5 chapitres** :

- Ancrage territorial : communautés et développement local
- Déploiement de la démarche RSE
- Gouvernance
- Mode de production et de consommation durables
- Ressources Humaines, relations et conditions de travail

**3 chapitres de résultats RSE** :

- Indicateurs économiques
- Indicateurs environnementaux
- Indicateurs sociaux

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



20 % d'1 ETP



3 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

- 1. Ouverture de l'espace client** : clarification des objectifs, recueil et première analyse des données d'entrée, identification des parties prenantes internes et externes à contacter, détermination d'un plan d'évaluation
- 2. Audit terrain** : réunion d'ouverture, évaluation de la pertinence des pratiques stratégiques, opérationnelles et managériales, interview des différentes parties prenantes, visite terrain, identification des points forts et d'amélioration, réunion de clôture avec restitution des grandes tendances
- 3. Rapport d'évaluation et émission de l'attestation** : présentation des points à pérenniser et à améliorer, obtention du score global et du niveau de maturité, établissement d'un plan d'actions
- 4. Accès au logo et kit de communication**

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les 18 mois
- Audit documentaire** : Tous les 18 mois, en complément de l'audit terrain
- Jury externe** : Expert, voire comité d'experts, d'AFNOR Certification
- Prévision de sanction** : Retrait du label si dégradation du niveau obtenu mettant en cause la robustesse de la démarche RSE.
- Suivi d'amélioration continue** : Le rapport d'évaluation précise toutes les notes obtenues pour chacun des critères et identifie les points à pérenniser et les pistes de progrès permettant ainsi de définir sa feuille de route pour améliorer sa performance.

## Budget



Coût de certification sur 3 ans comprenant audits, suivi, rapports d'évaluation et animation du réseau :

- 5 000 – 7 000 € : ≤ 10 personnes
- 7 000 – 10 000 € : 11 – 50 personnes
- 10 000 – 13 000 € : > 50 personnes



**195 €** : Coût de la norme ISO 26 000



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Experts RSE au sein d'AFNOR Certification

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Département RSE d'AFNOR Certification
- La stratégie de développement du label : Département RSE d'AFNOR Certification

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel Engagé RSE s'appuie sur la norme ISO 26 000 et les principaux standards internationaux (GRI, Global Compact et les 17 ODD définis par l'ONU). Il est actualisé en fonction de l'évolution des pratiques, de la réglementation, des attentes des parties prenantes. En 2021, de nouveaux aspects comme l'économie circulaire ou encore la notion de raison d'être, ont été intégrés.

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations, pré-évaluation, définition de la raison d'être, matrice de la matérialité
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Dialogue social : mise en place d'un comité social de sécurité et des conditions de travail (selon la taille de l'entreprise)	D	R	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production et de consommation les domaines d'action de l'économie circulaire	D	R	R	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	-				Non abordé
	<b>Agriculture durable</b>	-				
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Qualité de vie au travail : l'organisation assure à l'ensemble des salariés des conditions de travail valorisant sa santé et son bien-être	D	R	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Santé et sécurité au travail et qualité de vie au travail : gérer les aspects de santé et de sécurité au travail, incluant la prévention des risques, auprès de l'ensemble des salariés	D	R	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Formation et compétences : le développement de l'employabilité des salariés et l'amélioration des compétences internes sont garanties par des démarches	D	R	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	-				
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Formation et compétences : la formation et la montée en compétences des collaborateurs, concernant les principes généraux de la RSE et les impacts de l'entreprise, sont assurées	D	R	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Égalité, diversité et lutte contre les discriminations : les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles, sociales et en respectant l'équité et les droits de l'Homme à tous les niveaux	D	R	R	Principal
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	Diversité, équité et égalité des chances : suivi chiffré des recrutements, promotions, actions de formation permettant la comparaison de la situation des hommes et des femmes	D	R	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Utilisation de l'eau : indicateur suivi des rejets et des volumes d'effluents (ratio des consommations d'eau justifiant les écarts)	D	R	R	Modéré
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Utilisation de l'eau : indicateur taux d'efficacité des investissements sur la consommation en eau	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	-				Partiel
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	D	R	M	
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	-				
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Égalité, diversité et lutte contre les discriminations : obtenir un label Égalité et Diversité	D	R	R	Modéré
	<b>Population et culture locale</b>	Connaissance des enjeux et contribution au développement social du ou des territoires	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Formation et compétences : la gestion des compétences des collaborateurs d'une manière générale	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production [...] (approvisionnement durable, écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale)	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	-				
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Effluents et déchets : efficacité et disponibilité des installations de traitement	D	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Loyauté des pratiques : organisme doit identifier les risques liés à la corruption et adopter une approche proactive et éthique sur ce sujet	I	R	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Diversité, équité et égalité des chances : suivi chiffré des recrutements, promotions, actions de formation permettant la comparaison de la situation des hommes et des femmes	D	R	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Connaissance des enjeux et contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoires	D	R	M	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Connaissance des enjeux et contribution au développement environnemental et à l'aménagement du ou des territoires	D	R	M	<b>Modéré</b>
	<b>Entreprises locales</b>	Innovation et conception vers une production durable : l'organisation intègre à ses modes de production et de consommation les domaines d'action de l'économie circulaire	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Priorisation des enjeux RSE : capacité de l'entreprise à savoir identifier et prioriser ses impacts et enjeux RSE (impacts environnementaux, sociaux, économiques...)	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Réduction et gestion des déchets</b>	Prévention de la pollution (eau – air –sol) : gestion des déchets pour éviter la pollution de l'eau, de l'air et du sol	D	R	R	
	<b>Mobilité alternative</b>	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	I	R	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Gaz à effet de serre</b>	Énergie et gaz à effet de serre : indicateur concernant la consommation d'énergie, les transports et les émissions de GES	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Utilisation durable des ressources et lutte contre le réchauffement climatique	D	R	M	
	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Prévention de la pollution (eau, air, sol) : l'organisation identifie et maîtrise l'ensemble des impacts environnementaux de ses activités en termes de production d'effluents (solides, liquides, gazeux) et nuisances sur l'eau, l'air et le sol	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Achats écologiques</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Protection de l'environnement et de la biodiversité : l'organisation agit pour la diminution voire l'éradication de ses impacts et la réhabilitation des services écosystémiques qu'elle impacte	D	R	R	
	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Protection de l'environnement et de la biodiversité : l'organisation agit pour la diminution voire l'éradication de ses impacts et la réhabilitation des services écosystémiques qu'elle impacte	D	R	R	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Biodiversité : indicateurs du nombre d'actions en faveur de la biodiversité et du nombre d'espèce menacée	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
	<b>Relations transparentes</b>	Transparence et prise de décision : les instances de prise de décision de l'organisation doivent intégrer la transparence, un comportement éthique et le respect des intérêts des parties prenantes	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Concertation et écoute</b>	Dialogue social : les relations sociales sont fondées sur le dialogue avec les collaborateurs et instances représentatives du personnel et basées sur la concertation	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Accès public à l'information</b>	Communication interne et externe : existence, accessibilité et communication d'une politique présentant et expliquant les engagements de RS	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Identification et dialogue parties prenantes : l'entreprise identifie ses parties prenantes et dialogue avec elles afin d'identifier leurs intérêts	I	R	R	<b>Partiel</b>
	<b>Participation citoyenne</b>	-				



Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Basé sur la norme internationale ISO 26 000, Engagé RSE s'adresse à tous les types d'organisation et n'est pas propre au secteur du tourisme. C'est un outil de pilotage et de mobilisation interne qui labellise l'organisation de la structure et non l'activité proposée par celle-ci. Il permet de se structurer et de s'améliorer en s'intéressant prioritairement aux questions de santé, de bien-être au travail, de sensibilisation à l'égalité des sexes et au respect de la diversité.



Fiche d'identité du label



Accompagne les restaurateurs vers plus d'écoresponsabilité et promeut une alimentation plus durable.



Association FiG – Food index for Good



Restaurants



2019



France



230 établissements : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



01 88 33 58 33 – [contact@fig.eco](mailto:contact@fig.eco)



[Food Index for Good](#)

Référentiel



9 critères répartis sous 2 thèmes :

- Évaluation de l'impact des ingrédients
- Évaluation des actions déchets et énergie

70 points maximum, validation à partir de 25 points

## Organisation structure



1 an



Formation non obligatoire



20 % d'1 ETP sur 6 mois



1 à 6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Proposer une offre végétarienne à la carte
- Recycler les déchets selon les consignes locales
- Proposer des plats à base de produits frais
- Ne pas servir d'espèces de poisson menacés

### Candidature et obtention :

1. Faire le [test d'éligibilité](#) et télécharger les justificatifs sur la plateforme
2. Évaluation par l'équipe FiG sur base des factures transmises
3. Envoi d'un plan d'action et d'un rapport d'éligibilité au badge FiG
4. Si éligible, mise en valeur grâce à l'autocollant en vitrine, sur l'application [Étiquetable](#) et sur [TheFork](#)

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes formés à la démarche
- ✗ **Audit terrain**
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les ans
- ✗ **Jury externe**
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Plan d'action concret et amélioration possible grâce au système de points, progrès notamment demandé en N+1 aux restaurants entre 25 et 35 points

## Budget



250 € HT : cotisation annuelle



250 – 650 € HT selon la formule d'accompagnement souhaitée



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Association de loi 1901 donc toute personne qui le souhaite peut adhérer et ainsi participer à la gouvernance

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Construit par une ingénieure après étude de la littérature scientifique sur l'alimentation durable et révision biennale par des experts
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit sur la base de bilans carbone de restaurants qui attribue à chaque action écoresponsable du restaurant un nombre de points corrélé à son impact réel sur l'environnement. Il n'a donc pas vocation à évoluer significativement, si ce n'est pour prendre en compte de nouvelles données.

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires gratuits, plan d'actions rédigé pour chaque structure
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Ingrédients locaux : proportion de fruits et légumes provenant d'une ferme locale	D	R - 10 pts	R	
<b>2</b> FAIM «ZERO» 	Achats alimentaires responsables	Achats de fruits et légumes issus de circuits courts	D	R - 10 pts	R	Principal
	Agriculture durable	Achats d'ingrédients issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable	D	R - 10 pts	R	
	Gaspillage alimentaire	Limiter le gaspillage alimentaire	D	R - 2 pts	R	
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Achats d'ingrédients issus de l'agriculture biologique ou certifié	I	R - 10 pts	R	Partiel
	Sécurité	-				
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	-				Partiel
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	-				
	Sensibilisation au développement durable	Personnel formé au tri	D	O	R	
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Non Abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Énergie renouvelable	D	R - 2 pts	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Tableau de suivi de consommation	D	R	R	
	Réduction de sa consommation d'énergie	-				
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Proportion de fruits et légumes provenant d'une ferme locale	D	R - 10 pts	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	-				Partiel
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	-				
	Équipements pour la gestion des déchets	Eau en bouteille de verre consignée	I	R - 2pts	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Non abordé
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	-				Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	Achats d'ingrédients issus de circuits courts	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Patrimoine naturel et culturel	-				Modéré
	Entreprises locales	Achats d'ingrédients issus de circuits courts	D	R	R	
	Suivi impacts développement durable	Tableau de suivi de consommation	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	Les déchets sont triés en 5 flux pour le recyclage, selon les consignes locales	D	O	R	Modéré
	Mobilité alternative	Mise en place d'actions de mobilité durable	D	R	M	
	Gaz à effet de serre	Empreinte carbone limitée pour viande et poisson	I	R - 30 pts	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	Proportion de fruits et légumes qui sont de saison	D	R - 10 pts	R	Modéré
	Réduction de la pollution de l'eau	Limitation du plastique à usage unique	D	R - 2 pts	R	
	Achats écologiques	Utilisation de produit d'entretien écolabellisé	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	Aucune espèce de poisson ou fruit de mer menacée ne doit être à la carte	D	O	R	Partiel
	Protection de la faune et de la flore	Aucun plastique à usage unique	I	R - 2 pts	M	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	Offre végétarienne à la carte	D	O	R	Partiel
	Relations transparentes	-				
	Concertation et écoute	-				
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Les engagements sont indiqués sur le site internet (FB) et charte affiché sur les murs et en vitrine	D	R	R	Non abordé
	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				
	Participation citoyenne	-				



Diagramme de synthèse



Commentaire des auteurs

Food index for Good engage à des efforts sur la qualité des produits achetés, la gestion des déchets et la limitation de l'usage du plastique. La démarche encourage l'amélioration continue via un plan d'actions et d'accompagnement. Ce label récent permet de relayer l'engagement des restaurants en faveur de l'environnement.



## Fiche d'identité du label



**Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits de randonnées et la préservation de la nature.**



WWF France en partenariat avec Gîtes de France



Gîtes, chambres d'hôtes ou campings du réseau Gîtes de France



1993



France



**170 hébergements** : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



01 49 70 75 75 - [Formulaire de contact](#)



[Gîte Panda WWF](#)

## Référentiel



**49 critères valant entre 0 et 10 points** portant sur :

- Préservation des milieux et de la biodiversité
- Écohabitat
- Écocitoyenneté

**277 points maximum au total, validation à partir de 118 points**

## Organisation structure



3 ans



Formation conseillée du responsable de la structure



100 % d'1 ETP sur 15 jours



15 jours

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être membre du réseau Gîtes de France et ne pas avoir plus de 4 logements locatifs
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PNR, PN, Zone Natura 2000, ZNIEFF, APB, UNESCO...), sans nuisance (sonore, visuelle, olfactive) et dans un environnement de qualité (architecture, harmonie et qualité du paysage)
- Avoir un sentier pédestre accessible à maximum 500 m de l'hébergement
- Avoir des équipements d'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques sur le patrimoine et la sensibilisation à la problématique environnementale

### Candidature et obtention

1. Contacter son relais départemental Gîtes de France
2. Remplir une fiche d'autodiagnostic
3. Visite d'audit par WWF
4. Constituer un projet personnel en fonction des préconisations de WWF
5. Signature d'une convention quadripartite : l'hébergeur, l'espace protégé, Gîtes de France et WWF

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Techniciens formés en interne par Gîte Panda
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe** : Commission locale avec des techniciens Gîte Panda, d'autres hébergements labellisés Gîte Panda et des structures locales (représentants des espaces protégés, OT, autres)
- Prévision de sanction** : Pas de sanction mais retrait lors de changement de propriétaires
- Suivi d'amélioration continue** : Relation régulière pour une incitation aux écogestes

## Budget



**Gratuit** mais en sus de l'adhésion au réseau Gîtes de France



- Aménagement du bâti
- Malle d'observation de la nature (kit pédagogique)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Convention quinquennale entre Gîtes de France et WWF. Techniciens des antennes départementales Gîtes de France évaluent les volets technique et commercial pour valider la labellisation

### Composition des instances des prises de décisions nationales

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Antennes Gîtes de France départementales et WWF
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

### Construction et évolution du référentiel

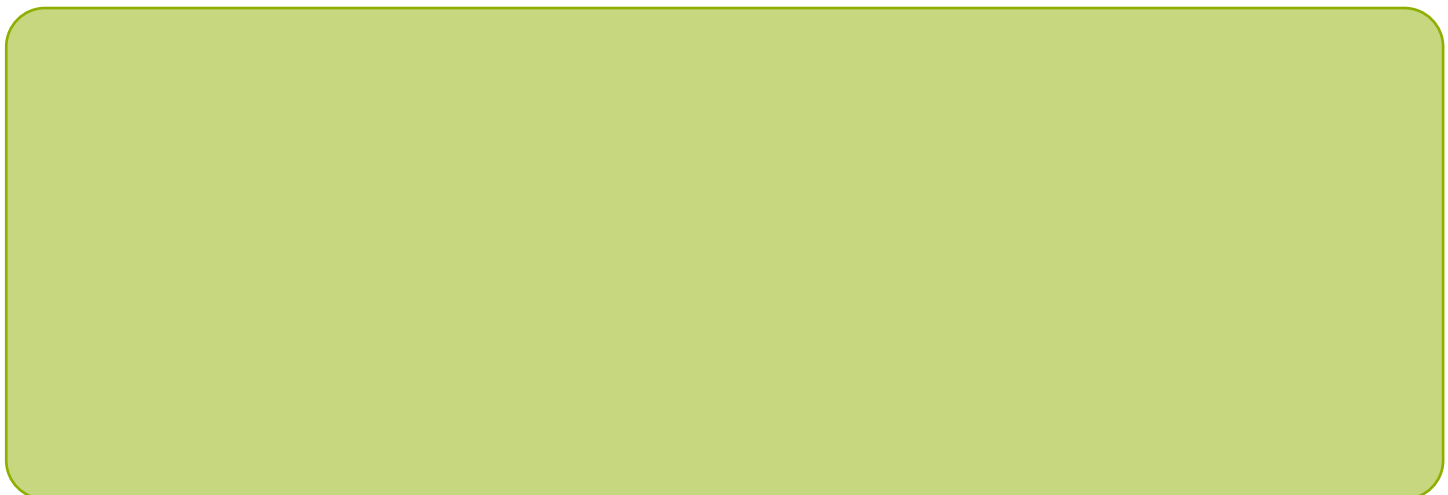
- Non communiqué

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire : Webinaires de présentation de la démarche
- Organismes institutionnels du tourisme
- Autres structures



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	Produits alimentaires : le propriétaire privilégie les produits d'origine locale ou régionale	D	0 à 6 points	M	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	Achats alimentaires responsables	Produits alimentaires : le propriétaire privilégie les circuits courts	D	0 à 6 points	M	Partiel
	Agriculture durable	Jardinage, culture de fruits et légumes : qualité environnementale du jardin ou potager	D	0 à 3 points	M	
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	Santé	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : agriculture naturelle, agriculture biologique, potager biologique, apiculture biologique, activité artisanale ou valorisation des produits locaux	I	0 à 6 points	M	Partiel
	Sécurité	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Exemplarité de l'hébergeur : mise en place de mesures incitatives vis-à-vis de ses hôtes pour l'adoption de comportement vertueux	D	3 à 6 points	M	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Sensibilisation à la culture et aux savoir-faire régionaux	D	3 à 6 points	R	
	Sensibilisation au développement durable	Mise à disposition d'outils d'observation et d'étude : le propriétaire laisse à disposition de ses hôtes un équipement utile à l'observation de la nature et à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux	D	3 à 6 points	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	Qualité de l'eau	Traitement de l'eau : valorisation de la qualité de l'installation et de son caractère écologique	D	0 à 3 points	M	Modéré
	Mesure de la consommation d'eau	Évaluation : l'hébergeur met en place des dispositifs d'évaluations des consommations	D	2 à 6 points	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de la ressource en eau : présence d'équipements permettant de limiter la consommation	D	3 à 5 points	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b> 	Énergies renouvelables	Origine de l'énergie électrique : abonnement avec garantie d'origine renouvelable de l'énergie électrique dans l'hébergement	D	0 à 3 points	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	Évaluation : l'hébergeur met en place des dispositifs d'évaluations des consommations	D	2 à 6 points	R	
	Réduction de consommation d'énergie	Performance thermique des parois : performance d'isolation des sols, murs, plafonds	D	0 à 6 points	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Sensibilisation à la culture et aux savoir-faire régionaux	D	3 à 6 points	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Éco-conception / rénovation énergétique	Équipements bioclimatique du bâtiment	D	0 à 6 points	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Un sentier pédestre doit pouvoir être accessible au départ ou à proximité du Gîte Panda	D	0	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Accès tous publics : aménagement réalisé pour l'accueil de tous publics	D	0 à 3 points	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accès à tous publics : aménagement réalisé pour l'accueil de tous publics	D	0 à 3 points	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	L'architecture doit être en harmonie avec le paysage (style, volumes, couleurs, matériaux, rapport au sol, abords)	D	0	R	
12 CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Patrimoine naturel et culturel	L'hébergement se situe dans un environnement de qualité, le patrimoine naturel et architectural contribue harmonieusement à la qualité du paysage. Le paysage doit pouvoir être observé depuis les fenêtres de l'hébergement candidat	D	0	R	Modéré
	Entreprises locales	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : le propriétaire privilégie les produits d'origine locale	D	0 à 6 points	M	
	Suivi impacts développement durable	Exemplarité de l'hébergeur : l'hébergeur est soucieux de limiter ses consommations, il adopte une attitude exemplaire en matière de consommation. Il met en place des mesures incitatives vis-à-vis de ses hôtes pour l'adoption de comportements vertueux en matière de consommation ou de déplacements	D	3 à 6 points	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Réduction et gestion des déchets	Tri des déchets organisé dans l'hébergement avec bacs pour le verre et le papier, mise en place du compostage	D	3 à 6 points	R	Partiel
	Mobilité alternative	Déplacement doux : le propriétaire privilégie les déplacements doux, met à disposition des vélos dans l'hébergement, délivre des informations sur les transports collectifs, le covoiturage, les transports publics et encourage leur pratique	D	3 à 6 points	M	
	Gaz à effet de serre	-				
14 VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	Production d'électricité sur le site : présence d'une installation photovoltaïque, éolienne, pico hydroélectrique	I	0 à 3 points	R	Partiel
	Réduction de la pollution de l'eau	Traitement de l'eau : valorisation de la qualité de l'installation et de son caractère écologique (phyto-épuration, lagunage...)	D	0 à 3 points	M	
	Achats écologiques	Consommables dans l'hébergement et produits d'entretien : achat de produits d'origine naturelle et label écologique des produits d'entretiens	D	5 à 9 points	R	
15 VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	-				Partiel
	Protection de la faune et de la flore	Pratiques favorisant la biodiversité : actions pour le maintien ou le développement des continuités écologiques des prairies et des cours d'eau. Maintien ou développement des haies, suppression des clôtures ou pratique de la fauche tardive	D	0 à 9 points	R	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Valorisation d'espèce ou variétés autochtone : valorisation des espèces ou variétés locales ou adaptées à la région aux abords de l'hébergement	D	3 à 9 points	M	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Partiel
	Relations transparentes	-				
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Concertation et écoute	-				Modéré
	Accès public à l'information	Affichage : information est mise à disposition dans l'hébergement pour sensibiliser le public aux efforts réalisés pour le respect de l'environnement et invite les hôtes à la pratique de gestes vertueux en matière de gestion environnementale	D	3 à 6 points	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	Partenariat pour la connaissance du milieu : partenariats avec des organismes locaux ou nationaux pour la valorisation de la connaissance sur les espèces locales et favorisant leur observation	D	2 à 8 points	R	Modéré
	Participation citoyenne	Démarche environnementale intégrée par l'hébergeur : adhésion à des réseaux, participation à des actions collectives de protection de l'environnement ou de valorisation de la culture régionale	D	0 à 3 points	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

La labellisation Gîte Panda valorise l'inscription d'un établissement dans son environnement local en mettant l'accent sur l'habitat responsable et le recours aux commerces locaux.





## Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC



Intègre l'ensemble des principes du développement durable dans les projets et le fonctionnement de toutes les structures touristiques pour reconnaître les efforts réalisés et la performance atteinte, avec une démarche d'amélioration continue.



Green Globe Certification



Tous type de structures touristiques



1993



International



2022

46 structures en France (plus de 500 dans le monde) : [carte interactive](#)



3 niveaux selon l'ancienneté :

- **Certifié**
- **Gold** (5 ans de certification)
- **Platinum** (10 ans de certification)



[greenglobe@francoistourismeconsultants.com](mailto:greenglobe@francoistourismeconsultants.com)



[Green Globe](#)

## Référentiel



Jusqu'à **385 indicateurs** répartis en **44 critères** portant sur 4 thèmes :

- Environnement
- Gestion durable
- Héritage culturel
- Social et économique

Tous les critères doivent être validés, incluant a minima une centaine d'indicateurs obligatoires et près d'une centaine d'autres indicateurs

## Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



20 % d'1 ETP sur 6 mois



4 – 6 mois pour les structures ayant une démarche durable avancée  
1 an pour celles qui n'en ont pas encore

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Adhérer en ligne
2. Mettre les indicateurs en conformité
3. Envoyer le dossier de candidature sur la [plateforme](#) en ligne
4. Audit sur site par un auditeur
5. Remise des conclusions à Green Globe Certification
6. Décision sur l'obtention de la certification par un jury interne
7. Valorisation des structures engagées sur un [blog](#), une newsletter, les [réseaux sociaux](#) et le [site](#)

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie**
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans, en alternance avec le documentaire → Années N, N+2, N+4,...
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans, en alternance avec le terrain → Année N+1, N+3,...
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : En cas de non respect des conditions minimales suite à un audit annuel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : A chaque renouvellement, le candidat doit améliorer son score pour prétendre au maintien de sa labellisation

## Budget



- **650 € – 4 500 € TTC** : coûts d'adhésion selon le nombre de chambres pour un hôtel ou le nombre d'employés pour une entreprise

[Tarifs détaillés](#)



- Coûts de mise en place des équipements nécessaires à l'obtention de certains critères, notamment des facultatifs
- Frais d'audit indépendant

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Green Globe Certification : société de moins de 10 salariés de droit américain

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Validation par le siège de Green Globe Certification du travail collaboratif sur le référentiel, avec respect a minima des lignes directrices du GSTC
- La stratégie de développement du label : Green Globe Certification

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

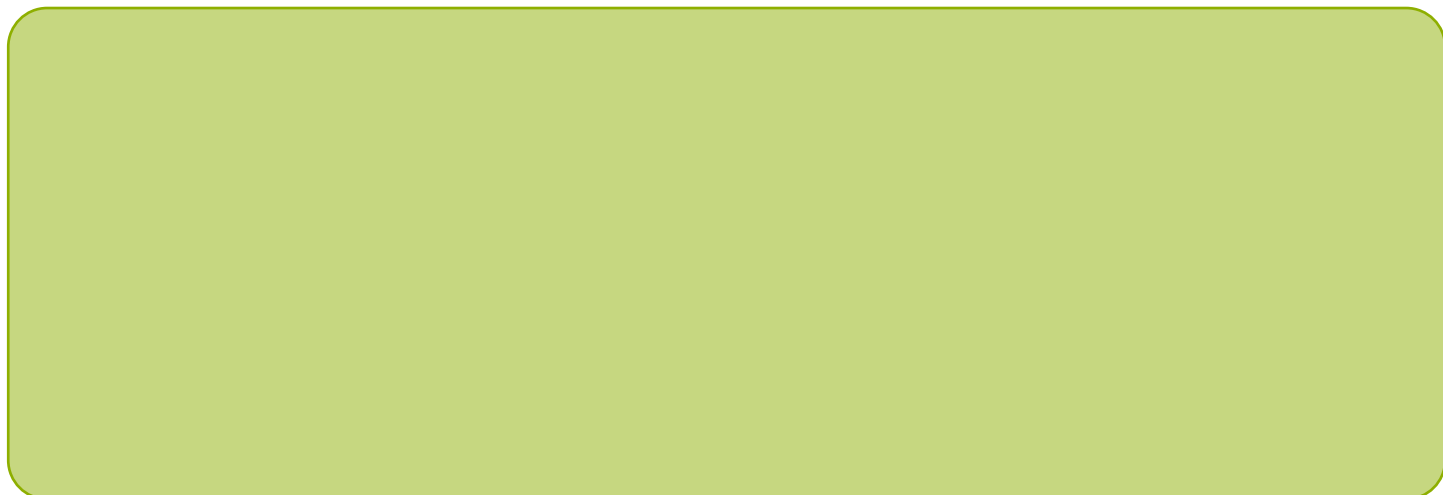
- Évolution périodique pour inclure de nouveaux critères, de manière collaborative entre Green Globe Certification, un panel d'auditeurs et un panel de membres. Respect des lignes directrices du GSTC qui servent de base de travail. Green Globe Certification anime et oriente le groupe de travail.

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Mise en place d'une Académie, participation à des salons professionnels internationaux (ITB Berlin... ), [chaîne YouTube](#), communication sur les réseaux sociaux, communiqués de presse...
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme** : Possible mais pas de cas en France (excepté la CCI PACA)
- ✓ **Autres structures** : Certaines chaînes hôtelières



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	La protection juridique internationale ou nationale des employés est respectée et les employés perçoivent un salaire décent	D	O	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	L'entreprise soutient activement les initiatives de développement communautaire	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Commerce équitable - Les services et biens locaux et équitables sont achetés par l'entreprise, si disponible (« Produits alimentaires : [...] locaux et de saison » - cf. étude ADEME)	D	R	R	Modéré
	<b>Agriculture durable</b>	Politique d'achat : au moins 50 % des achats alimentaires et boissons sont issues de l'agriculture biologique	D	R	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Plan de gestion des déchets : au moins 3 mesures sont prises pour réduire le gaspillage alimentaire	D	R	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Santé et sécurité : l'entreprise veille au respect de toutes les mesures de santé [...] pertinentes pour assurer le bien-être de ses clients, de son personnel et de la communauté locale	D	O	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Santé et sécurité : l'entreprise veille au respect de toutes les mesures de [...] sécurité pertinentes pour assurer le bien-être de ses clients, de son personnel et de la communauté locale	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Tout le personnel reçoit une formation périodique concernant son rôle dans la gestion des pratiques environnementales, socioculturelles, de santé et de sécurité	D	O	R	Principal
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Des informations et une interprétation de l'environnement naturel, de la culture locale et du patrimoine culturel sont fournies aux clients	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Mise en place d'une stratégie de communication pour informer les visiteurs et les invités de ses politiques, programmes et initiatives durables	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Lutte contre l'exploitation des êtres humains : l'entreprise a mis en place une politique contre l'exploitation commerciale, en particulier des enfants et des adolescents, y compris l'exploitation sexuelle	D	O	R	Principal
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Réduction des pollutions : les eaux usées [...] sont traitées efficacement et réutilisées	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	La consommation d'eau doit être mesurée	D	O	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Consommation d'eau : des mesures visant à réduire la consommation globale doivent être adoptées	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Consommation d'énergie : utilisation des énergies renouvelables, si possible	D	R	R	Principal
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	La consommation d'énergie doit être mesurée	D	O	R	
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Consommation d'énergie : des mesures visant à réduire la consommation globale doivent être adoptées	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	Principal
	<b>Population et culture locale</b>	Emploi local : des résidents locaux sont employés, y compris à des postes de direction	D	O	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Tout le personnel reçoit une formation périodique	D	O	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Conception et construction durables d'infrastructures : utiliser des principes [...] localement appropriés	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Conception et construction durables : infrastructure de transport et circulation favorisant la limitation de consommation de carburant fossile	D	R	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Réduire la pollution : un plan de gestion des déchets solides est mis en œuvre, avec des objectifs quantitatifs	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	L'entreprise soutient activement les initiatives de développement communautaire	D	R	R	Modéré
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	-				
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	L'entreprise est équitable dans l'embauche de femmes et de minorités locales	D	O	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Conception et construction des bâtiments : les entreprises doivent assurer un accès universel à leurs installations et services aux personnes ayant des besoins particuliers	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Développement communautaire : l'entreprise soutient activement les initiatives de développement des communautés et des infrastructures	D	O	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Valorisation de la culture : l'entreprise utilise des éléments de l'art, de l'architecture ou du patrimoine culturel local dans ses activités	D	O	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Commerce équitable : les services et biens locaux et équitables sont achetés par l'entreprise, si disponible	D	R	R	Principal
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Système de management durable : l'entreprise a mis en place un système de gestion du développement durable à long terme	D	O	R	
	<b>Réduction et gestion des déchets</b>	Réduire la pollution : un plan de gestion des déchets solides est mis en œuvre, avec des objectifs quantitatifs	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Réduire la pollution (GES) : l'établissement et les clients sont incités à utiliser des véhicules à faible émissions	D	R	R	Modéré
	<b>Gaz à effet de serre</b>	Réduire la pollution : les GES émises par l'entreprise sont mesurées et des procédures sont mises en œuvre pour les réduire et les compenser	D	O	R	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Réduction des pollutions : les eaux usées, y compris les eaux grises, sont traitées efficacement et réutilisées dans la mesure du possible	D	O	R	Principal
	<b>Achats écologiques</b>	La politique d'achat privilégie les produits respectueux de l'environnement	D	O	R	
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	L'entreprise contribue au soutien de la conservation de la biodiversité, notamment en soutenant les zones naturelles protégées	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	L'entreprise contribue au soutien de la conservation de la biodiversité, notamment en soutenant les zones naturelles protégées	D	O	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Des informations et une interprétation de l'environnement naturel [...] explication du comportement approprié lors de la visite des zones naturelles	D	R	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	Nourritures & boissons : le restaurant propose au moins un plat végétarien et/ou végétalien	D	R	R	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Mettre en place un système de management DD : politiques et procédures transparentes et documentées	D	O	R	Principal
	<b>Concertation et écoute</b>	La satisfaction du client est mesurée et des mesures correctives sont prises le cas échéant	D	R	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Mettre en place un système de management DD : communiquer clairement sur les buts et objectifs de l'organisation en ce qui concerne les performances environnementales, socioculturelles et économiques de l'entreprise	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Soutien aux entrepreneurs locaux : l'entreprise offre aux petits entrepreneurs locaux les moyens de développer et de vendre des produits durables	D	R	R	Modéré
	<b>Participation citoyenne</b>	Respect des communautés locales : un code de conduite pour les activités dans les communautés locales a été élaboré, avec le consentement et en collaboration avec la communauté	D	O	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Membre affilié de l'OMT, Green Globe s'applique autant aux socioprofessionnels qu'aux organismes de gestion de destination. Un système de management de développement durable est imposé aux labellisés et leur permet de s'améliorer. Les impacts environnementaux et sociétaux les plus importants sont couverts par le label.



### Fiche d'identité du label



Promeut les pratiques écoresponsables des hébergements intégrés dans un environnement naturel protégé, tout en valorisant les circuits courts et le local.



Groupement « Hôtels au Naturel »



Hôtels et résidences de tourisme



1998



France



19 hôtels : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



07 87 52 47 92  
[animation@hotels-au-naturel.com](mailto:animation@hotels-au-naturel.com)



[Hôtels au Naturel](#)

### Référentiel



106 critères dont 72 obligatoires et 34 recommandés portant sur :

- Accueil et information
- Démarche environnementale
- Équipement et confort
- Personnel et formation
- Petit-déjeuner
- Prestations et animations
- Promotion et commercialisation
- Qualité
- Relations avec le territoire
- Restauration



## Organisation structure



5 ans



Formation possible par les CCI ou par le réseau des labellisés Hôtels au Naturel



20 % d'1 ETP sur 6 mois



6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Avoir deux étoiles minimum
- Être situé sur un territoire bénéficiant d'une mesure de protection environnementale (PN, PNR, Géopark...)

### Candidature et obtention

1. Prendre contact avec l'animateur ou un hôtelier membre
2. Faire sa demande d'adhésion
3. Remplir le dossier de pré-sélection et remplir le dossier « Démarche de réflexions »
4. Concertation du conseil d'administration pour validation
5. Audit de l'hôtel par une personne désignée par le groupement
6. Attribution du label

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Audit interne réalisé par l'animateur du Groupement « Hôtels au Naturel »
- Audit terrain** : Tous les 5 ans
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- Jury externe** : CA d'Hôtels au Naturel
- Prévision de sanction** : Avertissement écrit à l'hôtelier jusqu'à la possibilité de retirer les droits d'utilisation de la marque
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



### Cotisation annuelle composée de

- 250 – 600 € : Cotisation de base fonction du nombre d'étoiles
  - 250 – 500 € : Cotisation de base fonction du nombre de chambres
  - 15 – 30 € : Cotisation par chambre
- +
- Coûts de travaux

Détails tarifaires à l'article 9 de la [Charte d'adhésion](#)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CA composé du président, du vice-président, du trésorier et de 5 hôteliers

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Rassemblement trimestriel du CA qui propose des évolutions du cahier des charges, ensuite soumises aux membres du groupement lors de l'AG
- La stratégie de développement du label : Groupement « Hôtels au Naturel »

### Construction et évolution du référentiel

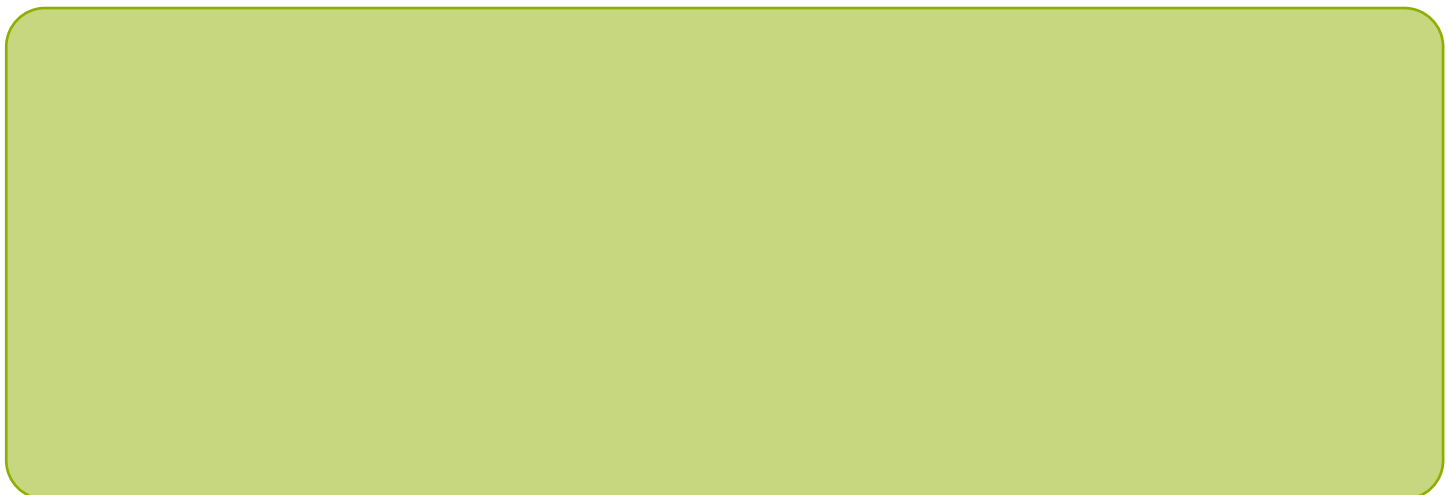
- Référentiel prend en compte les évolutions du cahier des charges d'Atout France celles d'autres partenaires (Clef Verte) ainsi que les évolutions obligatoires en matière de sécurité, de normes d'hygiène et d'accessibilité

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Webinaires de présentation de la démarche, accompagnement aux critères des hôteliers du début jusqu'à la fin, sollicitations à développer leur démarches écoresponsables et mise en valeurs du patrimoine et des partenaires
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Personnel et formation : participation et respect des évolutions du territoire et favorisation de l'emploi local	D	O	M	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Équipements et confort : prise en charge et l'accueil des familles sont favorisés	D	O	M	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Prestations et animations : sensibilisation de la clientèle aux prestations offertes par les acteurs du territoire	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Petit-déjeuner : approvisionnement en circuit court intégré au mode d'achat	D	O	M	Modéré
	<b>Agriculture durable</b>	Agriculture durable est favorisée	D	O	M	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Restaurant a mis en place une politique de réduction des déchets [alimentaires]	D	O	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Aspect réglementaire : personnel d'accueil peut indiquer clairement médecin, pharmacies...	D	O	M	Partiel
	<b>Sécurité</b>	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Personnel et formation : l'hôtelier et son personnel sont disposés dans la limite de leurs contraintes professionnelles et personnelles, à suivre le cycle de formation et d'information proposé par le territoire	D	R	M	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Personnel et formation : l'hôtelier et son personnel sont capables de renseigner et d'informer les clients sur les données touristiques majeures et les patrimoines du territoire	D	O	M	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Personnel et formation : l'hôtelier a mis en place un livret d'accueil pour le personnel présentant le fonctionnement de l'hôtel, les engagements Hôtels au Naturel et les écogestes	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non abordé
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Gestion de l'eau : l'hôtel doit être correctement raccordé au réseau d'assainissement collectif ou équipé d'un système autonome conforme à la réglementation et correctement entretenu	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Gestion de l'eau : un système de contrôle des consommations d'eau est mis en place par des compteurs divisionnaires dans les secteurs à forte consommation avec relevé régulier ou par des relevés du compteur général	D	O	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Gestion de l'eau : des dispositifs économiseurs d'eau sont mis en place	D	O	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Gestion de l'énergie : l'hôtel utilise si possible des énergies renouvelables	D	R	M	Modéré
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Gestion de l'énergie : un système de contrôle des consommations d'électricité est mis en place	D	O	R	
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Gestion de l'énergie : des dispositifs de régulation thermique sont installés	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				Partiel
	<b>Population et culture locale</b>	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Informations et sensibilisation : les fournisseurs sont sensibilisés à la démarche environnementale de l'hôtel	D	R	M	Partiel
	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	-				
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Accueil et information : l'hôtelier informe le client sur les possibilités de transports collectifs et les possibilités de mobilité douce. Possibilité d'existence de navette appartenant à l'établissement ou partenariat	D	O	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Gestion des déchets et tri : l'établissement a mis en place un système de tri à disposition des clients et du personnel	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Équipements et confort : politique tarifaire mise en place pour l'accueil des enfants	I	O	M	Partiel
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Relations avec les gestionnaires du territoire : l'hôtelier s'engage avec l'appui des techniciens institutionnels à améliorer ses aménagements, ses équipements et ses prestations	D	R	M	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Restauration : des dispositions sont prises pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap	D	R	M	Partiel
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Information et sensibilisation : l'hôtelier sensibilise ses clients au respect de l'environnement lors des randonnées et de ses déplacements	D	O	M	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Restauration : le restaurant propose des produits locaux et/ou des produits issus de l'agriculture biologique	D	O	R	Principal
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Un contrôle régulier des dispositifs d'énergie est effectué	D	O	R	
	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	Petit-déjeuner : il n'est pas proposé de produits en dose individuelle	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Prestations et animations : les loisirs motorisés type circuits quad, moto cross, karting... sont exclus de tous forfaits touristiques commercialisés par l'hôtel	D	O	M	Partiel
	<b>Gaz à effet de serre</b>	Gestion de l'énergie : l'isolation est améliorée autant que besoin afin de réduire les besoins énergétiques	I	O	M	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Qualité des aménagement extérieurs qui permet de réduire les pollutions physiques des nappes phréatiques	D	O	M	Modéré
	<b>Achats écologiques</b>	Gestion de l'eau : seuls les produits d'entretien et les lessives respectueux de l'environnement et écolabellisés sont utilisés pour le traitement en interne	D	O	R	
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Restauration : le restaurant propose des produits locaux et/ou des produits issus de l'agriculture biologique. Une attention est portée aux espèces menacées (poissons notamment)	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Contribution à la biodiversité : pour l'entretien du parc l'hôtelier privilégie les végétaux locaux	D	O	M	Partiel
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Prestation et animation : une bibliothèque complète sur le territoire comprenant des livres sur la faune, la flore [...] est à disposition des clients	D	O	M	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	Le restaurant propose un menu végétarien ou peut le servir sur demande	D	R	M	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Informations et sensibilisation : les fournisseurs sont sensibilisés à la démarche environnementale de l'hôtel	D	R	R	Modéré
	<b>Concertation et écoute</b>	Équipements et confort : l'hôtel a mis en place un outil de satisfaction client qui permet de gérer les avis sollicités par l'hôtel et les avis sur les différents sites en ligne	D	O	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Accueil et information : les informations décrivant les services et prestations de l'établissement et les engagements Hôtels au Naturel sont à la disposition du client	D	O	M	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Prestations et animations : l'hôtelier encourage ses clients à rencontrer les producteurs et artisans afin de leur faire découvrir le terroir, les savoir-faire et les coutumes du territoire	D	O	M	Partiel
	<b>Participation citoyenne</b>	-				

Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Hôtels au Naturel traite de nombreux sujets liés au développement durable reposant sur l'engagement de l'hôtelier. Des efforts sont entrepris pour valoriser les producteurs locaux, la restauration responsable et sensibiliser les clients.



## Fiche d'identité de la certification



Mise en place d'un système de management environnemental, basé sur une politique interne et des objectifs d'amélioration, pour minimiser les impacts de son activité sur l'environnement.



Organisation internationale de normalisation (ISO)



Tous types d'établissements



1996, actualisée en 2015



International



2022

Pas d'observatoire sur la norme ISO 14 001 donc pas de chiffres



Pas de graduation



[beatrice.poirier@afnor.org](mailto:beatrice.poirier@afnor.org)



[ISO 14 001](#)

## Référentiel



**22 exigences** réparties en 10 chapitres

- Définir le domaine d'application du système de management environnemental
- Définir les objectifs environnementaux et les actions pour les atteindre
- Définir les risques et les opportunités, notamment via une analyse environnementale
- Définir une politique environnementale
- Déployer les actions au sein de l'organisation et suivre leur mise en œuvre
- Faire les ajustements en cas de non-conformité sur les exigences de la norme
- Identifier les enjeux internes et externes et les parties intéressées et leurs attentes
- Mettre en œuvre une base documentaire
- Mettre en place une surveillance (indicateurs, audits...)
- Sensibiliser et former le personnel

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



50 % d'1 ETP



3 – 6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- [Acheter](#) la norme

### Candidature et obtention

1. Définir un référent interne pour piloter la démarche
2. Définir ses objectifs, identifier les bonnes pratiques existantes
3. Ajuster son fonctionnement et surveiller que les actions sont efficaces (revues, indicateurs, contrôles)
4. Passer l'audit auprès d'un organisme certificateur

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC
- ✓ **Audit terrain** : Tous les ans
- ✗ **Audit documentaire**
- ✗ **Jury externe** : Expert décisionnaire à l'appui du rapport d'audit. Un comité d'experts peut être sollicité en cas de besoin
- ✓ **Prévision de sanction** : Si l'organisme n'est plus conforme au référentiel
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

## Budget



135 € : Coût de la norme ISO 14 001

Coût d'audit de certification selon devis des organismes accrédités par le COFRAC





## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ISO à l'international et AFNOR Normalisation en France

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Révision de la norme ISO 14 001 est décidée au niveau d'ISO au regard des retours d'expérience et des besoins exprimés par les acteurs
- **La stratégie de développement de la certification** : Stratégie de certification dépendante des orientations prises par l'ISO sur l'évolution du référentiel

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Norme construite selon le principe de consensus entre les pays membres de l'ISO : toutes les parties prenantes sont sollicitées et contribuent à la rédaction de la norme à savoir des experts des différents pays, des acteurs privés et publics, des universitaires, des entreprises, des pouvoirs publics, des consommateurs...

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire**
- Organismes institutionnels du tourisme**
- Autres structures** : Bureaux d'études et cabinets privés accrédités COFRAC : formation spécifique au référentiel et aux pratiques d'audit, aide à la mise en œuvre d'un système de management 14 001



## Contacts et financements locaux

## Analyse alternative

ISO 14 001 met l'accent sur **qualité de l'éducation** (ODD 4) grâce à un système de management environnemental interne axé sur la sensibilisation et la formation de la main d'œuvre. La certification permet également de s'engager pour une **consommation et une production responsable** (ODD 12) en raison du suivi des impacts du développement durable demandé et la mise en place d'exigences environnementales dans chaque phase du cycle de vie du produit ou du service. Cette démarche inclut un engagement en matière de **protection de l'environnement et de la biodiversité** (ODD 15) et un axe d'une **communication** interne et externe très développée (ODD 16) qui permet l'**écoute des parties prenantes**.

ODD abordés



## Commentaire des auteurs

Démarche internationale, ISO 14 001 valorise l'engagement environnemental impulsé par la direction à tous les niveaux de l'organisme. La norme est basée sur le modèle PDVA (Planifier-Réaliser-Vérifier-Agir) et met l'accent sur la compréhension des enjeux par l'organisme, les besoins et attentes des parties prenantes et sur l'étape de planification d'actions pour atteindre les objectifs environnementaux. La norme se base sur des compétences, une communication interne et externe intense et sur l'évaluation des performances dans une logique d'amélioration continue.



## Fiche d'identité de la certification



Intègre le développement durable dans l'activité événementielle en mettant en place un système de management responsable de l'activité.



Organisation Internationale de Normalisation (ISO)



Tous les acteurs du marché événementiel qui contribuent à la conception et à la mise en œuvre d'événements



2012



International



2022

Pas d'observatoire sur la norme ISO 20 121 donc pas de chiffres



Pas de graduation



[melodie.merenda@afnor.org](mailto:melodie.merenda@afnor.org)



[ISO 20 121](#)

## Référentiel



### 10 axes

- Agir sur la motivation des collaborateurs
- Aller au-delà des dispositions réglementaires de plus en plus exigeantes
- Communiquer de manière transparente sur la démarche développement durable
- Gagner une plus grande crédibilité auprès des donneurs d'ordres
- Limiter l'impact environnemental, sociétal et économique de l'activité
- Réduire les coûts liés aux pollutions et dégradations des lieux
- Répondre aux exigences des clients, des institutionnels, et des participants aux événements
- Tisser des relations durables avec les parties prenantes et les partenaires locaux
- Valoriser les efforts

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



30 % d'1 ETP



3 – 6 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- [Acheter](#) la norme

### Candidature et obtention

1. Diagnostiquer le fonctionnement de la structure par rapport aux exigences de la norme ISO 20 121
2. Définir une stratégie de développement durable avec des enjeux, des objectifs et un plan d'action avec des indicateurs de suivi
3. Audit blanc de contrôle de l'avancement de la mise en œuvre de la norme
4. Ajustements en cas de non-conformité
5. Audit de certification par un organisme certificateur indépendant

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Par un des trois organismes tiers reconnus
- Audit terrain** : Tous les ans
- Audit documentaire** : Tous les ans
- Jury externe** : Expert décisionnaire de l'AFNOR à l'appui du rapport d'audit. Un comité d'experts peut être sollicité en cas de besoin
- Prévision de sanction** : En cas de non-conformité majeure aux exigences du référentiel ISO 20 121
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



**155 €** : Coût de la norme ISO 20 121

**3 000 – 5 000 €** : Coût d'audit de certification selon devis d'un des trois organismes tiers indépendants reconnus (SGS, AFNOR Certification et Bureau Veritas)



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- ISO à l'international et AFNOR Normalisation en France

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Enquête quinquennale d'ISO auprès de tous ses pays membres pour évaluer l'opportunité de faire évoluer la norme
- **La stratégie de développement de la certification** : Chaque organisme de certification définit sa stratégie

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Lorsque la révision est décidée au sein de l'ISO, les experts internationaux et membres des commissions de normalisation négocient les évolutions des exigences de la norme.

## Accompagnement

- ✗ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Bureaux d'études et cabinets privés : formations, audits blancs, prestations sur des mesures d'accompagnement à la mise en œuvre du système de management ISO 20 121



## Contacts et financements locaux



## Analyse alternative

ISO 20 121 propose d'intégrer le développement durable dans le système de management de l'organisation d'événement. La norme guide vers des objectifs pouvant contribuer à chacun des ODD, en fonction des enjeux identifiés. La méthodologie dictée insiste sur la **sécurité et la santé au travail** (ODD 3) ainsi que les **compétences et qualités professionnelles** (ODD 4) liées à un système de management bien établi. Le principe **d'intégrité et de transparence** (ODD 16) de la démarche et **l'implication des parties prenantes** (ODD 17) sont aussi des enjeux importants d'ISO 20 121.

ODD abordés



## Commentaire des auteurs

Démarche internationale, ISO 20 121 valide un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle et au tourisme d'affaires. Le cadre de référence proposé établit des objectifs qui peuvent être relatifs à plusieurs pôles (finance, santé, sécurité et environnement) et peuvent s'appliquer à divers niveaux (projet, stratégie, organisation, processus). Les objectifs de développement durable sont identifiés et priorisés pour l'organisation d'évènements.



SITES DE VISITE - NF 526

## Fiche d'identité de la certification



Garantit la réduction des impacts environnementaux des sites de visite au travers le contrôle de nombreux critères.



AFNOR Certification



Lieux touristiques et visites guidées des offices de tourisme



2014



France



8 sites : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[certification@afnor.org](mailto:certification@afnor.org)



[NF Environnement - Sites de visite](#)

## Référentiel



104 critères, dont 33 obligatoires et 71 optionnels, répartis en 7 catégories :

- Achats responsables
- Déchets
- Eau
- Énergie
- Gestion générale
- Produits dangereux
- Autres services

\*Le [référentiel](#) vient d'être revu durant l'hiver 2021-2022, la dernière version est en cours de validation.



## Organisation structure



4 ans



Tutorat possible par l'AFNOR  
Formation non obligatoire



30 % d'1 ETP



3 – 4 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Structure doit avoir une activité identifiée dans le tourisme, un service d'accueil humain des visiteurs, un système de billetterie, un service de médiation (transfert de connaissance ou de savoir-faire)

### Candidature et obtention :

1. Déposer un dossier de demande de certification
2. Étude de recevabilité du dossier de candidature
3. Audit sur site : interview des équipes, analyse des pratiques et des données au regard des exigences de la norme et du référentiel
4. Restitution : présentation synthétique des conclusions de l'audit et remise du rapport
5. Décision prise par AFNOR Certification
6. Délivrance du certificat

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs sélectionnés selon leurs compétences et qualifiés par AFNOR Certification
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans avec audit d'admission sur site puis un audit de maintien
- ✗ **Audit documentaire** : Seulement des éléments documentaires complémentaires à l'audit terrain
- ✗ **Jury externe**
- ✓ **Prévision de sanction** : Retrait si l'établissement ne respecte pas les critères du référentiel ou le processus de certification (organisation des audits...) ou s'il y a un usage abusif de la marque
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Prévu dans les critères du référentiel

## Budget



Cotisation annuelle composée de :

- **300 € – 600 € HT** : Instruction de la demande
- **1 035 € HT** : Audit sur site comprenant la préparation, les frais de déplacement et la rédaction du rapport
- **200 € – 300 € HT** : Contrôle documentaire
- **200 € – 600 € HT** : Droit d'usage



- Coûts de formation
- **700 – 800 € / jour** : consultant externe

**N** : Instruction + Audit + Droit d'usage

**N+1** : Contrôle documentaire + droit d'usage

**N+2** : Audit + Droit d'usage

**N+3** : Contrôle documentaire + droit d'usage



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Experts décisionnaires qui connaissent le marché et qui sont formés au référentiel. Elles sont prises suite aux audits et aux éléments du rapport d'audit, il peut également y avoir des échanges complémentaires avec l'auditeur et l'établissement

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Évolutions par l'AFNOR selon le contexte réglementaire, les nouveaux équipements disponibles sur le marché, les retour des certifiés et des acteurs du marché
- **La stratégie de développement du label** : Direction du groupe AFNOR avec audit du COFRAC pour valider le respect des processus de la certification, la bonne gestion des demandes des établissements et le processus d'élaboration et d'évolution du référentiel

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Initialement inspiré des critères de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques, les critères de NF Environnement Sites de Visite sont déterminés suite à des études et analyses du marché par un comité tripartite constitué de sites de visites, d'acteurs institutionnels (ADN Tourisme a été sollicité) et des représentants des consommateurs

## Accompagnement

- ✘ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✔ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✔ **Autres structures** : AFNOR Compétences peut proposer une formation intra entreprise ou externe sur le référentiel sur la certification ou les écogestes par exemple



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Au moins deux actions en faveur du personnel sont en place	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Moyens de paiements aidés, de type chèques vacances acceptés et tarifications spécifiques et/ou gratuité : pour les locaux, demandeurs d'emploi, groupes des associations	D	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Achats responsables de la boutique : le site de visite propose des produits non alimentaires, artisanaux, locaux, issus du commerce équitable ou solidaires	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Produits alimentaires responsable : au moins trois produits alimentaires proposés sur le site de visite respectent une provenance locale	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Agriculture durable</b>	Actions environnementales et/ou sociales supplémentaires [...] : présence d'au moins un menu biologique complet	I	R	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	-				<b>Partiel</b>
	<b>Sécurité</b>	Maintenance générale : fiche de contrôle d'étanchéité des équipements contenant plus de 5 tonnes équivalent CO <sub>2</sub> de fluide frigorigène	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Sensibilisation à la biodiversité : le site de visite fournit des informations sur la faune et la flore locale et communique sur les actions engagées localement pour la biodiversité	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Le site de visite informe les visiteurs sur sa politique environnementale et sociale, les écogestes à adopter, en adéquation avec la nature du site	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Des actions sont menées pour prévenir les discriminations liées au sexe	D	O	R	<b>Partiel</b>
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Épuration naturelle des eaux usées : le site de visite possède un système de traitement naturel des eaux usées par lagunage ou phytoépuration	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Suivi des consommations : compteurs divisionnaires d'énergie et d'eau	D	R	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Le site de visite met en place au moins un système de récupération de l'eau	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Électricité d'origine renouvelable : au moins 50 % de l'électricité utilisée provient de sources d'énergies renouvelable	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Suivi des consommations : compteurs divisionnaires d'énergie et d'eau	D	R	R	
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Dispositifs de conditionnement d'air et pompes à chaleur à air économes en énergie	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Actions en faveur du personnel : lien avec les structures institutionnelles ou associatives spécialisées dans le retour à l'emploi et/ou le handicap	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Population et culture locale</b>	Ancrer le site dans son territoire : ouverture de site réservée aux populations locales sur des événements spécifiques	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Respect des critères obligatoires par les sous-traitants	I	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Énergie : isolation à partir d'éco-matériaux	D	R	R	<b>Principal</b>
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Déplacements alternatifs : le site de visite communique sur son site internet sur l'accessibilité du lieu en transports en commun, à pied, à cheval, à vélo, en covoiturage	D	O	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Valorisation des déchets organiques : compostage, broyage et paillage, bois de chauffage	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Au moins une action en faveur de la clientèle [...] moyens de paiement aidés, de type chèque vacances, tarifications spécifiques et/ou gratuité pour les locaux, demandeurs d'emploi, associations...	D	R	R	Modéré
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Actions en faveur du personnel : proposition pour les saisonniers d'un hébergement décent en lien avec les collectivités locales (Mairie, Département, Région) ou autres partenaires (campings voisins)	D	R	M	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Des actions sont menées pour prévenir les discriminations liées au sexe, origine, handicap, âge	D	O	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Plan de mobilité entreprise : le site de visite a évalué l'offre de transport existante et un plan de mobilité employeur a été réalisé	D	O	R	Modéré
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Actions en faveur de la clientèle : présence de dispositifs facilitant l'accueil des personnes en situation de handicap	D	R	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Animations en lien avec la nature : éducation environnementale sont compris dans les activités proposées aux visiteurs, concernant la connaissance de la biodiversité, du paysage et de la nature	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Le site de visite a noué des partenariats avec des structures de préférences locales, œuvrant en faveur de la biodiversité	D	R	M	Partiel
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Le site de visite a défini au moins deux indicateurs supplémentaires pour suivre l'évolution de sa performance environnementale	D	R	M	
	<b>Réduction et gestion des déchets</b>	Le site de visite a mis en place des mesures de prévention des déchets	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Déplacements alternatifs : le site de visite communique sur son site internet l'accessibilité du lieu en transports en commun, à pied, à cheval, à vélo, en co-voiturage	D	O	R	Modéré
	<b>Gaz à effet de serre</b>	-				
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Politique environnementale et sociale : politique, programme d'action et bilan de la démarche	D	O	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Absence de produits phytosanitaires chimiques	D	O	R	Principal
	<b>Achats écologiques</b>	Au minimum 80 % en volume ou en poids des détergents qui sont utilisés au sein du site de visite doivent avoir obtenu le label écologique de l'UE ou un autre label ISO de type I	D	O	R	
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Le site de visite met en œuvre au moins une action pour favoriser l'accueil de la faune locale	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Accueil de la faune locale - Le site de visite met en œuvre au moins une action pour favoriser l'accueil de la faune	D	R	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Sensibilisation à la biodiversité : le site de visite fournit aux visiteurs des informations sur la faune et la flore locale	D	O	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Information du personnel : le site de visite diffuse chaque année à son personnel et ses bénévoles les informations relatives à sa démarche environnementale et sociale afin de leur permettre de s'impliquer	D	O	R	Principal
	<b>Concertation et écoute</b>	Politique environnementale et sociale : bilan de la démarche [...] et prise en compte des remontées du personnel et/ou des autres parties prenantes (enquête, boîte à idées, baromètre, e-réputation...)	D	O	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Le site de visite informe les visiteurs, y compris les participants et participantes à des conférences ou des séminaires sur sa politique environnementale et sociale, les écogestes à adopter, en adéquation avec la nature	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Actions en faveur du personnel : proposition pour les saisonniers d'un hébergement décent en lien avec les collectivités locales (Mairie, Département, Région) ou autres partenaires (campings voisins)	D	R	M	Modéré
	<b>Participation citoyenne</b>	Ancrer le site dans son territoire : animations avec des associations/entreprises sur la culture locale, la valorisation des traditions et du savoir faire des artisans du territoire	D	R	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Encore peu développée en France, NF Environnement Sites de Visite est la seule certification qui permet de valoriser les sites de visite les plus performants du point de vue environnemental. Elle met l'accent sur la gestion et réduction des déchets, l'eau et les énergies fossiles. Cette démarche s'engage aussi aux niveaux social et économique en sensibilisant tant les visiteurs que le personnel et en imposant une politique d'achat responsable.



## Fiche d'identité du label



Propose au public une information fiable afin de voyager de façon plus responsable. L'objectif est d'apporter des garanties quant aux pratiques des structures et d'assurer le respect des engagements pris dans la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire.



Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire (ATES)



Voyagistes et structures d'accueil touristique en France



2014 (international) – 2020 (France)



France



13 structures : [liste des labellisés](#)



Pas de graduation

2022



[equipe@tourismesolidaire.org](mailto:equipe@tourismesolidaire.org)



[Tourisme Équitable](#)

## Référentiel



Environ 50 critères regroupés sous 3 dimensions :

- Équilibre et pérennité des partenariats locaux
- Gestion de la structure
- Qualité de l'activité touristique

- **Référentiel Voyageur** : 8 critères obligatoires, des critères prioritaires et de progrès
- **Référentiel Tourisme en France** : 8 à 10 critères obligatoires, des critères prioritaires et de progrès



## Organisation structure



3 ans



Pas de formation nécessaire



10 % d'1 ETP sur 1 an



**Autodiagnostic valide** : 1 – 2 mois entre prise de connaissance des attendus.

**Autodiagnostic non valide** : nécessité d'un accompagnement (payant) qui peut prendre plusieurs mois supplémentaires.

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être en activité (le label ne s'adresse pas aux porteurs de projets)

### Candidature et obtention

- Procéder à un autodiagnostic permettant de valider son éligibilité en ligne
- Constituer et déposer son dossier de candidature
- Audit terrain et documentaire qui évaluent le respect des critères
- Décision par le comité de labellisation
- Accord du droit d'usage du label et promotion par l'ATES

Possibilité d'adhérer à l'ATES pour bénéficier des services aux membres et participer à la gouvernance du réseau

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes formés à la démarche par trois cabinets partenaires : Tero, ID territoires et Colibri Tourisme
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 3 ans, réalisé par des experts locaux dans les destinations
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 3 ans, réalisé par les cabinets partenaires
- ✓ **Jury externe** : Décision finale prise par un comité de labellisation dont les membres sont élus
- ✓ **Prévision de sanction** : Au renouvellement, retrait du label si la notation est inférieure à l'audit précédent
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Réalisation d'un accord d'objectifs à la suite de l'obtention du label, suivi par l'équipe salariée

## Budget



- 200 – 650 € TTC : Droit d'usage (*sauf en cas d'adhésion à l'ATES*)
- 250 – 500 € TTC : Coût administratif triennal



300 € / jour : Coût d'accompagnement (besoin d'une dizaine de jours en moyenne)

### Référentiel Tourisme en France

- 600 – 1 200 € HT : Coût d'évaluation

### Référentiel Voyageur

- 1 650 – 2 250 € HT : Coût d'évaluation
- 400 – 800 € TTC : Coût d'audit





## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Décisions stratégiques formulées et votées par le bureau et/ou le CA, puis validées en AG

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : CA vote les évolutions du cahier des charges suite aux propositions de la commission Garantir (commission de travail sur le label)
- **La stratégie de développement du label** : CA et AG votent les principaux axes stratégiques de développement et de déploiement du label

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

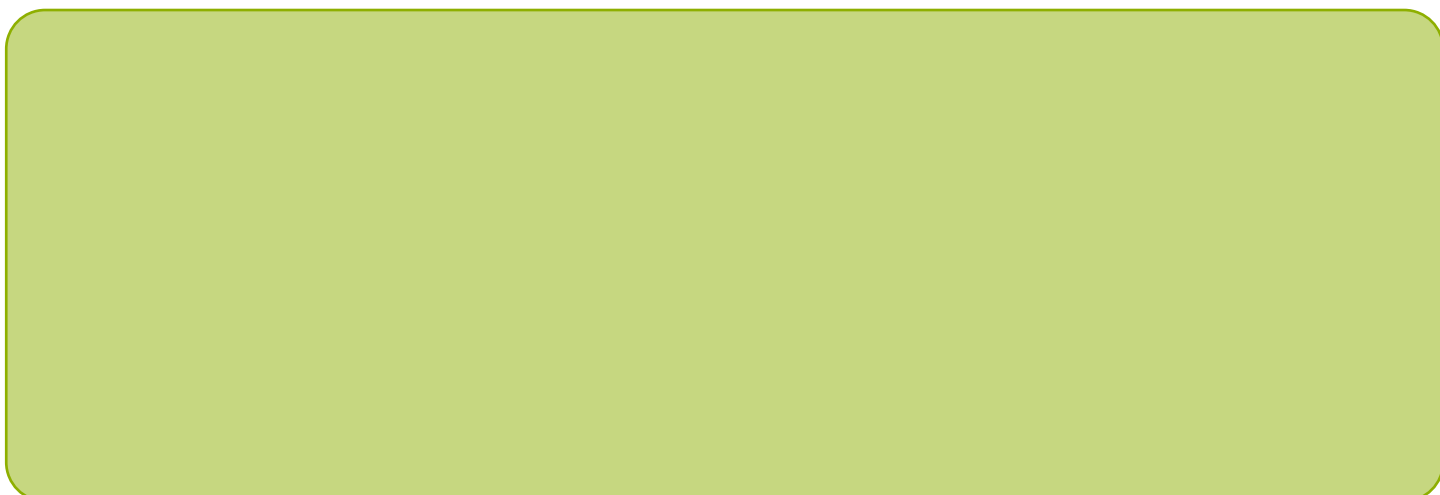
- Base du référentiel coconstruite par les membres de l'ATES et évolutions régulières rédigées par la commission Garantir puis votée en CA. Évolutions sur la base des recommandations des institutions (ADEME), des experts (GIEC), des partenaires (GERES, Commerce Équitable France) pour être en phase avec les évolutions réglementaires du tourisme et du commerce équitable

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Plan d'actions personnalisé pour la structure (qu'elle soit déjà labellisée ou non), webinaires, visites possibles sur place
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux





ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>Emploi non précaire</b>	Offrir à ses salariés des conditions de travail favorables au-delà du droit du travail	D	R	R	Principal
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité au plus grand nombre	D	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	L'opérateur apporte un soutien financier, matériel et/ou humain à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif	D	O	R	
<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Faire appel à des fournisseurs éco-responsables et/ou des consommables bio, écologiques ou du commerce équitable	D	R	R	Modéré
	<b>Agriculture durable</b>	Approvisionnement en produits « bons, propres et justes », produits issus de l'agriculture biologique ou de la biodynamie	D	R	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	L'opérateur est engagé dans une démarche de limitation de l'impact de son activité sur l'environnement : proposition de portions alimentaires de tailles différentes	D	R	R	
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>Santé</b>	-				Non abordé
	<b>Sécurité</b>	-				
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Les salariés bénéficient d'une gestion prévisionnelle de leurs compétences : les salariés bénéficient d'un plan annuel de formation et ont participé à au moins une formation sur l'année	D	R	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Informations aux clients sur les spécificités du territoire (situation économique, sociale, culturelle environnementale) et sur ses partenaires locaux	D	R	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Sensibilisation des collaborateurs aux actions mises en place pour le respect de l'environnement : l'opérateur forme ses collaborateurs à la mise en œuvre de sa politique environnementale	D	R	R	
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Application de la stricte égalité et équité salariale entre les femmes et les hommes	D	R	R	Partiel
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	<b>Qualité de l'eau</b>	Approvisionnement en produits d'hygiène et d'entretien respectant l'homme et la nature	I	R	R	Modéré
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Mise en place d'une politique permettant de réduire les consommations en eau : l'opérateur a mis en place un relevé et un suivi annuels des données relatives à sa consommation d'eau	D	R	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Mise en place d'une politique permettant de réduire les consommations en eau : l'opérateur justifie de la mise en place d'au moins quatre actions	D	R	R	
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	<b>Énergies renouvelables</b>	-				Modéré
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Mise en place d'une politique énergétique permettant de réduire les consommations en énergie : l'opérateur a mis en place un relevé et un suivi annuel des données relatives à sa consommation d'énergie (kWh/ETP/an)	D	R	R	
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Mise en place des actions de réduction des consommations en énergie l'opérateur justifie de la mise en place d'au moins quatre actions	D	R	R	
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Application de la stricte égalité et équité salariale entre les femmes et les hommes	D	R	R	Principal
	<b>Population et culture locale</b>	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Sensibilisation des collaborateurs aux actions mises en place pour le respect de l'environnement : l'opérateur forme ses collaborateurs à la mise en œuvre de sa politique environnementale interne	D	R	R	
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	L'opérateur applique les meilleures pratiques environnementales dans la construction, la rénovation et l'équipement de bâtiment	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	L'opérateur encourage l'utilisation des transports les moins polluants par ses salariés	D	R	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Engagement dans une démarche de limitation de l'impact de l'activité sur l'environnement, notamment à travers une gestion optimisée des déchets l'opérateur met en place des toilettes sèches	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité au plus grand nombre	D	R	R	Partiel
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	-				
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Favorise des prestataires et partenaires qui s'engagent pour la justice sociale et l'égalité des chances	D	O	M	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Mener des actions pour faciliter l'accès au séjour, à la visite et à l'activité aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel et/ou mental	D	R	R	Partiel
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	M	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	-				
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Favoriser le recours aux ressources et prestataires locaux (moins de 160 km) favorisant ainsi les liens entre secteurs d'activité	D	R	R	Principal
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Mesurer et communiquer l'impact environnemental de son activité à ses visiteurs, clients, participants	D	R	R	
	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	Mener des actions de sensibilisation auprès de ses clients, visiteurs pour la réduction des déchets	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	L'opérateur ne propose aucune activité avec des véhicules polluants	D	O	R	Modéré
	<b>Gaz à effet de serre</b>	L'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone, qu'il compense à travers un organisme de compensation solidaire : mesure annuellement ses émissions carbone directes	D	R	R	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Mesurer et communiquer l'impact environnemental de son activité à ses visiteurs, clients, participants	D	R	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Engagement dans une démarche de limitation de l'impact de son activité sur l'environnement, notamment à travers une réduction des déchets : l'opérateur bannit les bouteilles en plastique	I	R	R	Modéré
	<b>Achats écologiques</b>	Approvisionnement en produits d'hygiène et d'entretien respectant l'homme et la nature	D	R	R	
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Limiter au maximum l'impact de son activité sur la faune et la flore sauvages locales : l'opérateur met en place des actions visant à ne pas perturber les équilibres naturels locaux dans son activité	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Limiter au maximum l'impact de son activité sur la faune et la flore sauvages locales : mettre en place des actions visant à ne pas perturber les équilibres naturels locaux dans son activité	D	R	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Mener des actions de sensibilisation auprès de ses clients/visiteurs pour le respect de la faune et de la flore	D	R	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	Approvisionnement en produits « bons, propres et justes » : l'offre inclut au moins un choix végétarien	D	O	R	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	L'opérateur s'efforce de nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires locaux, lorsque l'objet du partenariat le permet.	D	O	M	Modéré
	<b>Concertation et écoute</b>	L'opérateur travaille en concertation avec les acteurs et parties prenantes du territoire	D	R	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Informers ses clients sur les spécificités du territoire (situation économique, sociale, culturelle environnementale) et sur ses partenaires locaux	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	L'opérateur s'efforce de nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires locaux, lorsque l'objet du partenariat le permet.	D	O	M	Modéré
	<b>Participation citoyenne</b>	L'opérateur participe à la vie de son territoire d'implantation	D	R	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Le référentiel Tourisme en France du label Tourisme Équitable s'adresse à tous les opérateurs de tourisme en France soucieux de développer une démarche durable globale. Avec une démarche de progrès poussée, le label met l'accent sur une relation opérateurs/producteurs locaux juste et équilibrée, un ancrage territorial fort et une activité touristique bénéfique aux habitants.



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Équité de la rémunération : les rémunérations correspondent au coût de la vie locale et permettent à chacun de dégager une marge	D	O	R	<b>Principal</b>
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales	D	R	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur fait appel à des fournisseurs éco-responsables et/ou des consommables écologiques ou du commerce équitable	D	O	R	<b>Modéré</b>
	<b>Agriculture durable</b>	L'opérateur favorise les prestataires engagés dans une démarche de protection de l'environnement et d'achat responsable (alimentation équitable, bio, produit locaux et de saison)	D	O	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	L'opérateur favorise les prestataires engagés dans une démarche de protection de l'environnement et d'achat responsable (alimentation équitable, bio, produit locaux et de saison)	I	O	R	<b>Partiel</b>
	<b>Sécurité</b>	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Les salariés bénéficient d'une gestion prévisionnelle de leurs compétences : plan annuel de formation et participation à au moins une formation sur l'année écoulée	D	R	R	<b>Modéré</b>
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	L'opérateur accompagne son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux (formations, guides pédagogiques...)	D	R	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	L'opérateur et ses partenaires locaux sensibilisent et incitent les voyageurs à adopter des comportements éco-responsables	D	D	M	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	L'opérateur veille à valoriser l'implication des femmes dans l'activité touristique	D	R	R	<b>Principal</b>
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	L'opérateur et son partenaire veillent à une application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	-				<b>Partiel</b>
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	L'opérateur doit soit être certifié Green Globe soit avoir mis en place au moins 4 des pratiques citées : l'opérateur est engagé dans une réduction de ses consommations en eau et en énergie	D	O	R	<b>Modéré</b>
	<b>Énergies renouvelables</b>	L'opérateur doit soit être certifié Green Globe soit avoir mis en place au moins 4 des pratiques citées ci-dessous : l'opérateur souscrit à un fournisseur d'énergie 100% renouvelable	D	O	R	
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	-				
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	L'opérateur est engagé dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur est engagé dans une réduction de ses consommations en eau et en énergie	D	O	R	<b>Principal</b>
	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	
	<b>Population et culture locale</b>	L'opérateur et ses partenaires ont recours à un maximum de ressources locales (agriculture, artisanat, services) favorisant les liens entre secteurs d'activités	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	L'opérateur accompagne son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux (formations, guides pédagogiques...)	D	R	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	L'opérateur incite ses partenaires à privilégier des choix techniques respectueux de l'environnement	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mise en place de mesures d'encouragement à l'utilisation des transports en commun, du covoiturage et des transports doux par ses salariés	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour la limitation des déchets	I	R	M	
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	Principal
	Résilience des professionnels du tourisme	Sensibilisation des prestataires touristiques aux risques de la mono-activité touristique et les accompagnent dans la diversification des activités ou des débouchés	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	Application exigeante de l'égalité femme/homme en termes de rémunération, de représentativité au sein des organes décisionnaires et de non-discrimination à l'embauche	D	R	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Mener des actions pour faciliter l'accès aux voyages pour les personnes désavantagées économiquement et socialement et les personnes en situation de handicap	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Accompagner ses partenaires et ses prestataires locaux dans l'amélioration continue de leurs compétences de gestion de leur activité touristique et d'accueil des voyageurs	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Accompagner son partenaire local dans la sensibilisation des voyageurs au respect de l'environnement et des équilibres locaux	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Recours à un maximum de ressources locales (agriculture, artisanat, services) favorisant les liens entre secteurs d'activités	D	R	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone	D	R	R	
	Gestion et réduction des déchets	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour la limitation des déchets	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Mobilité alternative	Favoriser les modes de déplacement doux et/ou collectif au cours du séjour - Les vols internes doivent faire l'objet d'une compensation carbone à déterminer localement	D	R	R	Modéré
	Gaz à effet de serre	Engagement dans une démarche de respect de l'environnement : l'opérateur mesure et réduit ses émissions carbone	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Proposition de séjours d'une durée permettant de maximiser les retombées économiques locales et minimiser les émissions de GES	D	R	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Réduction de la pollution de l'eau	-				Modéré
	Achats écologiques	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour [...] l'achat responsable (locaux, biosourcés, artisanaux...)	D	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour - le respect de la faune et de la flore	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Protection de la faune et de la flore	L'opérateur et ses partenaires sensibilisent et agissent auprès des voyageurs pour le respect de la faune et de la flore	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	L'opérateur et ses partenaires œuvrent au respect du bien-être animal	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Relations transparentes	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales. Ils font l'objet d'un suivi et d'une évaluation partagés entre l'opérateur et ses partenaires	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Le fonctionnement du fonds de développement est défini avec les partenaires locaux	D	R	R	
	Accès public à l'information	L'opérateur informe ses voyageurs sur la destination (situation économique, sociale, culturelle, environnementale, politique) et ses partenaires locaux	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Coopération avec les professionnels du tourisme	L'opérateur noue des relations durables avec ses partenaires locaux	D	O	R	Principal
	Participation citoyenne	Les projets de développement sont identifiés et mis en œuvre par des organisations locales - Les projets sont identifiés par la population locale	D	R	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Le référentiel Voyageur du label Tourisme Équitable promeut un tourisme équitable et solidaire, attestant d'un voyage bénéfique au développement des populations locales. Le référentiel met l'accent sur la dimension sociale du tourisme, notamment en matière de juste prix, de travail décent et d'égalité des genres.



# FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES SOCIOPROFESSIONNELS

Démarches spécifiques



### Fiche d'identité du label



Garantie un accueil, des services et des équipements spécifiques et adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.



**Structures copropriétaires** : France Vélo  
Tourisme et CRT Centre Val de Loire  
**Animation du déploiement** : ADN Tourisme



Offices de tourisme, hébergements, loueurs et réparateurs de cycles, sites touristiques, restaurants



2008



France



2022

7 296 établissements : [carte interactive](#)



Pas de graduation



01 44 11 10 30 – [contact@adn-tourisme.fr](mailto:contact@adn-tourisme.fr)



[France Vélo Tourisme](#)

### Référentiel



Environ 20 critères obligatoires et quelques critères facultatifs selon chacun des 6 [référentiels](#)

## Organisation structure



3 ans



Pas de formation nécessaire



10% d'1 ETP



Visite : ½ journée

Délai de labellisation : 1 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé inscrit au SN3V ou SR3V ou SD3V
- Être classé pour un hébergement et/ou labellisé pour les chambres d'hôtes (ex : Gîtes de France, Clévacances ou Chambre d'Hôtes Référence)

### Candidature et obtention : [plus d'informations](#)

1. Envoyer une demande de labellisation via ce [formulaire](#)
2. Visite de contrôle du respect des critères du référentiel par le référent local
3. Accord du droit d'usage de la marque
4. Signer l'engagement et le paiement de la redevance

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe**
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



**200 € HT** : Redevance triennale comprenant droit d'usage de la marque et signalétique



- Coûts d'audit
- Coûts de travaux
- Achats d'équipements

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Assemblée générale de France Vélo Tourisme

### Composition des instances de prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : Copropriétaires + animateur du déploiement national de la marque (ADN Tourisme), accompagnés d'un groupe de travail composé de référents qualité et animateurs locaux de la marque
- La stratégie de développement du label : Diffusion au sein des territoires par l'animateur

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

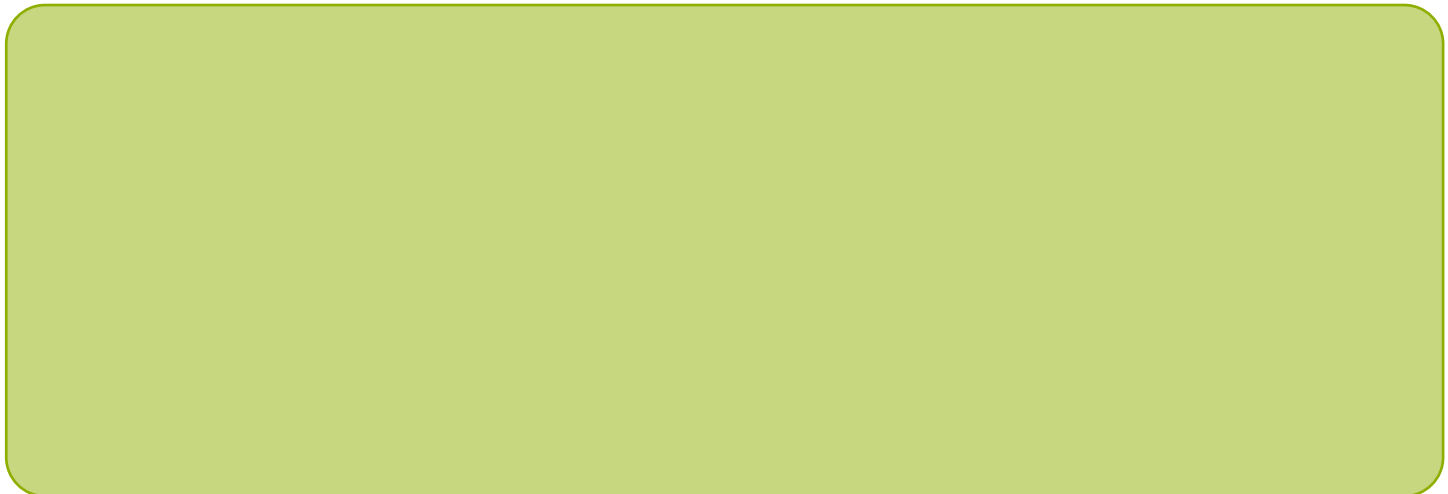
- Coordonnées par GT Accueil Vélo composé des copropriétaires, de l'animateur et de quelques référents qualité

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Organisation d'une rencontre annuelle avec les référents et animateurs de la marque
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Accompagnement majoritairement à l'échelle départementale et animation de réseau à l'échelle départementale ou régionale avec des réunions régulières avec les prestataires labellisés
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	R	M	
	Commerces et structures locales	-				
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	Achats alimentaires responsables	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	Santé	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	Sécurité	Être équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Être en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Mettre à disposition des touristes à vélo les informations touristiques et de services utiles à leur séjour	D	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non Abordé
Parité H/F dans le recrutement	-					
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	Qualité de l'eau	-				Non Abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	Limitation de consommation d'eau	-				Partiel
	Énergies renouvelables	-				
	Mesure de consommation d'énergie	-				
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	Réduction de sa consommation d'énergie	Disposer d'une prise électrique de recharge de matériel (batterie des VAE, GPS, tablette...)	I	O	M	Non Abordé
	Égalité d'accès au travail	-				
	Population et culture locale	-				
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Formation continue des collaborateurs	-				Partiel
	Éco-conception / rénovation énergétique	-				
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Mettre à disposition des clients un service de location vélo	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	R	M	Partiel
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Signalétique d'accès indiquant l'accès le plus sécurisé et agréable pour se rendre à la structure accueillante depuis l'itinéraire cyclable	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Intégrer le tracé de l'itinéraire cyclo touristique dans les cartes et plans de la commune et dans les documentations de l'OT	D	O	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Proposition de fiches-itinéraires gratuites	I	O	M	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	D	R	M	Partiel
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	-				
	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Mettre à disposition des clients un service de location vélo	D	O	R	Partiel
	<b>Gaz à effet de serre</b>	-				
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	-				Non abordé
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	-				Non abordé
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	-				
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	Modéré
	<b>Concertation et écoute</b>	-				
	<b>Accès public à l'information</b>	Documentation générale / spécifique	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo	D	O	R	Partiel
	<b>Participation citoyenne</b>	-				

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Accueil Vélo est une démarche qui encourage le développement des mobilités douces. Bien que le référentiel n'impose pas directement de critères environnementaux, la protection du patrimoine naturel est inhérente au slow tourisme et donc à la démarche Accueil Vélo. La démarche s'adapte à six catégories de professionnels, ce qui permet une valorisation large de la pratique touristique durable.





### Fiche d'identité du label



Aide les établissements touristiques à développer et à optimiser leur qualité d'accueil et les prestations proposées aux touristes.



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR) via la DGE



Hébergements, bars, cafés et restaurants, sites et activités de loisirs, commerces, VTC, agences locatives, offices de tourisme, ports de plaisance, séminaires, visites guidées,



2008



France



6 037 structures : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr](mailto:qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr)



[Qualité Tourisme](#)

### Référentiel



200 à 500 critères selon les [18 référentiels](#)

Validation à partir de 85 % de réussite sur le total du référentiel + les 5 critères obligatoires « Écoute client »

## Organisation structure



5 ans



Formation non obligatoire



30 % d'1 ETP



1 – 2 ans

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être classé si le classement existe sur l'activité

### Candidature et obtention

1. Candidater au label
2. Recevoir le client mystère
3. Rapport d'audit et mise en place des actions correctives dans un délai de 6 mois
4. Validation de la candidature par la DGE si le résultat obtenu de validation des critères est supérieur à 85 %
5. Octroi du droit d'usage de la marque

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Cabinets indépendants
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 5 ans, preuves à apporter si le seuil de validation de 85 % des critères n'est pas atteint
- ✗ **Jury externe** : Selon les territoires, organisation de commissions régionales de pré-validation des dossiers avant envoi au niveau national (validation mensuelle par la DGE)
- ✗ **Prévision de sanction** : Ajourné si des parties sont rattrapables rapidement avec des preuves d'amélioration, avis défavorable si le score est trop bas et la radiation prendra effet au renouvellement
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Mise en valeur des critères non remplis dans le rapport d'audit que le candidat doit résoudre pour l'audit suivant

## Budget



**Gratuit** : pas de droit d'entrée



- Frais d'audits
- Achat de la plaque Qualité Tourisme
- **150 €** : Frais d'accompagnement sur certains territoires

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Commission Nationale de Gestion de la Marque sur propositions de la DGE

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps : DGE et ses [partenaires territoriaux](#) et nationaux
- La stratégie de développement du label : GT pilotés par la DGE où les partenaires sont également conviés

### Construction et perspectives d'évolution des référentiels

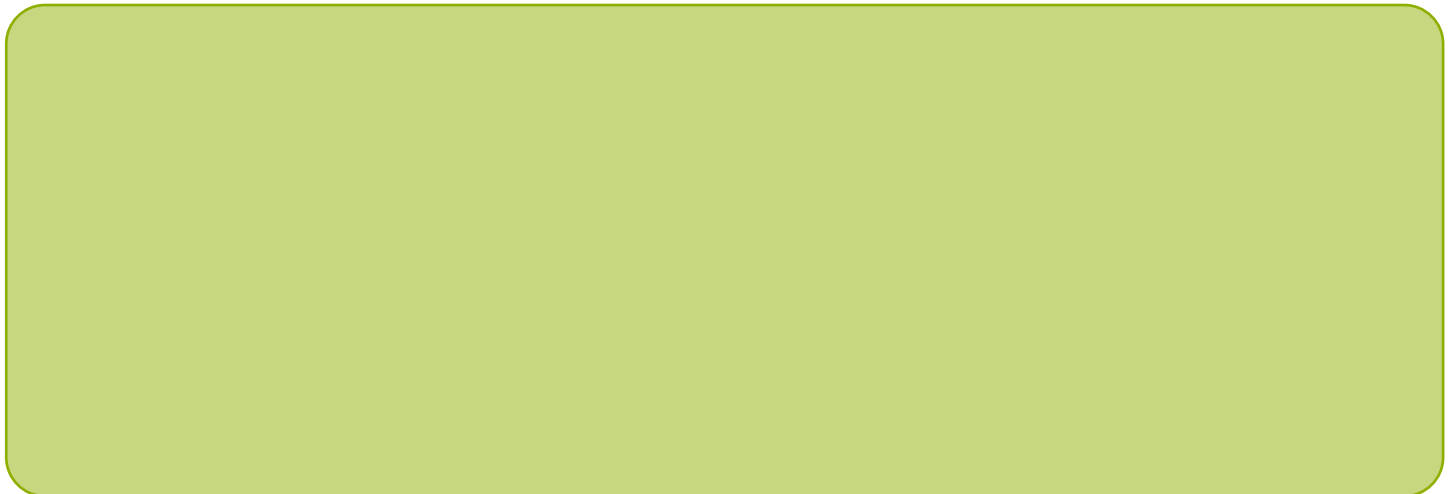
- Étude pour l'intégration de critères en lien avec le développement durable par un GT

## Accompagnement

- ✘ Propriétaire / gestionnaire
- ✔ Organismes institutionnels du tourisme : ADN Tourisme et ses adhérents
- ✔ Autres structures : [Partenaires nationaux](#) de la DGE tels que CCI, têtes de réseau, chaînes d'hébergements...



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Hôtellerie/Restauration : identification des besoins de formation et des compétences	D	O	M	Partiel
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Présence d'une documentation touristique en langue étrangère	I	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	L'établissement privilégie des produits issus de la production locale (tous type de structures confondus)	D	R	M	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Hôtellerie-restauration : la carte comporte au moins un plat à base de produits de saison ou de produits locaux	D	R	M	Partiel
	<b>Agriculture durable</b>	Une politique d'achat encourageant une consommation responsable est mise en place : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique, produits bénéficiant d'un label	D	R	M	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Une politique d'achat encourageant une consommation responsable est mise en place : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique, produits bénéficiant d'un label	D	R	M	Partiel
	<b>Sécurité</b>	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Le personnel peut conseiller le client pour des visites ou des activités touristiques	D	O	R	Principal
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	L'établissement a mis en place une action de valorisation du territoire	D	R	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Le personnel est sensibilisé à la gestion économe de l'eau et de l'énergie	D	R	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non abordé
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	-				Partiel
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	L'établissement a mis en place au moins trois mesures visant à réduire la consommation énergétique et/ou eau	D	R	R	Partiel
	<b>Énergies renouvelables</b>	-				
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	-				
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	L'établissement a mis en place au moins trois mesures visant à réduire la consommation énergétique et/ou eau	D	R	R	Partiel
	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				
	<b>Population et culture locale</b>	Hôtellerie-restauration : le repas servi comporte au moins une spécialité régionale	D	O	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Hôtellerie-restauration : identification des besoins de formation et des compétences	D	R	M	Modéré
	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	L'établissement a prévu de mettre au moins une mesure supplémentaire dans les 3 ans à venir, qui peut concerner l'éco-conception	D	R	M	
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture	D	O	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	L'établissement a mis en place au moins une mesure visant à réduire la production de déchets	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Village vacances : l'établissement pratique une politique tarifaire favorisant l'accès des séjours au plus grand nombre	D	R	R	Modéré
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	L'exploitant a noué des relations partenariales avec d'autres prestataires pour proposer leurs services à ses clients : lieux de visite, taxis, activités...	D	R	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Village vacances : l'établissement se donne les moyens humains et matériels d'accueillir dans de bonnes conditions tous les publics. Un accueil adapté est proposé aux différentes clientèles sans aucune discrimination	D	R	M	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	L'établissement est labellisé Tourisme et Handicap pour deux handicaps	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	L'établissement a sensibilisé son personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap	D	R	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	L'établissement a mis en place une action de valorisation du territoire	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	L'établissement privilégie des produits issus de la production locale	D	R	M	Partiel
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	Le tri sélectif est mis en place par l'hôte	D	O	R	Partiel
	<b>Mobilité alternative</b>	L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture	D	O	R	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	-				Non abordé
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	-				Non abordé
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	-				
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	-				Partiel
	<b>Concertation et écoute</b>	-				
	<b>Accès public à l'information</b>	Présence d'une information présentant les actions de l'établissement en faveur de l'environnement	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	L'exploitant a noué des relations partenariales avec d'autres prestataires pour proposer leurs services à ses clients : lieux de visite, taxis, activités...	D	R	R	Partiel
	<b>Participation citoyenne</b>	-				

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Qualité Tourisme s'adresse à tous les socioprofessionnels composant la chaîne de l'activité touristique. Référence nationale en terme de qualité, cette démarche repose notamment sur les compétences du personnel ainsi que sur les process interne de management de la qualité et du parcours client. Démarche spécifique, Qualité Tourisme projette d'intégrer des critères de développement durable dans ses prochaines évolutions.



## Fiche d'identité du label



Distingue les hébergements touristiques spécialisés dans la randonnée (à pied, à vélo, en VTT, à cheval, à ski, en raquette...) et les activités de découverte et de sports de pleine nature.



Rando Accueil



Hébergements



2001



France



264 hébergements : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[info@rando-accueil.com](mailto:info@rando-accueil.com)



[Rando Accueil](#)

## Référentiel



Des [critères communs et spécifiques](#) selon les pratiques de randonnée, autour de 5 domaines :

- Équipements et aménagements
- Hébergement
- Mise en tourisme des activités
- Information et accueil
- Services et prestations



## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



Non communiqué



1 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être ouvert au moins 6 mois par an
- Proposer un tarif à la nuitée

### Candidature et obtention

1. Prendre connaissance du référentiel et remplir la [grille d'autodiagnostic](#)
2. Examen de la grille d'autodiagnostic avec le délégué national (par téléphone ou lors d'une visite terrain)
3. Envoyer le formulaire d'engagement signé à Rando Accueil
4. Examen du dossier par la commission de labellisation

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Autodiagnostic, rendez-vous téléphonique ou visite terrain *(sont exemptés de visite les établissements disposant d'un label ou engagés dans une démarche qualité reconnue par Rando Accueil comme Gîtes de France, Clé vacances...)*
- Audit documentaire**
- Jury externe**
- Prévision de sanction** : Retraits sur plainte justifiée d'un client vis à vis de la prestation de l'hébergeur
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



**180 – 205 € TTC** : droit d'entrée selon le nombre de place de l'établissement  
**99 € TTC** : cotisation annuelle



Achat de documentation sur les randonnées environnantes (cartes, topoguides...)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Prise de décision concernant l'octroi de la labellisation par le délégué national, examen par le bureau de l'association pour les dossiers sensibles

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Proposé par le délégué au CA qui validera ou amendera
- **La stratégie de développement du label** : CA prend les décisions sur proposition d'un de ses membres ou du délégué

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

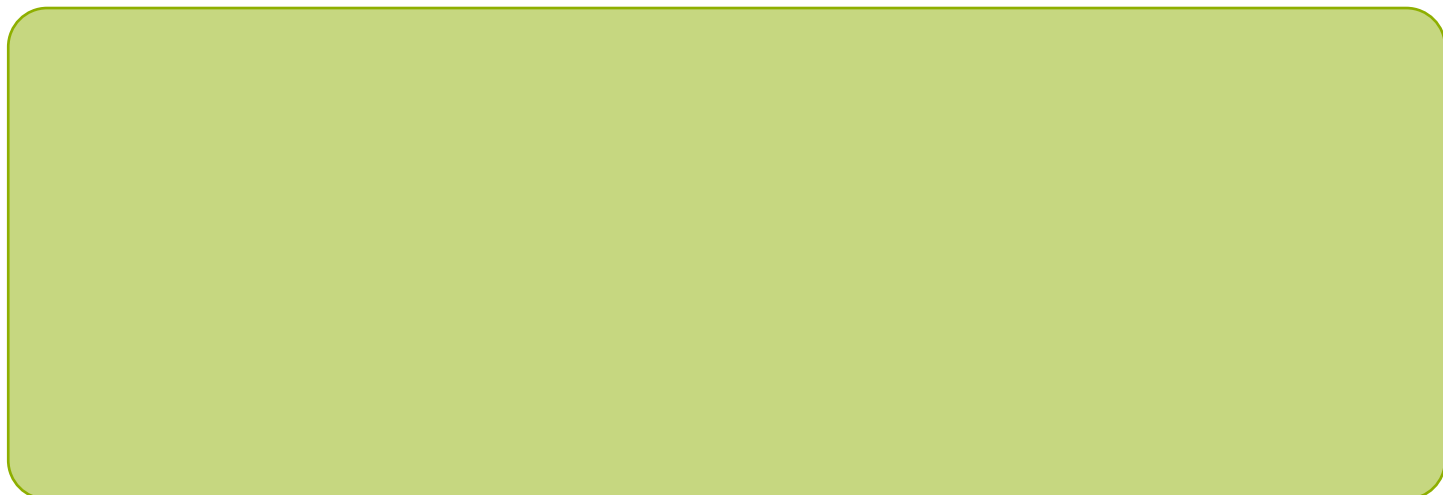
- Prise en compte des besoins et attentes des randonneurs et des différentes pratiques d'activités de pleine nature

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement à la labellisation par le délégué national l'hébergeur notamment par l'organisation de son offre touristique
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Labellisation et accompagnement peuvent être délégués à un organisme institutionnels du tourisme (OT, CDT, PN, PNR...) par convention avec Rando Accueil
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Espace d'accueil : le lieu d'accueil du client, spécifique ou non selon la nature de l'établissement, est facilement repérable [et] correctement signalé	I	O	R	
	Commerces et structures locales	Documentation sur le territoire et sa culture : l'hébergeur peut faire découvrir les thématiques suivantes : le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, les produits du terroir et la gastronomie locale et l'artisanat local	D	R	M	
<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	-				Partiel
	Sécurité	Solution de dépannage : si l'établissement est complet, la personne en contact avec la clientèle fournit d'autres adresses d'hébergements aux alentours	I	O	M	
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Présentation de l'établissement : la personne en charge de l'accueil présente l'établissement, son fonctionnement et les différents services	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Mise en tourisme : topoguide de circuits à partir ou à proximité de l'établissement, topoguides, cartes...	I	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	-				Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	Sanitaire et salles d'eau : s'emploie à utiliser des technologies économes en énergie et à maîtriser la consommation d'eau	D	R	M	
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Limitation de consommation d'eau	-				Partiel
	Énergies renouvelables	-				
	Mesure de consommation d'énergie	-				
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Réduction de consommation d'énergie	Sanitaire et salles d'eau : s'emploie à utiliser des technologies économes en énergie et à maîtriser la consommation d'eau	D	R	M	Partiel
	Égalité d'accès au travail	-				
	Population et culture locale	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture	D	O	R	
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Formation continue des collaborateurs	-				Partiel
	Éco-conception / rénovation énergétique	-				
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Informations sur les activités de randonnée et de pleine nature	D	O	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	Hébergement : cuisine équipée en conséquence (bacs, composteurs)	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	Mise en tourisme et organisation de l'offre : s'inscrire dans une dynamique de partenariat avec les organismes institutionnels en charge du développement touristique	D	R	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Accès à l'établissement : la personne en contact avec la clientèle est en mesure de donner les informations concernant l'accès à l'établissement : depuis les grands itinéraires de randonnées proches (GR, voies vertes...) et par les accès en transport en commun (les lieux d'arrivée, les lignes de bus...)	D	O	M	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture	D	O	M	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Gestion et réduction des déchets	Hébergement : établissement encourage la gestion des déchets ménagers	D	R	M	Partiel
	Mobilité alternative	Transport des personnes : l'établissement prend des dispositions pour assurer le transport de clients, sur demande (taxi-bus)	D	O	M	
	Gaz à effet de serre	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	-				Non abordé
	Réduction de la pollution de l'eau	-				
	Achats écologiques	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	-				Partiel
	Protection de la faune et de la flore	-				
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Mise en tourisme : documentation sur le territoire et sa culture. Si l'établissement est situé sur un territoire présentant des particularités au plan écologique, l'hébergeur présente les documents de sensibilisation et d'information	D	R	M	
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Partiel
	Relations transparentes	-				
	Concertation et écoute	-				
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	Informations sur les activités de randonnée et de pleine nature	D	O	R	Partiel
	Coopération avec les professionnels du tourisme	Mise en tourisme et organisation de l'offre : s'inscrire dans une dynamique de partenariat avec les organismes institutionnels en charge du développement touristique	D	R	R	
	Participation citoyenne	Organisation de l'offre : les associations locales de « pratiquants » (pédestres, équestres, cyclos, VTT...) participent au développement des activités de randonnée. Il est souhaitable qu'un établissement Rando Accueil noue des contacts avec ces acteurs de terrain	D	R	M	

Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

La démarche durable est inhérente au label Rando Accueil par l'incitation à la mobilité douce et au slow tourisme. Rando Accueil encourage à la sensibilisation au tourisme de pleine nature et à l'inclusion des communautés locales.



### Fiche d'identité du label



Associe une localité et un produit gastronomique emblématique français. Le concept fut créé par 4 ministères (*Ministère de la Culture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Ministère de la Transition Énergétique*).



Fédération Nationale des Sites



Établissements, groupements de producteurs ou communes mettant en avant les produits du terroir et les traditions locales



1995



France



40 sites : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[secretariat.fnsrg@orange.fr](mailto:secretariat.fnsrg@orange.fr)



[Sites Remarquables du Goût](#)

### Référentiel



- Questionnaire de 6 questions
- Rédaction d'une note de 4 pages pour présenter le Site Remarquable comportant une carte et des illustrations

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



30 % d'1 ETP



1 an

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

**Candidature et obtention** : portage par une collectivité ou par un syndicat du produit souhaitant être labellisé

1. Prendre [contact](#) pour obtenir informations et dossier d'inscription
2. Répondre positivement aux questions du référentiel par courrier
3. Instruction du dossier par les membres des Commissions d'Expertise et d'Agrément avec décision de poursuite ou non de la candidature
4. Notification de la visite par courrier, précisant les points à traiter
5. Visite de terrain
6. Analyse du dossier par les membres des Commissions d'Expertise et d'Agrément
7. Décision d'acceptation ou non de la candidature

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie** : Groupe de 4 auditeurs internes mandatés
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe** : CA puis validation par le Ministère de la Culture
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



- 1 000 € : frais de candidature
- Prise en charge d'un forfait hébergement-restauration (dîner, nuit, petit-déjeuner, déjeuner) pour les 4 auditeurs





## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure porteuse

- Décision par le CA au vote à la majorité, puis validation par le Ministère de la Culture

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahiers des charges et ses évolutions dans le temps : Décision par le CA
- La stratégie de développement du label : Décision par le CA avec ouverture nationale du label

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

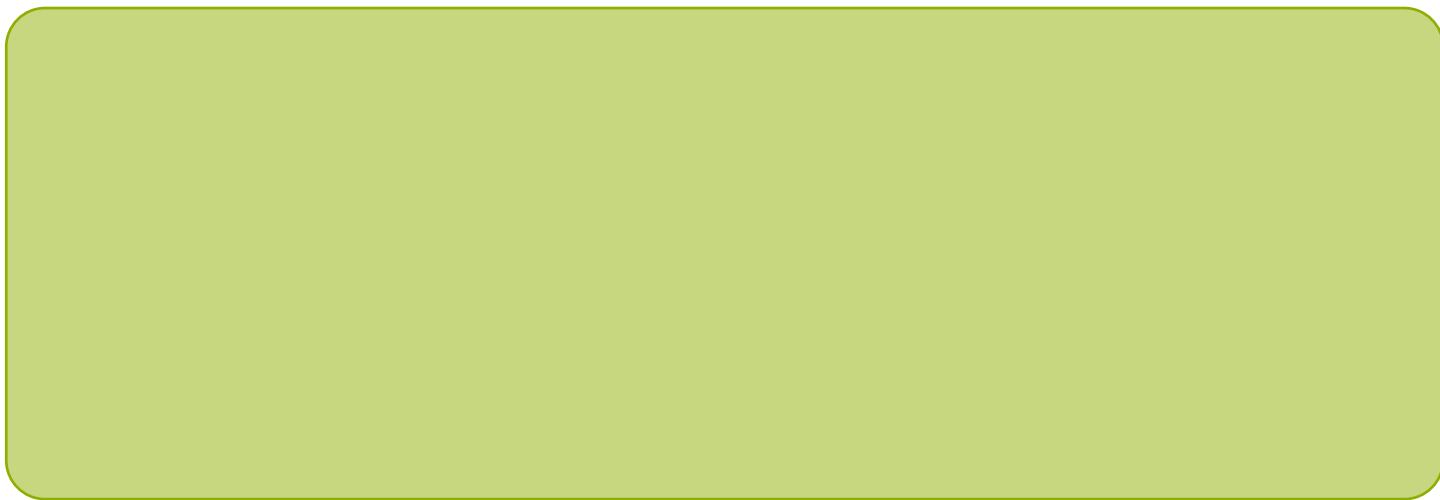
- Référentiel formalisé en cours de construction, prenant en compte les retours du terrain et évolutions sociétales

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement, sur rendez-vous avec les territoires, pour faire des bilans et mettre en place des plans d'actions afin d'identifier les portes d'entrée du territoire pour les offres alimentaires (commerces, épiceries fines et restaurants)
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



## Analyse alternative

Site Remarquable du Goût distingue des territoires, berceaux d'une production emblématique, associés à un patrimoine et à un environnement exceptionnel. Le label aborde plusieurs ODD. Il est notamment engagé pour la **sensibilisation aux cultures traditionnelles** (ODD 4) et aux **enjeux de l'agriculture et de la nutrition** (ODD 2). Il permet également de mettre en valeur les circuits courts, de donner aux producteurs une juste rémunération et permet une **reconnaissance de leur travail** (ODD 1). Le label se base sur la **concertation et l'écoute**, prônant un tourisme durable qui fait **participer les communautés locales** (ODD 16).

ODD abordés



## Commentaire des auteurs

Site Remarquable du Goût est une démarche nationale de reconnaissance gastronomique et touristique. Le produit gastronomique du territoire devient la porte d'entrée d'une démarche touristique, se voulant de plus en plus durable. Prochainement dotée d'un référentiel, cette démarche prône la découverte ou la redécouverte par le visiteur du savoir faire local et du patrimoine culturel.



## Fiche d'identité du label



Apporte une information fiable et objective sur l'accessibilité des structures et sites touristiques afin de proposer une offre adaptée aux personnes en situation de handicap.



**Structure propriétaire :** Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR) via la DGE

**Animation du déploiement :** ADN Tourisme et l'Association Tourisme et Handicaps



Hébergements, restaurants, sites de loisirs, lieux de visite, offices de tourisme



2001



France



2021

**3 840 établissements :** [carte interactive](#)



Pas de graduation



[tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr](mailto:tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr)



[Site DGE](#)  
[Site d'ATH](#)

## Référentiel



Environ **30 critères obligatoires** et environ **30 critères de confort d'usage** selon les référentiels  
Validation avec respect de **100 % des critères obligatoires** et au moins **75 % des critères de confort d'usage**

## Organisation structure



5 ans



Pour les OT : formation conseiller en séjour



10 % d'1 ETP sur 6 mois minimum



6 mois – 2 ans en cas d'aménagement du cadre bâti

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Respect des lois relatives à la filière de la structure candidate, notamment en termes d'accessibilité

### Candidature et obtention

1. Demander le droit d'usage de la marque auprès de la structure locale de gestion de la marque
2. S'[autoévaluer en ligne](#), en fonction des résultats, possibilité d'accompagnement par le relai local
3. Evaluation par un binôme formé de représentants du monde du tourisme et du monde du handicap
4. Examen du dossier en commission territoriale d'attribution de la marque pour avis favorable ou défavorable
5. Notification de la décision pour l'attribution de 2, 3, ou 4 pictogrammes
6. Identification de l'établissement sur le moteur de recherche des [établissements labellisés Tourisme & Handicap](#) de la DGE

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les 5 ans
- Audit documentaire**
- Jury externe** : Dossier validé par une commission d'attribution territoriale d'échelle départementale, interdépartementale ou régionale
- Prévision de sanction** : Retrait possible après étude d'une réclamation d'un visiteur si non respect du droit d'usage
- Suivi d'amélioration continue** : A la demande des prestataires

## Budget



- **Gratuit** : Pas de coûts d'entrée
- **600 € TTC** (pour les OT candidats) : Coûts de la formation conseiller en séjour
- **240 € TTC** (pour 5 ans) : Location de plaque avec les logos auprès d'ATH



**123 – 153 € TTC** : Prix moyen d'accompagnement selon les territoires

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Commission Nationale TH, sous l'égide de la DGE, composée de représentants des professionnels du tourisme (dont ADN Tourisme), d'associations de personnes en situation de handicap et ATH

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu des cahiers des charges et leurs évolutions dans le temps** : Évolution en fonction des besoins tous les 5/7ans sur propositions de GT composés de représentants des professionnels concernés par l'activité en question et d'associations nationales représentant les personnes en situation de handicap (4 familles)
- **La stratégie de développement du label** : Simplification récente du processus d'évaluation, mise à jour fréquente des grilles d'évaluations, création de nouveaux référentiels pour de nouvelles activités, enrichissement des critères autour de l'accessibilité numérique...

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction en fonction des évolutions réglementaires, des besoins de confort d'usage suggérés par les utilisateurs et associations et des possibilités des professionnels concernés

## Accompagnement

- ✗ **Propriétaire / gestionnaire**
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : ADN Tourisme et ses adhérents notamment les [relais TH](#) à l'échelle départementale
- ✓ **Autres structures** : ATH, bureaux d'études et cabinets privés



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	Emploi non précaire	-				Partiel
	Accès équitable aux services touristiques	Accueil du public : système de réservation en ligne, spécifiant les types de handicap qu'elle peut accueillir et système de caisse adaptés selon les handicaps	D	R	R	
	Commerces et structures locales	-				
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	Santé	-				Partiel
	Sécurité	Évaluation du bon affichage des consignes de sécurité avec les numéros d'urgences notamment pour celui des personnes sourdes. Vérification de la présence d'alarmes sonores	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Médiation permanente pour visiteurs individuels : affichage à l'accueil des outils disponibles (mention de l'existence de audio guide, maquettes, bornes, loupes, sièges, cannes, fauteuils). A l'accueil, plan fixe ou mobile (dépliant)	I	O	R	
	Sensibilisation au développement durable	-				
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Médiation permanente pour visiteurs individuels : affichage à l'accueil des outils disponibles (mention de l'existence de audio guide, maquettes, bornes, loupes, sièges, cannes, fauteuils). A l'accueil, plan fixe ou mobile (dépliant)	D	O	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	Qualité de l'eau	-				Non abordé
	Mesure de la consommation d'eau	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	Limitation de consommation d'eau	-				Non abordé
	Énergies renouvelables	-				
	Mesure de consommation d'énergie	-				
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	Réduction de consommation d'énergie	-				Non abordé
	Égalité d'accès au travail	-				
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Population et culture locale	-				Partiel
	Formation continue des collaborateurs	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	
	Éco-conception / rénovation énergétique	-				
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Un espace de stationnement adapté doit être prévu à proximité d'une entrée accessible du bâtiment et se trouve relié à celle-ci par un cheminement accessible	I	R	M	Partiel
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS REDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap. Favorise la tolérance et un accompagnement plus qualitatif	D	O	R	Principal
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Une aide personnalisée spontanée, adaptée à la demande doit être proposée. Sensibilisation par le conseiller référent à l'ensemble du reste du personnel (reste de l'équipe permanente, conseillers saisonniers, stagiaires)	D	O	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Accueil du public : système de réservation en ligne, spécifiant les types de handicap qu'elle peut accueillir et système de caisse adaptés selon les handicaps. Permet de maximiser l'inclusion et d'assurer les valeurs de non discrimination	D	O	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Les cheminements extérieurs : les cheminements extérieurs accessibles doivent être clairement signalés dès l'entrée du site. Un éclairage suffisant et adapté doit être installé. Le cheminement doit être non glissant. Les éléments structurants le cheminement doivent être repérables et détectables par une canne blanche ou au pied	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	La sécurité : système d'alarme incendie et évacuation adaptés selon les handicaps	D	O	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	-				
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	-				Non abordé
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	-				Non abordé
	<b>Mobilité alternative</b>	-				
	<b>Gaz à effet de serre</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	-				Non abordé
	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	-				
	<b>Achats écologiques</b>	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	-				Non abordé
	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	-				
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				Modéré
	<b>Relations transparentes</b>	-				
	<b>Concertation et écoute</b>	Sensibiliser le personnel à l'accueil et à l'accompagnement des clients en situation de handicap	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Accès public à l'information</b>	Information du public : l'établissement doit communiquer sur la marque Tourisme & Handicap en affichant le logo et afficher et renseigner le public sur tout les équipements disponibles et adaptés selon les types d'handicap	D	R	R	Partiel
	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Les acteurs institutionnels du tourisme sont référents accessibilités dans leurs offices de tourisme, agences départementales de tourisme ou comités régionaux de tourisme	D	R	R	
	<b>Participation citoyenne</b>	-				



## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Tourisme & Handicap sensibilise au confort de tous et vise à développer un tourisme accessible et inclusif. Allant au-delà des réglementations, c'est une démarche d'État unique pour les professionnels souhaitant proposer une offre inclusive. Avec un maillage territorial bien ancré, notamment à l'échelle départementale, cette démarche d'accompagnement offre un cadre d'évolution et propose des innovations aux professionnels.

# FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES

Démarches généralistes



### Fiche d'identité du label



Mouvement initié par 4 maires italiens et issu des principes Slow Food appliqués à la gestion municipale, valorisant la qualité de vie des citoyens et la promotion du bien vivre dans un cadre de qualité de villes et villages de petite taille.



Cittaslow International



Communes



1999



International



12 communes en France : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[cittaslowfrance@gmail.com](mailto:cittaslowfrance@gmail.com)



[Cittaslow](#)

### Référentiel



72 critères relatifs à 7 axes :

- Agriculture, artisanat et tourisme
- Cohésion sociale
- Énergie et environnement
- Formation et sensibilisation
- Hospitalité
- Infrastructures et qualité urbaine
- Partenariats

100 points maximum, validation à partir de 50 points

## Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Non communiqué



1 an

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être une commune de moins de 50 000 habitants

### Candidature et obtention : [Plus de détails](#)

- Demander formellement l'adhésion au label de la municipalité
- Présenter un dossier comportant le référentiel, à envoyer à la commission pour une étude
- Audit terrain et calcul de la note
- Étude du dossier au réseau international : modifications éventuelles et attribution de la note finale
- Certification du dossier par la direction de Cittaslow International
- S'acquitter de l'adhésion annuelle

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Lors de la labellisation et éventuellement lors du renouvellement
- Audit documentaire** : Tous les 5 ans
- Jury externe**
- Prévision de sanction** : Retrait du label si non obtention de la moyenne générale sur la grille de référentiel
- Suivi d'amélioration continue** : Possible sur volontariat du candidat

## Budget



600 – 3 500 € : Cotisation annuelle selon taille de la commune

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Coordinateur français intervient au sein du comité de coordination international qui se réunit régulièrement

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Travail conjoint de comités de coordination et de scientifiques pour décider, rédiger et faire évoluer le label
- **La stratégie de développement du label** : Promotion du label en France et à l'étranger, soutien aux labellisés et actions communes organisés par la commission nationale

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolutions décidées en assemblée générale internationale annuelle, selon les recommandations des comités internationaux de coordination et de scientifiques

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire** : Rencontres récurrentes avec les labellisés, soutien dans la démarche
- Organismes institutionnels du tourisme**
- Autres structures**



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	Emploi non précaire	-				Modéré
	Accès équitable aux services touristiques	Facilités pour la vie familiale et femmes enceintes	D	R	R	
	Commerces et structures locales	Création d'espaces pour la commercialisation de produits locaux	D	R	R	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	Achats alimentaires responsables	Promotion et usage de produits du territoire, si possible biologiques dans la restauration	D	R	M	Partiel
	Agriculture durable	Développement de l'agro-écologie	D	R	R	
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	Santé	Facilités d'accessibilités aux services médicaux ou éducation à la santé	D	R	R	Partiel
	Sécurité	-				
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Formation des employés, bon accueil	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Préservation des produits et des ouvrages artisanaux identitaires	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Sensibilisation des opérateurs et des commerçants au développement durable	D	R	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	Minorités discriminés : programme d'anti-discrimination	D	R	R	Partiel
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	Qualité de l'eau	Protection de la qualité de l'eau	D	R	R	Partiel
	Mesure de la consommation d'eau	-				
	Limitation de consommation d'eau	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	Énergies renouvelables	Production énergétique publique provenant des sources renouvelables	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de sa consommation d'énergie	Économie d'énergies à l'intérieur des bâtiments privés et des installations publiques	D	R	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	Égalité d'accès au travail	-				Modéré
	Population et culture locale	Valorisation et conservation des manifestations culturelles locales	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	Formation permanente de formateurs et/ou d'administrateurs et dépendants sur les thématiques de Cittaslow	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	Éco-conception / rénovation énergétique	Bureau de service pour l'architecture durable	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Parkings pour vélo dans les zones d'échanges	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	Tourisme social et solidaire	-				Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	Minorités discriminées : programme anti-discrimination	D	R	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Accessibilité	Intégration des personnes handicapées	D	R	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Aide à la distribution des marchandises dans les centres urbains	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Valorisation des zones rurales et des métiers traditionnels	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	Entreprises locales	Protection : valorisation des boutiques identitaires	D	R	R	Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	Réduction et gestion des déchets	Différenciation des ordures ménagères	D	R	M	Partiel
	Mobilité alternative	Pistes cyclables efficaces facilitant l'accès aux bâtiments publics	D	R	R	
	Gaz à effet de serre	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	Adaptation aux changements climatiques	-				Partiel
	Réduction de la pollution de l'eau	-				
	Achats écologiques	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	Préservation de la biodiversité marine	Préservation de la biodiversité	D	R	R	Partiel
	Protection de la faune et de la flore	Préservation de la biodiversité	D	R	R	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Modéré
	Relations transparentes	Transparence dans les offres et dans les prix pratiqués : exposition visible des tarifs	D	R – 5 pts	R	
	Concertation et écoute	Adoption de techniques participatives efficaces pour activer les procédures de communication de bas en haut dans les décisions	D	R – 5 pts	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	Accès public à l'information	-				Principal
	Coopération avec les professionnels du tourisme	Coopération avec d'autres organisations faisant la promotion de la nourriture naturelle et traditionnelle	D	R – 5 pts	R	
	Participation citoyenne	Participation active des associations avec l'administrateur de Cittaslow	D	R – 5 pts	R	



## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Cittaslow permet d'élargir les réflexions sur la notion de slow tourisme. Le référentiel touche à la qualité des politiques urbaines, la valorisation des cultures locales et la cohésion sociale au sein de la destination. Il encourage ainsi une forme de tourisme viable et responsable autant pour les touristes que pour les habitants. Le réseau Cittaslow est international et favorise la création de liens entre les territoires labellisés.



## Fiche d'identité du label



Engage et structure la transition écologique des destinations de montagne en impliquant a minima l'office du tourisme, l'exploitant du domaine skiable, la commune, et plus largement l'ensemble des parties prenantes du territoire (acteurs économiques, société civile et visiteurs).



Mountain Riders



Stations de montagne



2012



France



11 stations : [carte interactive](#)



Pas de graduation

2022



[alice@mountain-riders.org](mailto:alice@mountain-riders.org)



[Flocon Vert](#)

## Référentiel



20 [critères](#) répartis en 4 thématiques :

- Économie locale
- Gouvernance et destination
- Ressources naturelles et écologie
- Social et culturel

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



20 % d'1 ETP sur 6 mois



1 an

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention

1. Organiser des réunions avec l'OT, l'exploitant du domaine skiable et la collectivité, puis avec l'ensemble des acteurs de la destination
2. Réaliser un diagnostic avec Mountain Riders basé sur le cahier des charges
3. Synthèse constituée de données collectées et de préconisations
4. Présentation de la synthèse (points forts et d'amélioration) lors d'une restitution organisée sur la destination
5. Journée d'audit (visite de terrain et échanges) organisée avec un auditeur indépendant
6. Résultat par le comité de labellisation sur l'attribution du label à l'appui de la synthèse et du rapport d'audit

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes indépendants
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 18 mois
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 18 mois, si nécessaire sur certains indicateurs
- ✓ **Jury externe** : Commission de labellisation composé d'acteurs externes : ATD, ADEME, Université Savoie Mont Blanc, Atout France, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Mountain Riders
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Groupes de co-développement et éductours proposés toute l'année

## Budget



- **2 000 € TTC** : Coût de l'audit
- **10 000 – 15 000 € TTC** : Coût moyen de l'accompagnement individuel de la station
- **500 – 1 000 € TTC** : Coût de l'accompagnement collectif



Possibilité d'accompagnement complémentaire en participant à des groupes de travail



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Non communiqué

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Comité de labellisation et CA de Mountain Riders
- La stratégie de développement du label : Non communiqué

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

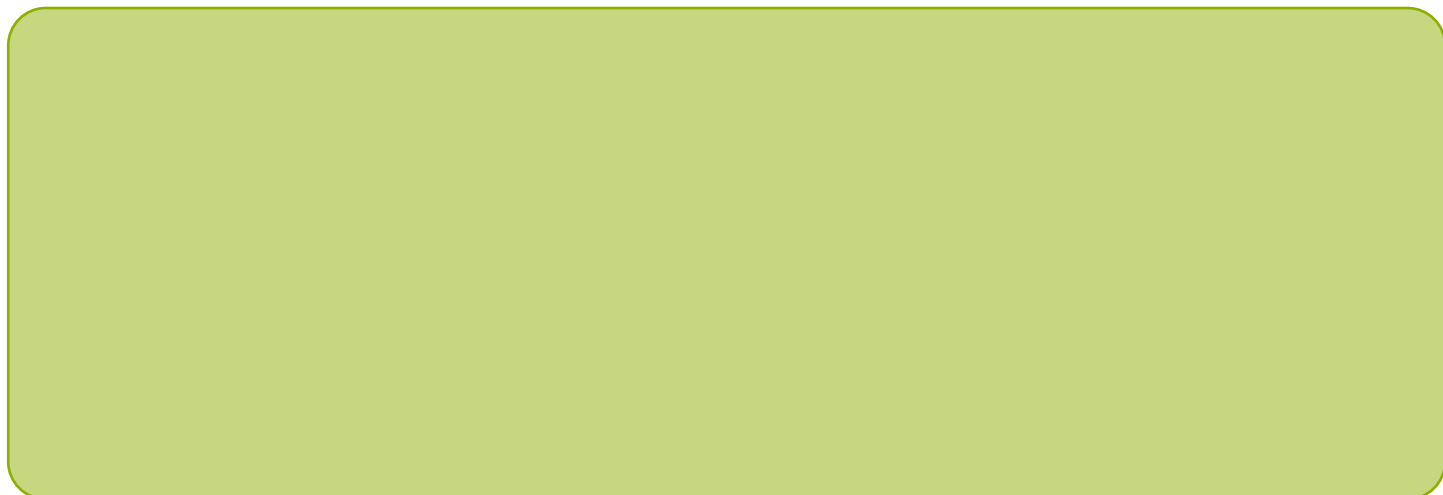
- Échanges entre labellisés, avec les référents terrain, avec des experts et veille pour une amélioration continue du référentiel

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnement
  - Individuel : ateliers coorganisés entre Mountain Riders et les acteurs de la station
  - Collectif : mise en réseau des destinations labellisées, webinaires, GT et communication
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Travail équitable : perspectives locales de carrières, logements saisonniers, avantages saisonniers, salon de l'emploi et intégration du handicap	D	R	M	Partiel
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Offres tarifaires familles : la station propose des réductions tarifaires pour les familles pour les offres de loisirs	D	R	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Entreprises locales : la destination a un système pour encourager les entreprises à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement	D	R	M	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Restauration collective : les cantines de la commune proposent des produits locaux et/ou bio	D	R	R	Modéré
	<b>Agriculture durable</b>	Economie locale : la commune a engagé des actions en faveur du soutien des activités agricoles et de pastoralisme sur son territoire, si ces activités sont présentes	D	R	R	
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Restauration collective : engagement en faveur de la réduction du gaspillage dans les écoles	D	R	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Conditions de travail équitable : une entité dispense des conseils et accueille les saisonniers pour les questions sociales, hygiène, santé, psychologie ou information	D	R	R	Modéré
	<b>Sécurité</b>	Suivi et réduction des risques : la destination a identifié quels étaient les risques pour l'environnement et a mis en place un processus pour y faire face	I	R	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Formation du personnel : actions de formation et éco-exemplarité des 3 structures porteuses du label (Mairie, OT et société de gestion des remontées mécaniques)	D	R	R	Principal
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Patrimoine culturel : médiation culturelle auprès des visiteurs	D	R	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Sensibilisation des visiteurs : actions d'animation, de sensibilisation aux écogestes et au milieu montagnard	D	R	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Partiel
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	Conditions de travail équitables	D	R	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Gestion de l'eau potable et de la neige de culture : travail en concertation avec les acteurs de bassin versant pour la gestion de la quantité et qualité des eaux	D	R	R	Modéré
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Gestion de l'eau potable : la destination a un système pour assurer le suivi de ses ressources hydriques	D	R	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Gestion de l'eau potable : réseau et éco-consommation	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Des énergies renouvelables selon les possibilités sont développées localement	D	R	M	Modéré
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Stratégie énergie : la destination a un système de suivi et de réduction de ses consommations énergétiques	D	R	R	
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Stratégie énergie : la destination a un système de suivi, et de réduction de ses consommations énergétiques	D	R	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Travail équitable : promotion du droit du travailleur pour tous	D	R	R	Modéré
	<b>Population et culture locale</b>	Soutien aux initiatives locales : la destination apporte son soutien aux initiatives associatives	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Education interne : actions de formations et de sensibilisation du personnel	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Politique d'aménagement : aménagement du territoire qui s'inscrit dans une logique durable (l'occupation des sols, la conception, la construction et la démolition des espaces)	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Mobilités douces : transport en commun, covoiturage et autopartage, déplacements actifs, animations, déplacements professionnels - domicile travail	D	R	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Point de collecte déchets : système de collecte permettant le tri de l'ensemble des déchets classiques	D	R	R	

ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Services familles : la station possède le label "Famille Plus Montagne", le label "Station Kid" ou peut faire état d'un engagement équivalent	D	R	R	Modéré
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Diversification : la destination veille à la diversification des activités hors-neige et à atténuer la variabilité saisonnière	D	R	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Travail équitable	D	R	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Accès universel : les sites et les installations, sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Associations et populations : la destination a un système pour encourager les associations et la population à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement	D	R	M	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Réduction de l'impact paysager : garantir la réduction des impacts paysages globaux du domaine de loisirs sur l'environnement	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Commande publique responsable : la commune met en place des clauses d'insertion et d'économie sociale dans ses documents d'attribution des marchés publics ou appels d'offre	D	R	R	Modéré
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Dérèglement climatique : adaptation climatique et identification des risques et des opportunités	D	R	R	
	<b>Réduction et gestion des déchets</b>	Ramassage : la station organise une journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable	D	R	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Mobilités douces : transport en commun, covoiturage et autopartage, déplacements actifs, animations, déplacements professionnels - domicile travail	D	R	R	Principal
	<b>Gaz à effet de serre</b>	Réduction GES : système pour encourager les entreprises à mesurer leurs émissions de GES, en assurant le suivi, les limiter à un minimum, en rendre compte publiquement et prendre des mesures d'atténuation	D	R	R	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Adaptation climatique : la destination a un système pour identifier les risques et les possibilités associées aux changements climatiques	D	R	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Gestion de l'eau potable et de la neige de culture	I	R	R	Modéré
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Biodiversité : la destination connait et protège sa faune et sa flore	D	R	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Biodiversité : la destination connait et protège sa faune et sa flore	D	R	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Sensibilisation des visiteurs : la destination a publié et fourni des directives pour un comportement approprié des visiteurs sur les sites sensibles	D	R	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>					
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Stratégie : la destination met en œuvre, une stratégie pluriannuelle à l'échelle de la destination qui est accessible au grand public et adaptée à sa taille et qui a été élaborée en mettant la population à contribution	D	R	R	Principal
	<b>Concertation et écoute</b>	Comité de suivi fonctionnel : la destination s'appuie sur un organisme, un département, un groupe ou un comité efficace qui est chargé de coordonner les efforts et qui mobilise des acteurs du secteur privé et public	D	R	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Promotion et communication : la destination fait des enquêtes et des rapports publics sur la satisfaction des visiteurs	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Participation publique : la destination encourage tous les acteurs du territoire à prendre part à la vision et aux décisions concernant le devenir de la destination	D	R	M	Partiel
	<b>Participation citoyenne</b>	Soutien aux initiatives locales : la destination apporte son soutien aux initiatives associatives	D	R	R	



## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Flocon Vert permet un accompagnement à l'adaptation au changement climatique pour les destinations de montagne. Le label propose une démarche d'amélioration continue dans quatre domaines principaux : la gestion des ressources naturelles, la gouvernance, l'économie locale et le dynamisme socio-culturel. La démarche implique les parties prenantes du territoire avec des ateliers guidés par des outils d'intelligence collective.





GLOBAL  
**DESTINATION  
SUSTAINABILITY**  
INDEX

Fiche d'identité du programme



Récompense les destinations de tourisme d'affaires et de loisirs les plus performantes en terme de développement durable en leur attribuant un indice en pourcentage.



GSTC



Communes et EPCI



2015



International



2021

75 destinations dont 6 villes françaises (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Toulouse)



Note en pourcentage mise à jour chaque année. Uniquement le Top 20 des villes est rendu public sur le site du GDS Index



[infos@gds.earth](mailto:infos@gds.earth)



[Global Destination Sustainability Movement](#)

Référentiel



70 indicateurs dans 4 domaines clés :

- Environnement (17 indicateurs)
- Fournisseurs (14 indicateurs)
- Gestion de la destination (28 indicateurs)
- Social (11 indicateurs)

Chaque indicateur est pondéré selon un nombre de points, dont le total final est exprimé en pourcentage



## Organisation structure



1 an



8h de formation par les équipes GDS sur thème au choix dans l'abonnement de base + formation à la RSE nécessaire



30 % d'1 ETP sur 6 mois



N : 50 heures  
N+1 : 30 heures

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Bénéficier d'un espace de congrès et avoir un tourisme d'affaires conséquent

### Candidature et obtention

1. S'inscrire au GDS-Index
2. Jusqu'à juin : préparation (GDS peut fournir le tableau des critères de l'année passée pour se préparer)
3. Entre juin et mi-août : remplir le questionnaire en ligne avec des données sur les parties prenantes de la destination, des indicateurs de performance, des données qualitatives...
4. Entre mi août et fin octobre : évaluation de l'indice en % par les consultants du GDS-Index
5. Fin octobre : publication des résultats aux candidats de manière privée et au grand public du Top 20 mondial

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les ans
- Audit documentaire** : Tous les ans
- Jury externe**
- Prévision de sanction**
- Suivi d'amélioration continue** : Système de points qui permet à la destination de s'améliorer d'année en année

## Budget



- **3 500 €** : prix standard incluant 4 heures d'accompagnement

OU

- **7 500 €** : prix premium incluant 28 heures de soutien, assistance, ateliers et accompagnement



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité technique du GSTC composé de 8 à 10 membres : experts en gestion durable des destinations issus de divers secteurs et domaines de la ville, du tourisme, de l'événementiel et organismes associatifs. Leur rôle est de fournir des critiques constructives, de nouvelles idées et gouvernance sur le développement du GDS-Index, des critères de benchmarking et des indicateurs

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Modification annuelle par le comité technique en tenant compte des retours des destinations et des collaborateurs du GDS-Index
- La stratégie de développement du label : Comité technique GDS Index

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution selon les évaluations et enquêtes de rétroaction des destinations pour comprendre les défis et les nouvelles idées, mais aussi selon les événements mondiaux, les ODD de l'ONU et les critères du GSTC

## Accompagnement

- Propriétaire / gestionnaire
- Organismes institutionnels du tourisme
- Autres structures



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Progrès social : programme pour monter dans les scores de progrès sociaux dans les villes	I	R – 4 pts	R	Modéré
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Accessibilité : programme pour inciter financièrement les participants aux événements à utiliser les transports publics	D	R – 3 pts	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Hôtels : initiatives mises en place pour l'économie circulaire	D	R – 4 pts	R	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Restaurants : encourager à la certification en faveur de l'alimentation durable	D	R – 1 pt	M	Partiel
	<b>Agriculture durable</b>					
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Mettre à disposition des ressources actualisées pour soutenir des causes et des projets locaux (programme de don de denrées alimentaires)	I	R- 4 pts	R	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.</b> 	<b>Santé</b>	Santé et bien être : la ville a un plan de gestion de crise	D	R – 4 pts	R	Modéré
	<b>Sécurité</b>	Sécurité personnelle : score du pays pour la sécurité personnelle sur l'indice de progrès social	D	R – 4 pts	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>					Partiel
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Marketing & communications : programme qui encourage et promeut les entreprises locales et les initiatives qui soutiennent l'innovation sociale et les services locaux durables	D	R – 1 pt	M	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Académie : pourcentage d'universités, de collèges et d'écoles hôtelières ayant intégré la durabilité dans leur programme de premier cycle	D	R – 3 pts	M	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Inclusivité : score du pays pour la tolérance et l'inclusion	I	R – 4 pts	M	Partiel
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Eau : score du pays en matière d'eau et d'assainissement dans l'indice de progrès social	D	R – 4 pts	R	Partiel
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	-				
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE.</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Ressources : pourcentage de la consommation totale d'électricité de la ville qui provient de sources renouvelables	D	R- 4 pts	R	Partiel
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	-				
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Climat, énergie et émissions : objectifs de réduction des émissions de la ville	D	R – 4 pts	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				Modéré
	<b>Population et culture locale</b>	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R – 3 pts	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Renforcement des capacités : apporter un soutien aux fournisseurs pour leur permettre d'améliorer leur performances en durabilité	D	R - 1 pt	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	-				Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Accessibilité : promouvoir l'utilisation de la mobilité douce	D	R – 2 pts	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Ressources : la ville dispose d'une stratégie circulaire de base axée sur le recyclage et la gestion des déchets, accessible au public	D	R – 4 pts	R	



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	Accessibilité : fourniture de liste de lieux d'intérêt, de lignes de transport, hôtels/de lieux de réunion qui aident les visiteurs ayant des difficultés d'accès à naviguer dans la destination	D	R - 1 pt	R	Modéré
	Résilience des professionnels du tourisme	Santé et bien être : la ville a un plan de gestion de crise	D	R - 4 pts	R	
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	Inclusivité : les transports publics et trottoirs sont adaptés pour les personnes handicapées	D	R - 2 pts	M	Partiel
	Infrastructures et collectivités inclusives	-				
	Patrimoine naturel et culturel	-				
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	Impact générés : mettre à disposition des ressources actualisées pour soutenir des causes et des projets locaux	D	R - 5 pts	R	Modéré
	Suivi impacts développement durable	Mesures et rapports : système pour mesurer et contrôler l'impact et performance du tourisme	D	R - 3 pts	R	
	Gestion et réduction des déchets	Ressource : le pourcentage des déchets municipaux solides recyclés de la ville	D	R - 4 pts	M	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mobilité alternative	Accessibilité : promouvoir l'utilisation de la mobilité douce	D	R - 2 pts	M	Partiel
	Gaz à effet de serre	Climat, énergie et émissions : les mesures d'émissions de base de gaz à effet de serre de la ville par habitant	D	R - 4 pts	M	
	Adaptation aux changements climatiques	Climat, énergie et émissions : stratégie d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique	D	R - 5 pts	R	
14 VIE AQUATIQUE	Réduction de la pollution de l'eau	Eau : score du pays en matière d'eau et d'assainissement dans l'indice de progrès social	D	R - 4 pts	R	Partiel
	Achats écologiques	Politique d'approvisionnement durable : énonce ses exigences en matière de biens, de services, de travaux et d'utilités de manière à obtenir un bon rapport qualité-prix pour l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service.	I	R - 1 pt	M	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE	Protection de la faune et de la flore	Biodiversité : la ville dispose d'une stratégie en matière de biodiversité	D	R - 3 pts	M	Partiel
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	-				
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Relations transparentes	Stratégie : la mise à jour et la diffusion publique des parties prenantes	D	R - 2 pts	R	Principal
	Concertation et écoute	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R - 3 pts	R	
	Accès public à l'information	Marketing et communication : informations sur la stratégie de durabilité (performances, fournisseurs, meilleures pratiques)	D	R - 2 pts	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Coopération avec les professionnels du tourisme	Gouvernance : le développement et la gouvernance du programme de tourisme et d'évènements durables : comité avec les parties prenantes externes de l'industrie (par exemple, les sites, les hôtels)	D	R - 4 pts	R	Principal
	Participation citoyenne	Inclusivité : la ville engage et consulte régulièrement la communauté locale	D	R - 3 pts	R	



Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

GDS Index propose un référentiel par points qui constitue un programme d'amélioration visant à rendre le tourisme d'affaires et événementiel plus responsable. La démarche met l'accent sur les stratégies et le management du développement durable des destinations urbaines.



## Fiche d'identité du label

Reconnu par le GSTC

Valorise les destinations durables selon 2 programmes :

- Green Destinations Awards reconnaît les progrès réalisés en matière de gestion des destinations durables et de leadership politique
- Green Destinations Certified, programme accrédité GSTC, pour les destinations qui visent à respecter pleinement les directives du programme Green Destinations Awards



Green Destinations



Destinations touristiques



2014



International



2022

24 destinations mondiales – aucune en France : [carte interactive](#)



- **Bronze** : de 60 à 69 %
  - **Argent** : de 70 à 79 %
  - **Or** : de 80 à 89 %
  - **Platine** : 90 % et plus
  - **Certified** : 100%
- GD Awards



[contact@greendestinations.org](mailto:contact@greendestinations.org)

Référent bénévole national français : Mathieu LE SCANF



[Green Destinations](#)

## Référentiel



84 critères, dont 75 obligatoires et 9 optionnels, répartis entre 6 thèmes :

- Affaires et communications
- Bien-être social
- Culture et tradition
- Environnement et climat
- Management de la destination
- Nature et paysage



## Organisation structure



2 ans



Formation non obligatoire



30 % d'1 ETP sur 6 mois



6 – 18 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention :

1. Communiquer les informations et les éléments de preuve sur la [plateforme en ligne dédiée](#)
2. Contrôle technique des éléments fournis (pièces jointes, liens...) par le secrétariat de Green Destinations
3. Audit à distance par un auditeur certifié Green Destinations, qui fait des commentaires sur la plateforme et permet à la destination de compléter ses réponses
4. Audit sur site par un auditeur certifié Green Destinations, renforcé dans le cas d'une demande de certification GSTC
5. Décision par le comité de certification de l'attribution éventuelle du label et du niveau obtenu

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Auditeurs externes indépendants qui ne doivent avoir aucun lien avec la destination
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 2 ans pour GD Awards / Tous les 3 ans GD Certified
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 2 ans pour GD Awards / Tous les 3 ans GD Certified
- ✗ **Jury externe**
- ✗ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Plateforme à disposition des destinations pour donner des informations correspondant à chaque critère. Contient aussi un plan d'actions permettant d'améliorer ses pratiques et à Green Destinations de suivre son évolution

## Budget



6 tranches de prix selon le nombre d'habitants :

- 2 100 – 5 250 € HT : coût de labellisation GD Awards
- 5 250 – 10 500 € HT : coût de labellisation GD Certified

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de certification, porté par l'organisme de certification Green Destinations (accrédité par le GSTC)

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Comités spéciaux instaurés pour évaluer et proposer des évolutions
- La stratégie de développement du label : Membres du CA de la Fondation Green Destinations, direction générale, direction des opérations et direction de la communication

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

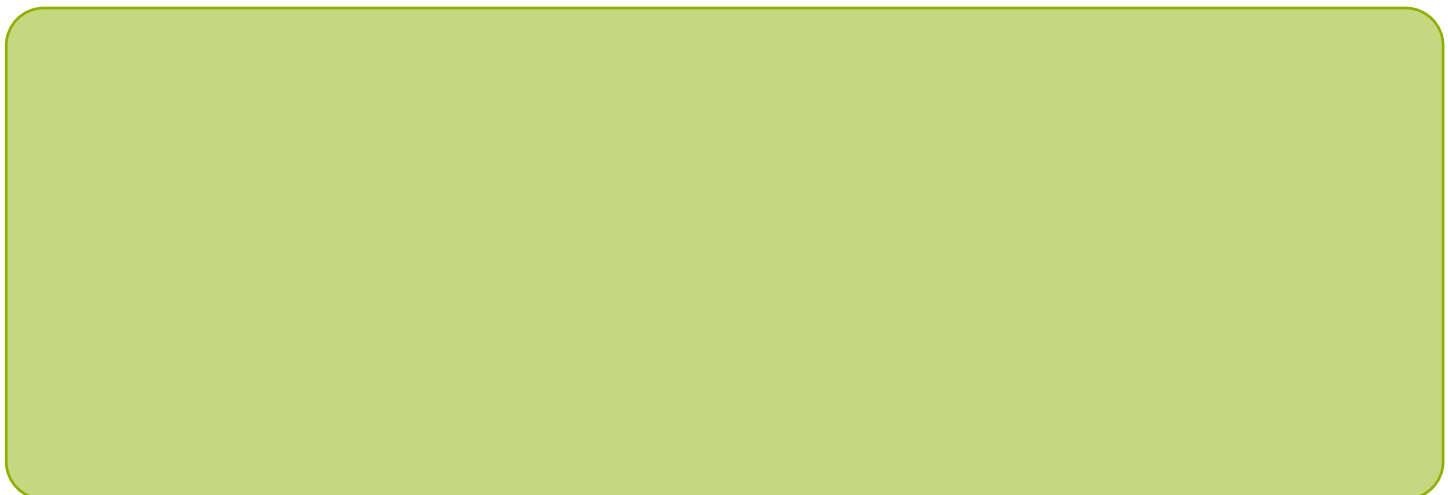
- Évolution du référentiel gérée par le GSTC

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Plateforme en ligne (explication des critères, exemples de destinations, bonnes pratiques) et revue technique fournie à la labellisation
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : Consultants privés formés comme auditeurs (formation en live et en ligne, puis avec examen théorique et 2 audits blancs encadrés par un auditeur senior)



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	-				Partiel
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	-				
	<b>Commerces et structures locales</b>	La destination encourage la rétention des dépenses touristiques dans l'économie locale en soutenant les entreprises locales	D	O	M	
<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Promotion des produits et services locaux : aliments, boissons et [...] produits agricoles	I	O	M	Partiel
	<b>Agriculture durable</b>	-				
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Santé et sécurité : les risques de [...] santé pour les visiteurs et les résidents sont [...] traités, surveillés de manière adéquate et signalés publiquement	D	O	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Gestion des risques et des crises : la destination dispose d'un plan de réduction des risques, de gestion de crise et d'intervention d'urgence adapté à la destination	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Informations d'interprétations : les informations sont exactes, respectueuses des différentes valeurs culturelles, développées avec la collaboration de la communauté d'accueil, [...] communiquées dans la plupart des langues [...] locales	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Informations développement durable auprès des visiteurs : la destination informe régulièrement les entreprises liées au tourisme sur les questions de durabilité, les encourage et les soutient à rendre leurs opérations plus durables	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Droits humains : la destination respecte les normes internationales en matière de droits de l'homme. Luttés de toute formes d'exploitation concernant [...] femmes, LGBT+ et autres minorités	D	O	M	Modéré
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	Embauche égalitaire et juste : l'égalité des sexes et des politiques qui offrent des chances égales à tous doivent être mises en œuvre	D	O	R	
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Surveillance de la qualité de l'eau et intervention : la qualité de l'eau est surveillée, les résultats sont accessibles au public et il existe un système pour répondre aux problèmes de qualité de l'eau	D	O	R	Modéré
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Consommation d'eau : les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, gérer et rendre compte publiquement de l'utilisation de l'eau	D	O	M	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Réduction de la consommation d'eau : les objectifs quantitatifs sont fixés pour réduire la consommation d'eau dans la destination et une stratégie est mise en œuvre	D	R	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Des objectifs quantitatifs sont fixés et des mesures sont prises pour accroître l'utilisation des énergies renouvelables	D	O	R	Modéré
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, réduire et rendre compte publiquement de leur consommation d'énergie	D	O	M	
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	Des objectifs quantitatifs sont fixés et des mesures sont prises pour réduire la consommation d'énergie	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	Égalitaire et juste embauche : les entreprises touristiques de la destination s'engagent à offrir l'égalité des chances pour l'emploi local, la formation et l'avancement	D	O	M	Modéré
	<b>Population et culture locale</b>	Satisfaction des habitants : les aspirations, les préoccupations et la satisfaction des communautés locales à l'égard de la durabilité du tourisme font l'objet d'un suivi régulier	D	O	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	La destination a des lignes directrices, des réglementations et/ou des politiques qui optimisent les impacts lors de la conception, de la construction et de la démolition	D	O	R	Partiel
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Transport public : les transports publics sont bien organisés et un effort clair est fait pour passer à des véhicules durables à faibles émissions	D	O	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Supporter les entrepreneurs locaux : la destination encourage la rétention des dépenses touristiques dans l'économie locale en soutenant les entreprises locales, les chaînes d'approvisionnement et les investissements durables	D	O	M	Modéré
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Gestion des risques et des crises : la destination dispose d'un plan de réduction des risques, de gestion de crise et d'intervention d'urgence adapté à la destination	D	O	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Promouvoir l'emploi touristique local : la destination encourage et soutient les opportunités de carrière et la formation dans le tourisme	D	O	M	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Les sites, installations et services sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, aux exigences d'accès spécifiques ou à d'autres besoins spéciaux	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Participation de la communauté à la planification durable de la destination	D	O	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Droits d'accès traditionnels : la destination surveille, protège et si nécessaire, réhabilite ou restaure l'accès de la communauté locale aux sites naturels et culturels	D	O	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Promouvoir les services et produits locaux	D	O	R	Principal
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	Évaluation de l'impact du tourisme : analyse des impacts et des risques du tourisme sur l'environnement naturel, culturel et socio-économique et sur les atouts de sa destination	D	O	R	
	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	Gestion des déchets : objectifs quantitatifs de réduction des déchets solides sont fixés, suivis et signalés	D	O	R	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Mobilité à faible impact : la marche et le vélo, ainsi que l'utilisation de véhicules durables à faibles émissions, sont facilités et encouragés	D	O	M	Modéré
	<b>Gaz à effet de serre</b>	Gaz à effet de serre : les entreprises sont encouragées à mesurer, surveiller, minimiser et déclarer les émissions de gaz à effet de serre de tous les aspects de leur fonctionnement	D	O	M	
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Réponses au changement climatique : la destination identifie les risques et opportunités associés au changement climatique et établit des stratégies	D	O	R	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Traitement des déchets : tous les déchets solides résiduels qui ne sont pas réutilisés ou recyclés sont éliminés de manière sûre et durable	D	O	R	Modéré
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Protection de la biodiversité : la conservation des espèces est efficacement réglementée afin de se conformer aux réglementations locales et nationales et aux conventions et accords internationaux	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Protection de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Sensibilisation au comportement des visiteurs : des lignes directrices sur le comportement approprié des visiteurs lors d'événements culturels et sur des sites culturels et naturels sensibles sont élaborées et mises à la disposition des visiteurs	D	O	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Transparence et application : l'élaboration de la planification des destinations est menée en étroite consultation inclusive avec les parties prenantes et le public	D	O	R	Principal
	<b>Concertation et écoute</b>	Participation de la communauté à la planification : la destination permet et promeut la participation du public à la planification et à la gestion durable des destinations	D	O	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Engagement et commentaire des résidents : la destination dispose d'un système pour améliorer la compréhension locale des opportunités et des défis du tourisme durable et pour renforcer la capacité des communautés à réagir	D	O	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Publication des entreprises certifiées : une liste d'entreprises touristiques ou de produits touristiques certifiés durables est tenue à jour et accessible au public	I	O	M	Modéré
	<b>Participation citoyenne</b>	Participation des parties prenantes : l'organisation ou la structure de gestion de la destination implique la société civile et les secteurs privé et public dans la gestion durable de la destination	D	O	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Aux prémices de son développement en France, Green Destination est transversale et veut répondre notamment aux enjeux du changement climatique en mettant en place de nombreux critères de protection et sensibilisation de la biodiversité. Le label encourage à l'innovation dans la gouvernance des territoires candidats par l'intégration de toutes les parties prenantes.



### Fiche d'identité du programme



**Engage les destinations sur le tourisme durable à travers un programme personnalisé.**

*Betterfly Tourism est à ce jour, le seul cabinet conseil qui accompagne à la démarche Passeport Vert en France.*



Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)



OT / ADT / CRT



2012



International



2022

5 en France (Aube – Corse – Martinique – Occitanie – Pays de la Loire)  
22 à l'international



Pas de graduation



[economydivision@un.org](mailto:economydivision@un.org)



[PNUE Tourisme](#)  
[BetterFly Tourism](#)

### Référentiel



**Il n'existe pas de référentiel** mais un plan d'actions personnalisé selon les destinations pour mieux s'adapter au territoire.



## Organisation structure



3 ans



Formation proposée par Butterfly Tourism



Année N : 25 – 50 % 1 ETP + 1 stagiaire d'un an



1 an de coconstruction

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Dynamique doit être portée par les élus de la collectivité

### Candidature et obtention :

1. Formaliser la stratégie de la destination et de la vision du Passeport Vert et prendre contact avec l'ONU
2. Création et validation d'un plan d'action et du plan de communication
3. Signature de convention le territoire et l'ONU qui accorde le droit d'usage de la marque
4. Animation et suivi de l'avancement du projet dans le temps
5. Possibilité de se rapprocher du cabinet Butterfly Tourism pour l'accompagnement à la démarche

## Modalités de contrôle



**Audit tierce partie**



**Audit terrain**



**Audit documentaire** : Tous les 3 ans



**Jury externe** : Validation en interne



**Prévision de sanction**



**Suivi d'amélioration continue** : Compte-rendu annuel rédigé par les destinations à transmettre à l'ONU afin de faire évoluer ou non le plan d'actions

## Budget



Gratuit auprès de l'ONU directement



- **10 000 € / an** : accompagnement Butterfly Tourism
- Possibilité de prise en charge en année N de la formation (crédits de formation)



ADEME peut cofinancer des actions identifiées dans le Passeport Vert ainsi que l'animateur de réseau tourisme responsable, du matériel informatique et la formation.



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Programme des Nations Unies pour l'Environnement

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : PNUE
- La stratégie de développement du label : PNUE

### Construction et perspectives d'évolution du programme

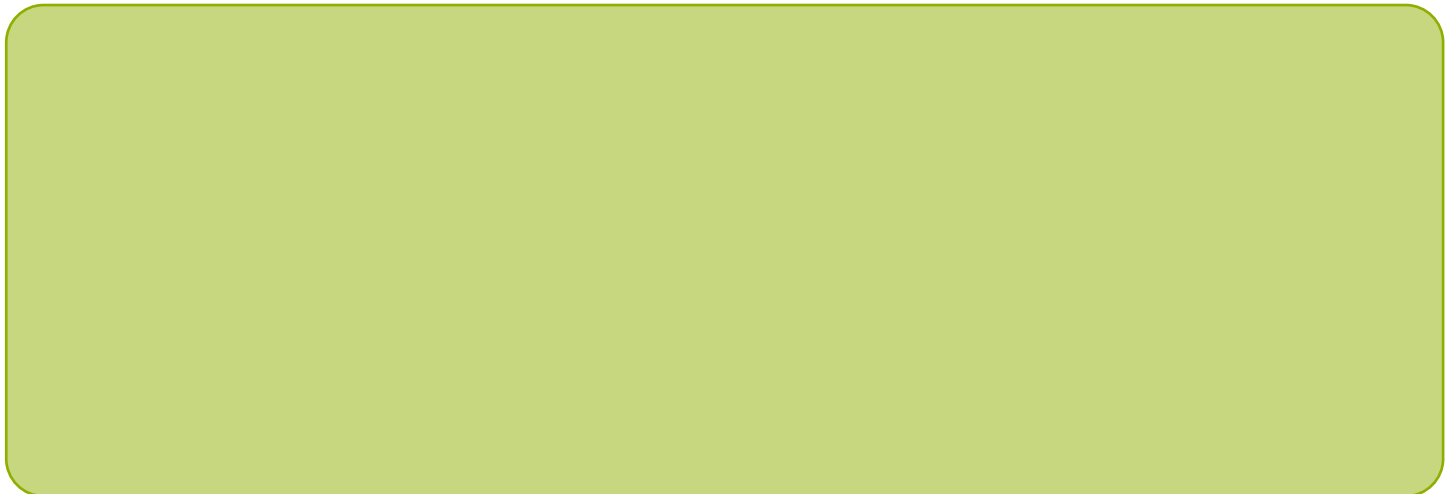
- Évolution du programme en fonction du contexte et de la situation touristique (ex COVID-19)

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Formations et réunions organisées avec toutes les parties prenantes
- ✗ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✓ **Autres structures** : BetterFly Tourism



## Contacts et financements locaux



## Analyse alternative

L'enjeu du Passeport Vert est de rassembler les acteurs du territoire pour construire une vision commune sur le développement du tourisme. Cela se fait dans le but de concilier le soutien de l'économie locale, la création d'emplois et la protection de l'environnement. Chaque territoire définit ses priorités et donc les ODD abordés. Cependant, quatre thématiques semblent au centre de la démarche. L'essence même du Passeport vert réside dans la construction d'une **stratégie partenariale** et d'un **plan sur-mesure impliquant toutes les parties prenantes du territoire** (ODD 17). Ensuite, la promotion d'une **croissance économique soutenue, partagée et durable** (ODD 8), **l'atténuation et adaptation au changement climatique** (ODD 13), ainsi que la priorisation des **modes de consommation et de production durable** (ODD 12) sont des enjeux prioritaires et au centre de la démarche de Passeport Vert.

ODD abordés



## Commentaire des auteurs

La démarche Passeport Vert amène à définir une stratégie de destination en fonction des attentes des parties prenantes et des enjeux du territoire. C'est un outil d'aide à la construction d'un plan d'action et d'un reporting en lien avec les ODD. Passeport Vert offre donc un accompagnement des destinations dans leur transition touristique en se basant sur les Objectifs du développement durable définis par l'ONU.



### Fiche d'identité du label



Récompense les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.



Foundation for Environmental Education (FEE) à l'international  
Teragir en France



Communes dotées de sites de baignade, ports de plaisance



1985



International (*Blue Flag*)



**419 plages** et **117 ports** en France  
4 825 lauréats en 2019 dans 49 pays du monde



Pas de graduation

2022



01 73 77 12 13 – [pavillonbleu@teragir.org](mailto:pavillonbleu@teragir.org)



[Teragir – Pavillon Bleu](#)

### Référentiel



**Critères impératifs (CI) et conseillés (CC)** portant sur 4 axes :

- Éducation à l'environnement
- Environnement général ou gestion du site
- Gestion des déchets
- Gestion de l'eau ou du milieu

## Organisation structure



1 an



Pas de formation obligatoire



15 % d'1 ETP sur 6 mois



1 an comprenant travail en amont du dépôt du dossier + process de candidature

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention : [plus d'informations](#)

1. Déposer un dossier de candidature auprès de Teragir via [l'espace professionel](#)
2. Visite de terrain pour les nouveaux candidats
3. Présentation des dossiers au jury français de Pavillon Bleu
4. Présentation au jury international des dossiers retenus par le jury national
5. Visites de contrôle effectuées pendant la saison touristique

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les ans
- Audit documentaire** : Peut être réalisé en complément de l'audit terrain, si l'audit révèle qu'un critère impératif n'est pas satisfait, action correctrice puis envoi des preuves pour vérification
- Jury externe** : Jury français composé de partenaires externes à Teragir, puis jury international composé de structures spécialisées externes à Blue Flag
- Prévision de sanction** : Si un manquement est constaté, le site doit présenter une preuve de résolution sous 10 jours. Si non résolu, le site est abaissé ou retiré de la liste de Pavillon Bleu
- Suivi d'amélioration continue** : Propose des critères impératifs pour obtenir le label et des critères conseillés, pour permettre une amélioration continue d'année en année

## Budget



- Frais de participation
  - 910 – 2 520 € : Pour une commune selon le nombre d'habitants permanents
  - 380 – 1 240 € : Pour un port de plaisance selon le nombre d'anneaux
- 130 € : Présentation d'un dossier présenté aux jurys national et international



## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Comité de pilotage international Blue Flag, puis chaque pays peut revoir les référentiels pour s'adapter aux spécificités locales

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et leurs évolutions dans le temps** : Décidé lors de la phase de consultation avec des experts de l'environnement et du littoral, des fédérations professionnelles du tourisme, des structures qui déploient des innovations technologiques en faveur du développement durable et des structures qui déploient le label
- **La stratégie de développement du label** : Teragir pour la France

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Évolution annuelle pour intégrer de nouveaux enjeux et encourager les lauréats à aller plus loin dans leur démarche, définie par Blue Flag puis adapté en France par Teragir

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Conseils des auditeurs sur les critères non satisfaits, accompagnement avec des webinaires techniques, des partages de bonnes pratiques, des ateliers de préparation des candidatures, des entretiens personnalisés, des fiches techniques guidant dans la réalisation des critères
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Convention de développement signée avec le CRTL Occitanie
- ✗ **Autres structures**



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETE</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Sensibilisation du personnel	I	R	M	Partiel
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Présence d'au moins une place accessible aux PMR sur la commune	D	O	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Mise en place d'au moins deux actions de développement local et d'implications sociaux-communautaires	D	R	M	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	-				Partiel
	<b>Agriculture durable</b>	-				
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	Initiatives en termes de prévention à la source de production des déchets ménagers : le candidat s'assurera du respect de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire	D	R	M	
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Prévention et limitation de la prolifération des algues vertes et cyanobactéries	D	O	R	Principal
	<b>Sécurité</b>	Plan local ou régional en cas de pollution accidentelle	D	O	R	
<b>4 EDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Sensibilisation du personnel portuaire	D	O	M	Modéré
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Existence d'informations relatives aux sites naturels	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Mise en place de trois activités d'éducation à l'environnement	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	Mise en œuvre d'une politique RSO dans la gestion du port : équité au travail	D	R	R	Partiel
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Analyses régulières des eaux	D	O	R	Principal
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	Limitation des fuites d'eau : le candidat cherchera à diagnostiquer et à analyser les réseaux de distribution afin d'avoir un suivi précis	D	M	R	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	Économie de la ressource en eau	D	O	R	
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Utilisation d'électricité issue d'énergies renouvelables	D	R	R	Modéré
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	-				
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Politique de réduction des consommations en eau et en énergie	D	O	R	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				Partiel
	<b>Population et culture locale</b>	Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Sensibilisation du personnel portuaire	D	O	M	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	Utilisation de matériaux écologique dans les installations portuaires	D	R	R	Modéré
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux	D	O	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	Niveau d'équipement pour la collecte et le traitement des déchets adéquat et suffisant	D	O	R	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	Prise en compte de tous les types de handicap	D	O	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	Accès et infrastructures pour les personnes à mobilité réduite	D	O	R	Modéré
	Infrastructures et collectivités inclusives	Mise en place d'au moins 2 actions de développement local et d'implication sociocommunautaire	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Connaître le milieu et ses enjeux écologique	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	-				Modéré
	Suivi impacts développement durable	Mesurer l'impact des actions menées en faveur de la biodiversité et communiquer	D	R	R	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Gestion et réduction des déchets	Politique de collecte sélective et recyclage des déchets	D	O	R	Modéré
	Mobilité alternative	Incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux	D	O	M	
	Gaz à effet de serre	Mise en place d'une stratégie visant la neutralité carbone	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE	Adaptation aux changements climatiques	Mise en œuvre d'un programme de management environnemental	D	O	R	Principal
	Réduction de la pollution de l'eau	Récupération et traitement des eaux usées des bateaux	D	O	R	
	Achats écologiques	Utilisation de produits et techniques respectueux de l'environnement	D	O	R	
15 VIE TERRESTRE	Préservation de la biodiversité marine	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	Protection de la faune et de la flore	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité	D	O	R	
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Existence d'informations relatives aux sites naturels à respecter	D	O	R	
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				Modéré
	Relations transparentes	-				
	Concertation et écoute	Comité de gestion Pavillon Bleu	D	O	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Accès public à l'information	Affichage des critères, des coordonnées de Teragir et du code environnement	D	O	R	Modéré
	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				
	Participation citoyenne	Mise en place d'au moins 2 actions de développement local et d'implications sociocommunautaires.	D	R	R	Modéré



## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Le label Pavillon Bleu est un gage de protection du milieu marin avec le déploiement d'un référentiel pour les communes, les ports et les plages. Il met l'accent sur la qualité des eaux et la minimisation de l'impact de la fréquentation touristique sur les espaces côtiers. Pavillon Bleu permet, par de nombreuses actions et de la sensibilisation, une sécurité et une accessibilité de tous aux zones littorales tout en préservant les lieux.



## Fiche d'identité du label



Valorise les territoires d'accueil reconnus comme des stations organisées, proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature écoresponsable, authentique et humain.



Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige



Communes



1964



France



489 communes : [liste officielle](#)



Pas de graduation

2022



[direction@stationverte.com](mailto:direction@stationverte.com)  
[animation-reseau@stationverte.com](mailto:animation-reseau@stationverte.com)



[Station Verte](#)

## Référentiel



16 critères obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires répartis au travers de 10 engagements :

- Avoir un programme d'animations et de festivités
- Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
- Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
- Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station Verte
- Proposer des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable
- Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année
- Proposer un service de conseil et d'information touristique, engagé dans une démarche qualité
- Proposer une offre à destination des familles
- S'engager dans la démarche « Ecotourisme Station Verte »

## Organisation structure



6 ans



Sessions de formation de quelques jours



10 % d'1 ETP sur 6 mois



1 à 3 mois

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être une commune littorale, montagnarde ou de campagne de moins de 10 000 habitants
- Bénéficier de 2 types d'hébergements classés ou labellisés regroupant au moins 200 lits touristiques, des commerces, un réseau de sentiers de randonnée et au moins un lieu d'information touristique (OT ou BIT)
- Mener des actions en faveur de la biodiversité

### Candidature et obtention

1. Contacter la Fédération pour un accompagnement au montage du dossier
2. Monter le [dossier de candidature](#) au label
3. Présentation de la candidature aux membres de la commission nationale de contrôle et de labellisation

## Modalités de contrôle

- ✗ **Audit tierce partie**
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 6 ans et à l'occasion de l'accueil d'événements de la Fédération tels que la Fête du terroir, la Fête de l'écotourisme... pour la commune d'accueil
- ✓ **Audit documentaire** : Tous les 6 ans
- ✓ **Jury externe** : Commission nationale de contrôle et de labellisation
- ✓ **Prévision de sanction** : Radiation prononcée par le CA en cas de non respect de la charte Station Verte, non paiement de cotisation ou pour motif grave
- ✓ **Suivi d'amélioration continue** : Suivi de tableaux de bord des évolutions

## Budget



**850 – 2 820 € TTC** : adhésion selon la taille de la commune



Coûts de travaux éventuels

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Prise de décision par la Commission nationale de contrôle et de labellisation (élus de la fédération + acteurs externes), puis le bureau et/ou CA de la fédération valident les choix

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : Prise de décision par la Commission nationale de contrôle et de labellisation, puis le bureau et/ou CA de la fédération valident les choix
- **La stratégie de développement du label** : Campagnes annuelles de prospection déployées par le CA en partenariat avec des départements, ADT et EPCI

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Référentiel construit sur la base d'une "Charte Station verte" elle-même construite et révisée par un groupe de travail associant les salariés, les administrateurs et des partenaires extérieurs

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire/ gestionnaire** : Fiche d'auto-évaluation fournie et expliquée
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Sensibilisation auprès des acteurs
- ✓ **Autres structures** : FFCC, ONF, LPO, Gestes Propres et Teragir



## Contacts et financements locaux

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Proposer une gamme de tarifs diversifiés (familles, étudiants, chômeurs...) collectifs qui relient le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Avoir au moins un espace de vente, ouvert à l'année, promouvant les produits de son terroir	D	O	R	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>	Proposer au moins un point de restauration mettant à l'honneur les produits de son terroir	I	O	R	<b>Partiel</b>
	<b>Agriculture durable</b>	-				
	<b>Gaspillage alimentaire</b>	-				
<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>Santé</b>	Disposer d'au moins un service de santé (médecin, infirmière ou pharmacie) sur place ou à 10 min en voiture	D	O	R	<b>Principal</b>
	<b>Sécurité</b>	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux (gestion des déchets dangereux)	D	O	R	
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	-				<b>Modéré</b>
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels	D	O	R	
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	Mener au moins deux actions d'éducation, de sensibilisation des visiteurs et des touristes à l'environnement	D	O	R	
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				<b>Non abordé</b>
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	Disposer d'une organisation chargée d'œuvrer pour la protection, la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	I	R	M	<b>Partiel</b>
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion de l'eau [...])	D	O	M	
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>					
<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] énergies renouvelables [...])	D	O	M	<b>Modéré</b>
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] économie d'énergie et énergies renouvelables [...])	D	O	M	
	<b>Réduction de sa consommation d'énergie</b>	Mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] économie d'énergie et énergies renouvelables [...])	D	O	M	
<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>					<b>Modéré</b>
	<b>Population et culture locale</b>	Dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux, impliquant la population et les acteurs de la commune	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Guides pratiques « prestataires » : organiser chaque année des temps d'information	I	R	R	<b>Partiel</b>
	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	-				
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	Proposer des moyens de déplacements doux (gestion directe ou par le biais de prestataires) sur des itinéraires: chemins balisés, location vélos, et navette (petit train, calèche)	D	R	R	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...]gestion des déchets[...])	D	R	M	

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Proposer une gamme de tarifs diversifiés (familles, étudiants, chômeurs...) collectifs qui relient notamment le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	Partiel
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	-				
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	-				
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Disposer d'une aire de jeux pour enfants, accessible par tous les visiteurs	I	O	R	Modéré
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Proposer des circuits thématiques avec visites commentées ou animées, incluant la valorisation des patrimoines naturels et/ou culturels	D	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Valoriser notamment les prestataires touristiques engagés dans la démarche écotouristique, l'offre touristique et les produits locaux de son terroir à l'occasion des pots d'accueil pour les touristes	D	O	R	Partiel
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	-				
	<b>Réduction et gestion des déchets</b>	S'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux ([...] gestion et traitements des déchets [...])	D	R	M	
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	Proposer des moyens de déplacements doux sur des itinéraires ; chemins balisés, location de vélos, navette et une intermodalité sur les transports collectifs qui relient notamment le bourg aux sites d'activités touristiques et de loisirs	D	O	R	Partiel
	<b>Gaz à effet de serre</b>	-				
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Programme pour œuvrer pour la protection, la connaissance et la mise en valeur du milieu aquatique renouvelable, la gestion de l'eau et les traitements des pollutions	D	R	R	Modéré
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	Mener au moins deux actions pour contribuer à la préservation de la biodiversité	D	O	R	
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	Mener au moins deux actions pour contribuer à la préservation de la biodiversité	D	O	R	Modéré
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	Mener au moins deux actions d'éducation, de sensibilisation des visiteurs et des touristes à l'environnement	D	O	R	
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	-				Partiel
	<b>Concertation et écoute</b>	Mesurer en continu la satisfaction de la clientèle touristique dans la Station Verte et traiter les résultats	D	O	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	-				
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Avoir des prestataires touristiques sur au moins deux types de prestations proposées (hébergement, restauration, évènement, activités culturelles, de pleine nature...) engagés dans la démarche écotourisme	D	R	R	Principal
	<b>Participation citoyenne</b>	Dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux, impliquant la population et les acteurs socio économiques	D	R	R	



Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Station Verte, s'adressant principalement aux communes et villes, met particulièrement en avant la préservation de la nature et du patrimoine. Le label garantit un tourisme bénéfique au bien-être des communautés locales.





# Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Fiche d'identité du label



Valorise l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, du bien-être des habitants, de la préservation du territoire et pour un développement durable de leur territoire



Conseil National des Villes et Villages Fleuris



Communes

*\*Il existe un label pour les départements*



1959



France



4 626 communes : [carte interactive](#)



Note entre 1 et 4 (4 étant la meilleure note)

2022



01 44 97 06 41 - [message@cnavvf.fr](mailto:message@cnavvf.fr)



[Villes et Villages Fleuris](#)

## Référentiel



62 critères dans 7 domaines clés :

- Analyse par espace
- Animation et promotion de la démarche
- Gestion environnementale
- Mise en œuvre du projet municipal
- Patrimoine végétal et fleurissement
- Qualité de l'espace public
- Visite du jury

## Organisation structure



3 ans



Formation non obligatoire



30 % d'ETP partagés entre le maire (10 %), l'adjoint en charge du dossier (10 %) et le responsable technique en charge du dossier (10%)



2 – 4 ans

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Aucun

### Candidature et obtention :

1. Jusqu'en avril : inscrire la commune auprès du Conseil départemental ou de l'organisme agréé
2. Entre mai et septembre : organisation et mise en place des différentes tournées de pré-sélection et d'évaluation
3. Fin d'année : remises de prix régionales et départementales

## Modalités de contrôle

- Audit tierce partie**
- Audit terrain** : Tous les 3 ans
- Audit documentaire** : Tous les 3 ans
- Jury externe**
- Prévision de sanction** : Un avertissement peut être donné à une commune labellisée lors de la visite de renouvellement si le niveau évalué n'est pas suffisant. Le jury repasse l'année suivante pour valider le niveau existant, rétrograder le niveau de labellisation ou retirer complètement le label
- Suivi d'amélioration continue**

## Budget



**Gratuit** : Inscription pour l'obtention de la 1ère Fleur  
50 – 1 500 € : Cotisation annuelle obligatoire à l'association CNVVF une fois la labellisation validée : [bulletin d'adhésion](#)

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- CNVVF, organismes régionaux et départementaux agréés et leurs membres du jury (élus, professionnels du tourisme, techniciens de collectivités, professionnels du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement)

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- **Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps** : CNVVF est le garant du label à l'échelle nationale, coordonne le processus de labellisation et fait évoluer le cahier des charges
- **La stratégie de développement du label** : CNVVF en accord avec les organismes départementaux et régionaux référents du label

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

- Construction en fonction de tout ce qui compose la stratégie municipale d'une commune en faveur du cadre et de la qualité de vie. Évolution en suivant l'actualité, la législation et les suggestions du réseau

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Toute commune qu'elle soit labellisée ou non peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'entrer ou d'évoluer dans la démarche
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme**
- ✗ **Autres structures**

## *Contacts et financements locaux*



ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	Emploi non précaire	-				Non abordé
	Accès équitable aux services touristiques	-				
	Commerces et structures locales	-				
<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	Achats alimentaires responsables	-				Non abordé
	Agriculture durable	-				
	Gaspillage alimentaire	-				
<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Santé	Actions en faveur de la santé et du bien être des usagers	D	R	R	Modéré
	Sécurité	Qualité de la voirie et des circulations et espaces sportifs : diversité des espaces , et traitement 0 phyto	I	R	R	
<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	Compétences techniques et professionnelles du tourisme	Actions vers les touristes : formation, animation, pédagogie des équipes des OT	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la culture et au patrimoine local	Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental)	D	R	R	
	Sensibilisation au développement durable	Animation/Pédagogie : ateliers, affichage et sensibilisation aux publics	D	R	R	
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité	-				Non abordé
	Parité H/F dans le recrutement	-				
<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Qualité de l'eau	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	D	R	R	Principal
	Mesure de la consommation d'eau	Gestion de l'eau (ressources et usages) : mise en œuvre d'outils économiques durable	D	R	R	
	Limitation de consommation d'eau	Gestion de l'eau (ressources et usages) : mise en œuvre d'outils économiques durable	D	R	R	
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	Énergies renouvelables	Énergie et éducation des consommations et solutions alternatives : panneaux photovoltaïques, éoliennes, matériel d'entretien électrique	D	R	R	Modéré
	Mesure de consommation d'énergie	-				
	Réduction de consommation d'énergie	Énergie : réduction des consommations et solutions alternatives	D	R	R	
<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Égalité d'accès au travail	-				Partiel
	Population et culture locale	Mise en valeur du patrimoine bâti	D	R	R	
	Formation continue des collaborateurs	-				
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Éco-conception / rénovation énergétique	Action en faveur des ressources naturelles : autres actions contre le réchauffement climatique (ilots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc.)	D	R	R	Modéré
	Infrastructures / promotion de mobilité douce	Énergie et solutions alternatives : parking pour voitures électriques	D	R	R	
	Équipements pour la gestion des déchets	-				



ODD	Indicateurs	Critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Tourisme social et solidaire	Jardins à vocation sociale et pédagogique : promotion de circuits courts, rencontres intergénérationnelles	D	R	R	Partiel
	Résilience des professionnels du tourisme	-				
	Non-discrimination et égalité des chances	-				
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Accessibilité	Accessibilité : mise en accessibilité de tous les aménagements de la commune. Adapter l'espace publique aux personnes non valide	D	R	R	Principal
	Infrastructures et collectivités inclusives	Prise en compte du paysage dans les projets d'aménagements	D	R	R	
	Patrimoine naturel et culturel	Analyse par espace : valorisation cimetière, parcs et jardins et espaces naturels	D	R	R	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Entreprises locales	-				Partiel
	Suivi impacts développement durable	-				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Gestion et réduction des déchets	Limitation et valorisation des déchets verts	D	R	R	Modéré
	Mobilité alternative	Maillage et coulées verte : incitation à la pratique randonnée, mobilité douce	D	R	R	
	Adaptation aux changements climatiques	Action en faveur des ressources naturelles : autres actions contre le réchauffement climatique (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc)	D	R	R	
14 VIE AQUATIQUE	Réduction de la pollution de l'eau	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	D	R	R	Modéré
	Achats écologiques	Méthodes alternatives d'entretien : obligation du 0 phyto, mise en œuvre d'outils pour une meilleure qualité de l'eau	I	R	R	
	Préservation de la biodiversité marine	-				
15 VIE TERRESTRE	Protection de la faune et de la flore	Actions en faveur de la biodiversité : protection	D	R	R	Modéré
	Sensibilisation à la faune et la flore locale	Actions en faveur de la biodiversité : sensibilisation	D	R	R	
	Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne	-				
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Relations transparentes	Transversalité entre les services municipaux et/ou les acteurs locaux	D	R	R	Modéré
	Concertation et écoute	Concertation avec les autres gestionnaires de l'espace public	D	R	R	
	Accès public à l'information	Informations auprès des habitants	D	R	R	
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Coopération avec les professionnels du tourisme	-				Partiel
	Participation citoyenne	Animations et pédagogie : remise de prix pour éco-citoyenneté	D	R	R	

Diagramme de synthèse



💬 *Commentaire des auteurs*

Villes et Villages Fleuris récompense les communes pour leurs engagements en faveur de l'amélioration de la qualité de vie ainsi que pour la stratégie globale d'attractivité du territoire, à travers le fleurissement et la végétalisation du paysage. Le label met l'accent sur le pilier environnemental grâce à une politique 0 phyto et sur le pilier social par sa dimension pédagogique et la sensibilisation à la biodiversité qu'il prévoit.

# FICHES DES DÉMARCHES À DESTINATION DES TERRITOIRES

Démarches spécifiques





## Fiche d'identité du label



Distingue les territoires garantissant aux personnes en situation de handicaps auditif, mental, moteur et visuel, et au-delà toute situation de vie (familles, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes non francophones...) l'accessibilité de ses sites et activités touristiques, de ses services de vie quotidienne et de l'ensemble de sa chaîne de déplacement (voirie, transports...).



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR) via la DGE et Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) via la DGCS



Communes et EPCI



2013



France



2022

8 destinations : [carte interactive](#)



- **Bronze** : de 501 à 700 points
- **Argent** : de 701 à 900 points
- **Or** : de 901 à 1 000 points



01 44 97 05 76  
[destinationpourtous.dge@finances.gouv.fr](mailto:destinationpourtous.dge@finances.gouv.fr)



[Destination Pour Tous](#)

## Référentiel



3 critères :

- Accessibilité sur le territoire (500 points)
- Définition du territoire (250 points)
- Dynamique de la gouvernance (250 points)

1 000 points maximum, validation à partir de 501 points, dont la moitié des points de chaque critère

## Organisation structure



5 ans



Pas de formation obligatoire



Année N : 20 % d'1 ETP  
Année N+ : 10 % d'1 ETP



2 ans

## Prérequis et engagement

### Prérequis

- Être en conformité avec la réglementation en terme d'accessibilité (établissements, voirie...)
- OT référent du territoire doit être labellisé TH sur les 4 déficiences

### Candidature et obtention

1. Répondre à l'appel à candidature
2. Accompagnement ministériel (DGE et DMA) du territoire candidat
3. Déposer son dossier de candidature par voie dématérialisée, incluant l'audit
4. Présentation de la candidature en commission nationale (CNDPT)
5. Délibération de la CNDPT et attribution d'une couleur

## Modalités de contrôle

- ✓ **Audit tierce partie** : Audit d'accessibilité par un cabinet privé
- ✓ **Audit terrain** : Tous les 5 ans
- ✗ **Audit documentaire**
- ✓ **Jury externe** : Commission nationale DPT dont ADN Tourisme fait partie
- ✓ **Prévision de sanction**
- ✓ **Suivi d'amélioration continue**

## Budget



**Gratuit** : Pas de frais d'entrée  
**2 000 – 40 000 € TTC** : Audit de destination par un cabinet indépendant



Coûts liés à la mise en place de l'accessibilité de la voirie

## Gouvernance

### Prise de décision au sein de la structure propriétaire

- Commission nationale DPT dirigée par la DGE et composée de représentants des administrations nationales, de représentants du monde du handicap, de représentants des territoires et des acteurs économiques (dont ADN Tourisme) et éventuellement de consultants qualifiés sur le sujet

### Composition des instances des prises de décisions nationales concernant

- Le contenu du cahier des charges et ses évolutions dans le temps : Proposition de la DGE pour validation à la CNDPT
- La stratégie de développement du label : Réflexions et propositions de la CNDPT puis validation par la DGE

### Construction et perspectives d'évolution du référentiel

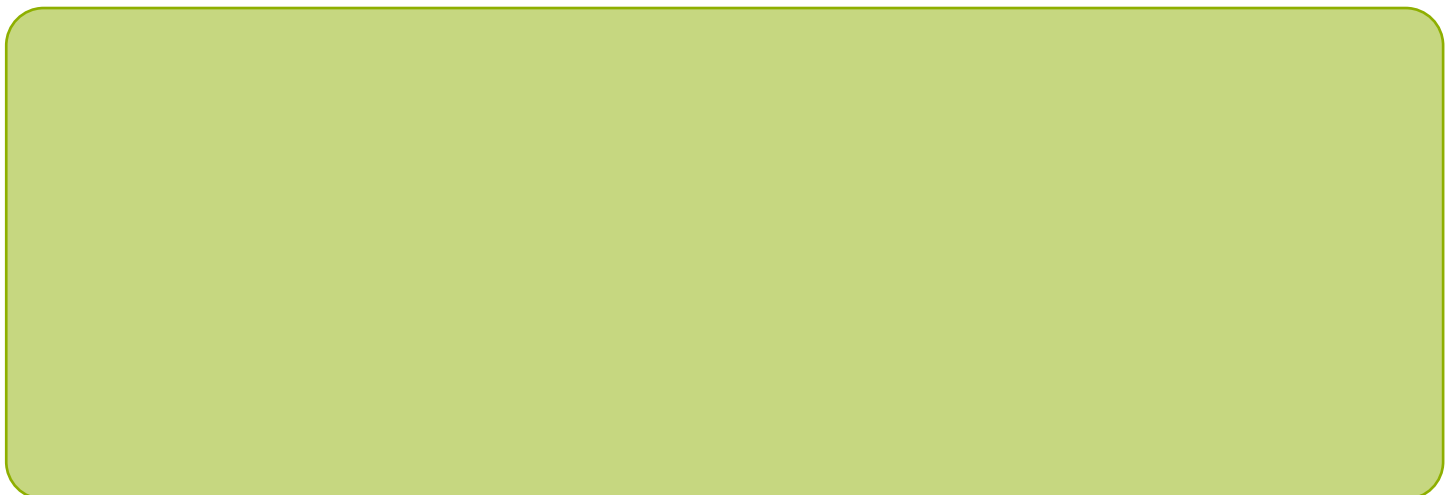
- Construction en fonction des évolutions réglementaires, des besoins de confort d'usage suggérés par les utilisateurs et associations et des possibilités des professionnels

## Accompagnement

- ✓ **Propriétaire / gestionnaire** : Accompagnent des collectivités sur le terrain par la DGE et la DMA
- ✓ **Organismes institutionnels du tourisme** : Certains CDT (ex : Hérault Tourisme)
- ✓ **Autres structures** : Accompagnement des candidats par ATH et réponse aux questions techniques ou de recherche de contacts



## Contacts et financements locaux



ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>1 PAS DE PAUVRETE</b> 	<b>Emploi non précaire</b>	Sensibilisation des acteurs locaux : plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	Partiel
	<b>Accès équitable aux services touristiques</b>	Accessibilité de l'offre touristique et de services à la vie quotidienne - le territoire est à même de proposer un accompagnement adapté des vacanciers leur garantissant l'accessibilité à cette offre	D	O	M	
	<b>Commerces et structures locales</b>	Gouvernance : la marque doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	M	
<b>2 FAIM «ZERO»</b> 	<b>Achats alimentaires responsables</b>					Non abordé
	<b>Agriculture durable</b>					
	<b>Gaspillage alimentaire</b>					
<b>3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE</b> 	<b>Santé</b>	Les prestations de services de la vie quotidienne : le territoire doit offrir une gamme complète de services de la vie quotidienne (commerces, services ouverts au public, soins et accompagnement)	D	R	R	Modéré
	<b>Sécurité</b>	Les prestations de services de la vie quotidienne : la formalisation d'un plan d'évacuation par des moyens disponibles de transports de malades ou de blessés vers un établissement de santé autorisé à exercer l'activité de médecine d'urgence	D	R	R	
<b>4 EDUCATION DE QUALITE</b> 	<b>Compétences techniques et professionnelles du tourisme</b>	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	Partiel
	<b>Sensibilisation à la culture et au patrimoine local</b>	-				
	<b>Sensibilisation au développement durable</b>	-				
<b>5 EGALITE ENTRE LES SEXES</b> 	<b>Sensibilisation à l'égalité des sexes et respect de la diversité</b>	-				Non abordé
	<b>Parité H/F dans le recrutement</b>	-				
<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>Qualité de l'eau</b>	-				Non abordé
	<b>Mesure de la consommation d'eau</b>	-				
	<b>Limitation de consommation d'eau</b>	-				
<b>7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE</b> 	<b>Énergies renouvelables</b>	-				Non abordé
	<b>Mesure de consommation d'énergie</b>	-				
	<b>Réduction de consommation d'énergie</b>	-				
<b>8 TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE</b> 	<b>Égalité d'accès au travail</b>	-				Modéré
	<b>Population et culture locale</b>	Gouvernance : la marque doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire	D	R	R	
	<b>Formation continue des collaborateurs</b>	Un bilan qualitatif et quantitatif des actions de formation est effectué par le territoire candidat, qui le verse au dossier de demande de renouvellement de la labellisation	D	R	R	
<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>Éco-conception / rénovation énergétique</b>	-				Partiel
	<b>Infrastructures / promotion de mobilité douce</b>	L'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement est garantie en toutes circonstances, soit par le fonctionnement du réseau de transport public, soit par tout moyen d'accompagnement individualisé à des coûts équivalents pour tous	D	R	M	
	<b>Équipements pour la gestion des déchets</b>	-				

ODD	Indicateurs	Principaux critères correspondants du référentiel	Impact sur l'ODD	Importance du critère	Objectif du critère	Traitement de l'ODD
<b>10</b> INÉGALITÉS REDUITES 	<b>Tourisme social et solidaire</b>	Offre touristique-loisirs : prendre en compte la dimension « pour tous » entre accessibilité financière de l'offre et ouverture au plus grand nombre (partenariats, acceptation de chèques vacances ou autres offres adaptées prévues pour certaines clientèles ayant des difficultés d'accès aux vacances...)	D	R	R	Principal
	<b>Résilience des professionnels du tourisme</b>	Gouvernance : la démarche DPT doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	R	
	<b>Non-discrimination et égalité des chances</b>	Prestations de services de la vie quotidienne : le territoire doit offrir une gamme complète de services de la vie quotidienne. Pour chaque famille de handicap auditif, mental ou psychique, moteur et visuel, une répartition homogène par rapport à l'offre globale	D	R	R	
<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>Accessibilité</b>	Accessibilité de la destination : doit garantir aux publics en situation de handicap, ainsi qu'à leur aidants, l'accessibilité des infrastructures et des services, une qualité d'usage et de services tant à l'entrée sur le territoire que durant le séjour	D	O	R	Principal
	<b>Infrastructures et collectivités inclusives</b>	Audit de la destination, de l'offre touristique et des services de la vie quotidienne : le territoire doit accompagner sa candidature d'un audit externe qui s'assure que la destination permet un séjour prolongé inclusif pour tous	D	O	R	
	<b>Patrimoine naturel et culturel</b>	Les offres touristiques s'inscrivent dans une démarche de revitalisation des centres bourg et d'innovation	I	R	R	
<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>Entreprises locales</b>	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	I	R	R	Partiel
	<b>Suivi impacts développement durable</b>	-				
	<b>Gestion et réduction des déchets</b>	-				
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>Mobilité alternative</b>	-				Partiel
	<b>Gaz à effet de serre</b>	-				
	<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	Offre touristique-loisirs : être représentative du territoire et proportionnelle à la fréquentation touristique, et à la densité du territoire et significative en termes de prestation de services	I	R	M	
<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	-				Non abordé
	<b>Achats écologiques</b>	-				
	<b>Préservation de la biodiversité marine</b>	-				
<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>Protection de la faune et de la flore</b>	-				Non abordé
	<b>Sensibilisation à la faune et la flore locale</b>	-				
	<b>Offre alimentaire végétarienne et/ou végétalienne</b>	-				
<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>Relations transparentes</b>	Gouvernance : la démarche DPT doit être organisée par le territoire comme un projet de mise en synergie des différents acteurs privés et publics du territoire : acteurs du secteur touristique et du secteur marchand, associations de personnes en situation de handicap, services publics, autorités...	D	O	R	Modéré
	<b>Concertation et écoute</b>	Le territoire s'engage à mettre en place un écoute client qui doit permettre aux publics accueillis de faire part de leurs remarques à l'issue d'un séjour afin de veiller au maintien de la qualité de l'offre proposée et à son amélioration	D	R	R	
	<b>Accès public à l'information</b>	Le territoire développe une politique de communication pour garantir une information aux personnes handicapées ou à mobilité réduite adaptée selon les besoins et les demandes exprimées par chacun des public	D	R	R	
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	<b>Coopération avec les professionnels du tourisme</b>	Le territoire propose au moins le regroupement dans une offre [...] peut être mise en place et commercialisée en partenariat avec l'OT, une agence de voyage réceptive, le CDT ou le CRT	D	R	R	Modéré
	<b>Participation citoyenne</b>	Plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux	D	R	R	

## Diagramme de synthèse



## Commentaire des auteurs

Destination Pour Tous est la seule démarche de labellisation d'État pour les territoires en termes d'accessibilité. Elle garantit sur la destination la prise en compte de la qualité de vie des habitants et une accessibilité optimisée pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Ces engagements en font un exemple dans la réduction des inégalités et dans le développement de destinations durables et inclusives.



15 avenue Carnot

75017 Paris

[contact@adn-tourisme.fr](mailto:contact@adn-tourisme.fr)

[ADN Tourisme](#)

---



47 avenue Pasteur

93100 Montreuil

[info@tourisme-durable.org](mailto:info@tourisme-durable.org)

[ATD](#)